

DÉCEMBRE / 2012

- Situation professionnelle des diplômés de la promotion 2010
- Les jeunes diplômés en emploi
- Les jeunes diplômés en recherche d'emploi
- Les jeunes diplômés Bac + 3
- Les zooms en chiffres

# – L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS : PROMOTION 2010–

## – LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE DE L'APEC–

Observatoire du marché de l'emploi cadre, l'Apec analyse et anticipe les évolutions dans un programme annuel d'études et de veille : grandes enquêtes annuelles (recrutements, salaires, métiers et mobilité professionnelle des cadres, insertion professionnelle des jeunes diplômés...) et études spécifiques sur des thématiques clés auprès des jeunes de l'enseignement supérieur, des cadres et des entreprises. Le département Études et Recherche de l'Apec et sa quarantaine de collaborateurs animent cet observatoire.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site [www.cadres.apec.fr](http://www.cadres.apec.fr) > rubrique **Marché de l'emploi**

© Apec, 2012

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, UGICA-CFTC, UGICT-CGT).

*Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).*

03	Synthèse
06	Méthodologie
<b>1</b>	<b>SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES BAC + 4 ET PLUS DE LA PROMOTION 2010</b>
08	Deux ans après la fin de leur formation, plus de 9 diplômés sur 10 ont déjà eu un emploi
09	L'insertion professionnelle reste plus facile pour les filières les plus professionnalisées
10	Nature et niveau de diplôme influent aussi sur l'insertion
<b>2</b>	<b>LES JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 4 ET PLUS EN EMPLOI</b>
14	Stagnation de l'emploi des jeunes diplômés
24	Les conditions d'emploi des femmes
30	L'emploi des jeunes diplômés dans le secteur public et le secteur privé
<b>3</b>	<b>LES JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 4 ET PLUS EN RECHERCHE D'EMPLOI</b>
38	Profil des jeunes diplômés en recherche d'emploi
42	Le poste recherché
50	Les modalités de la recherche d'emploi
<b>4</b>	<b>PREMIER EMPLOI ET JEUNES DIPLÔMÉS INSÉRÉS</b>
54	Qui sont les jeunes diplômés insérés ?
56	Le premier emploi : caractéristiques de l'entreprise
57	Les conditions d'emploi s'améliorent après un changement de poste

## 5

### – **INSERTION PROFESSIONNELLE ET PRÉCARITÉ**

- 66 Les contrats précaires : quelles réalités ?
- 66 La précarité, des situations contrastées
- 68 Les emplois temporaires, des expériences à valoriser

## 6

### – **LES JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 3**

- 72 Synthèse
- 72 Méthodologie
- 73 Qui sont les sortants Bac + 3 ?
- 73 Entre les études et l'emploi
- 74 Situation professionnelle
- 75 Les jeunes diplômés Bac +3 en emploi
- 81 Les jeunes diplômés Bac +3 en recherche d'emploi

## 7

### – **ANNEXE : LES ZOOMS EN CHIFFRES (BAC + 4 ET PLUS)**

- 86 Zooms sur les natures de diplômes
- 86 Universités
- 88 Écoles d'ingénieurs
- 90 Écoles de commerce
- 92 Zooms sur les disciplines
- 92 Chimie, sciences de la vie
- 94 Technologies, industrie, ingénierie
- 96 Informatique, télécommunications, multimédia
- 98 Agronomie, alimentaire, environnement
- 100 Gestion, comptabilité
- 102 Commercial, commerce international
- 104 Finance, banque, assurance, tourisme, hôtellerie, transport
- 106 Ressources humaines, administration
- 108 Marketing
- 110 Droit, sciences politiques, fiscalité
- 112 Sciences humaines
- 114 Arts, édition, communication, journalisme
- 116 Secteur public, secteur privé

## – SYNTHÈSE –

### – PAS DE PROGRESSION POUR L'INSERTION A 2 ANS DES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2010 –

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 82% des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus interrogés au printemps 2012 sont en emploi, et 93% sont insérés professionnellement (c'est-à-dire qu'ils ont déjà eu un premier emploi). Quoiqu'élevés, ces chiffres ne montrent aucune progression par rapport à la situation observée il y a un an lors de la précédente enquête, signe que la conjoncture économique demeure incertaine.

C'est toujours dans les disciplines professionnalisantes, à fort contenu technologique, que s'observent les taux d'emploi et d'insertion les plus élevés. En termes de nature de diplôme, ce sont les écoles d'ingénieurs qui occupent la première place, avec 92% de diplômés en emploi et 98% d'insérés, devant les écoles de commerce et les universités. Les diplômés de niveau Bac + 4, malgré un net rattrapage par rapport à l'an dernier, demeurent ceux pour lesquels l'insertion professionnelle est la moins aisée, tandis qu'aux niveaux Bac + 5 et supérieur, la légère baisse observée laisse néanmoins les taux d'emploi et d'insertion à un niveau élevé.

### – LES CONDITIONS D'EMPLOI NE S'AMÉLIORENT QUE LÉGÈREMENT –

Si le taux d'emploi des jeunes diplômés n'a pas varié en un an, on peut observer une double évolution derrière cette stabilité. D'une part, l'ancienneté dans le poste occupé a augmenté, tandis que l'accès à l'emploi s'est accéléré. D'autre part, le nombre d'emplois occupés avant l'emploi actuel augmente et les emplois précaires se multiplient. Derrière ce double constat se dessinent deux parcours d'insertion dis-

tincts : des jeunes diplômés installés dans leur premier emploi et qui profitent de la relative stabilisation du marché de l'emploi, et d'autres qui sont soumis aux aléas d'un marché de l'emploi encore incertain et multiplient les expériences professionnelles.

La proportion de jeunes diplômés en emploi bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée est en légère progression, à 76% (+3 points). 70% ont le statut de cadre, sans changement par rapport à la promotion 2009. Enfin, la rémunération brute annuelle moyenne, à 31 900 euros, progresse de 600 euros par rapport à l'an dernier.

### Des conditions plus difficiles pour les femmes

Les femmes sont davantage représentées que les hommes dans les formations associées à un taux d'emploi et à un taux de CDI plus faibles : ainsi elles sont quasiment absentes des écoles d'ingénieurs et des disciplines à insertion aisée comme l'informatique ou l'électronique. Le fait que leur taux d'emploi soit inférieur à celui des hommes (79% contre 85%) n'est donc pas surprenant. Qui plus est, elles sont nettement moins nombreuses, une fois en emploi, à être en CDI (68% contre 83%) et à bénéficier du statut de cadre (61% contre 79%), et leur rémunération est inférieure. Davantage touchées que les hommes par la crise de 2009, les femmes n'ont ensuite obtenu qu'une amélioration de moindre ampleur qui ne leur a pas permis de retrouver la situation d'avant crise.

### L'emploi dans le secteur public et le secteur privé

Les jeunes diplômés en emploi dans le secteur public et dans le secteur privé se distinguent par de nombreux aspects de leur profil. Ainsi, le secteur public est davantage féminisé, il fait une plus grande place aux diplômés universitaires, en particulier dans le droit et les sciences humaines, etc.

---

Cependant, ils se différencient aussi par leurs conditions d'emploi. Cette année encore, on observe dans le secteur public un recours beaucoup plus intensif aux contrats à durée déterminée, qui sont presque 3 fois plus utilisés que dans le secteur privé. Tandis que, dans ce dernier, les taux de cadres et de CDI ont tendance à augmenter, dans le secteur public la proportion de cadres (fonctionnaires de catégorie A) a perdu 3 points depuis l'an dernier et la part des CDI stagne tandis que celle des CDD augmente de façon continue (+3 points en 1 an). Sur une plus longue durée, l'effet est encore plus marqué : depuis le début de la crise, le taux de titularisation a chuté de 11 points dans le secteur public tandis que les CDD augmentaient d'autant. Dans le même temps, le secteur privé a quasiment retrouvé les niveaux d'avant crise (86% de CDI et 11% de CDD). Quant à la proportion de cadres, le rapport s'est inversé : celle du secteur privé dépasse aujourd'hui le taux de fonctionnaires A dans le public, alors que, dans la promotion 2006, elle n'en représentait que les deux tiers. Enfin, la rémunération dans le secteur public demeure nettement inférieure.

En dépit de ces écarts, les diplômés en emploi dans le secteur public affichent un taux de satisfaction global identique à celui de leurs camarades du secteur privé (8 satisfaits sur 10). On remarque cependant des points sur lesquels la satisfaction est significativement inférieure dans le secteur public : parmi ceux-ci, il n'est guère étonnant de voir figurer le statut et le type de contrat. Cependant, les évolutions législatives récentes devraient se traduire par une amélioration sensible des conditions d'emploi dans ce secteur.

## LES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI

Ce sont au total 18% des jeunes diplômés de 2010 qui sont sans emploi 2 ans après l'obtention de leur diplôme, sans changement par rapport à la vague précédente. Parmi eux, 7% sont toujours à la recherche de leur premier emploi, tandis que 11% recherchent un nouvel emploi. Là encore, ces résultats ne diffèrent pas de ceux observés l'an dernier.

### Le poste recherché

Si dans l'ensemble la fonction est un critère important dans la recherche d'emploi, les fonctions les plus recherchées étant Études, recherche, développement et Commercial, marketing, il n'en est pas de même du secteur d'activité et de la taille d'entreprise. Moins sensibles à ces derniers aspects, les jeunes diplômés sont beaucoup plus nombreux à n'exprimer aucune préférence particulière.

Du point de vue des diplômés recherchant un nouvel emploi, les fonctions se différencient fortement du point de vue de l'attractivité. Certaines, comme Communication, création ou Études, recherche, développement, retiennent plus de 8 sur 10 de leurs diplômés. En revanche, à peine plus de la moitié seulement des jeunes qui travaillent en Production industrielle, travaux et chantiers et recherchent un nouvel emploi souhaitent demeurer dans cette fonction ; ceci est vraisemblablement lié à l'insatisfaction qu'ils expriment sur le plan de la charge de travail et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

### Les modalités de la recherche d'emploi

Les offres d'emploi demeurent un outil de recherche privilégié, particulièrement celles diffusées sur Internet. Viennent ensuite l'approche directe (candidatures spontanées et CVthèques) et le recours au réseau de relations.



## LE PREMIER EMPLOI

Parmi les jeunes diplômés insérés (ayant déjà accédé à un premier emploi), plus de la moitié sont toujours dans leur premier emploi, un tiers sont dans un emploi suivant, les autres (1 sur 10) étant sans emploi à la recherche d'un nouvel emploi.

La tendance à rester dans son premier emploi, ou au contraire à connaître une mobilité professionnelle précoce, varie fortement. Les universitaires et diplômés d'écoles de commerce sont nettement plus mobiles que les ingénieurs, et les diplômés de niveau Bac + 4 que ceux des niveaux supérieurs. Ceci est très lié à des différences dans les conditions d'emploi : à commencer par la fréquence des CDD (la fin de contrat est une importante cause de mobilité précoce). Cependant la mobilité est aussi recherchée dans le but d'accéder au statut de cadre, d'améliorer sa rémunération, et donc sa satisfaction ; objectif qui s'avère souvent atteint.

## INSERTION PROFESSIONNELLE ET PRÉCARITÉ PROLONGÉE

Parmi les jeunes diplômés interrogés, 1 sur 2 a déclaré avoir effectué au moins un CDD, et 1 sur 5 au moins une mission d'intérim, pendant les 2 ans suivant l'obtention de leur diplôme. Pour certains d'entre eux, ces emplois temporaires jouent le rôle de marchepied vers l'obtention d'un poste stable. Pour d'autres, c'est le début d'un cycle de précarité dans l'emploi qui ne les rapprochera pas d'une embauche en CDI avant un délai non négligeable. L'analyse montre que les femmes et les diplômés universitaires, mais aussi ceux de certaines disciplines, sont plus particulièrement sujets à ce dernier type de situation. Pour autant, il est souvent possible (et toujours indiqué) de tirer le meilleur parti de ces expériences : le jeune diplômé aura tout intérêt, face à un recruteur, à les développer de façon détaillée et très concrète afin de bien mettre en valeur les connaissances qu'ils y ont acquis et les compétences qu'ils ont pu y déployer.

## - MÉTHODOLOGIE -

### - CHAMP DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 4 ET PLUS EN 2010 -

Entre le 1er et le 30 mai 2012, l'Apec a réalisé une enquête en ligne auprès de jeunes diplômés de niveau Bac + 4 ou plus sortis de l'enseignement supérieur en 2010, portant sur leur situation professionnelle.

#### Population interrogée

Un échantillon de 5 375 répondants a été constitué à partir de deux sources :

- la base des jeunes diplômés de la promotion 2010 inscrits à l'Apec ;
- les listes des étudiants de plusieurs établissements d'enseignement supérieur partenaires de l'Apec, diplômés en 2010 et ne s'étant pas réinscrits en 2012.

Des filtres placés en début de questionnaire permettaient de vérifier que le répondant répondait aux critères d'éligibilité : avoir reçu en 2010 un diplôme (ou certificat) de niveau Bac + 4 ou supérieur ; être âgé de 20 à 30 ans (20 à 32 pour les études médicales) ; avoir terminé ses études et être soit en recherche d'emploi, soit en emploi (sont donc exclus de notre champ les jeunes qui poursuivent leurs études).

Cet échantillon est représentatif (après redressement) de la structure des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus inscrits à l'Apec, en termes de sexe, nature de diplôme, niveau de diplôme et grande discipline.

#### Nomenclatures

Les nomenclatures utilisées (disciplines d'enseignement, secteurs d'activité, fonctions) sont propres à l'étude et ont été élaborées par l'Apec.

#### Terrain


Le terrain quantitatif en ligne a été réalisé par Novatest du 1er au 30 mai 2012.

- Tableau 1 -

Structure de l'échantillon de la promotion 2010 (niveau Bac + 4 et plus)	
<b>Répartition par sexe</b>	
Homme	51
Femme	49
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Répartition par diplôme</b>	
Université	44
Université Bac + 4	4
Université Bac + 5	34
Université Bac + 6, 7 ou 8	6
École d'ingénieurs	20
École de commerce	25
Autres écoles de spécialité	11
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Répartition par discipline de formation</b>	
Mathématiques	1
Physique, sciences de la terre	1
Chimie, sciences de la vie	4
Ingénieur généraliste, métallurgie, mécanique, autres spécialités industrielles, génie civil, qualité	15
Électronique, micro-électronique	3
Informatique, télécommunications, multimédia	9
Agronomie, alimentaire, environnement	4
Médical, paramédical	2
Économie	3
Gestion, comptabilité	10
Commercial, commerce international	6
Finance, banque, assurance, tourisme, transport	8
Ressources humaines, administration	6
Marketing	10
Droit	6
Sciences politiques, fiscalité	1
Sciences humaines	5
Lettres, langues, documentation	2
Arts, édition, communication, journalisme	4
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : Apec, 2012





# –SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS BAC + 4 ET PLUS DE LA PROMOTION 2010–

- 08 Deux ans après la fin de leur formation, plus de 9 diplômés sur 10 ont déjà eu un emploi
- 09 L'insertion professionnelle reste plus facile pour les filières les plus professionnalisées
- 10 Nature et niveau de diplôme influent aussi sur l'insertion

## - DEUX ANS APRES LA FIN DE LEUR FORMATION, PLUS DE 9 DIPLÔMÉS SUR 10 ONT DÉJÀ EU UN EMPLOI -

L'enquête 2012 sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de 2010 présente un bilan de la situation professionnelle des jeunes diplômés deux ans après leur sortie de l'enseignement supérieur avec un diplôme de niveau Bac + 4 ou plus.

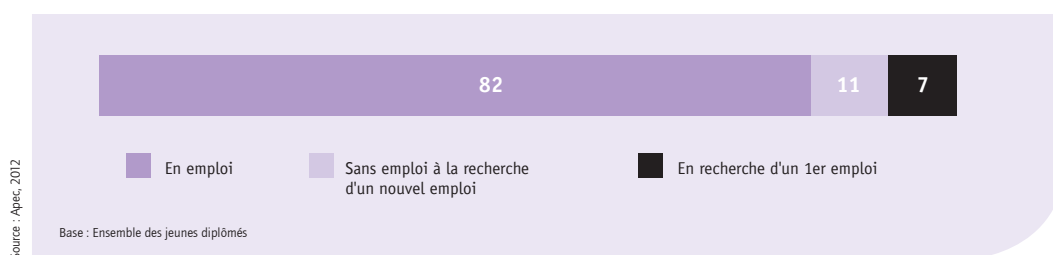
Au moment de l'enquête (printemps 2012), 82% des jeunes diplômés sortis de formation en 2010 sont en emploi, 11% sont sans emploi à la recherche d'un nouvel emploi, et 7% sont toujours à la recherche de leur premier emploi (figure 1). Au total, 93% des jeunes diplômés interrogés sont insérés professionnellement, c'est-à-dire qu'ils ont déjà eu un emploi durant les deux années suivant l'obtention de leur diplôme.

Les jeunes diplômés de la promotion 2009 étaient entrés sur un marché de l'emploi peu favorable dans un contexte de crise. La situation des diplômés de la promotion 2010 n'offre pas d'amélioration nouvelle. Ainsi, le taux d'emploi (proportion de jeunes diplômés occupant un emploi au moment de l'enquête) et le taux d'insertion (proportion de jeunes diplômés ayant déjà été en emploi) sont restés au même niveau que l'année dernière (tableau 2). On ne retrouve pas les niveaux observés en 2008 pour la promotion 2006 (taux d'emploi de 91% et taux d'insertion de 97%). Ces résultats sont à rapprocher de ceux observés un an après l'obtention du diplôme<sup>1</sup>, qui montrent la même évolution.

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés subit les effets d'une conjoncture économique incertaine. Dans ce contexte flou, les entreprises ont fait preuve de prudence et tendent à recentrer leurs embauches sur des profils plus expérimentés. En conséquence, nombre de jeunes diplômés n'ont pu réussir à s'insérer professionnellement qu'en acceptant des postes ne correspondant pas à ce qu'ils imaginaient à l'issue de leurs études.

1. Les jeunes diplômés de 2011 : situation professionnelle en 2012, Apec, septembre 2012.

- Figure 1 -  
Situation professionnelle de la promotion 2010 (en %)



- Tableau 2 -

Comparaison des taux d'emploi et taux d'insertion sur les 4 dernières enquêtes (en %)	2008 (promotion 2006)	2009 (promotion 2007)	2011 (promotion 2009)	2012 (promotion 2010)
Taux d'emploi	91 %	95 %	96 %	93 %
Taux d'insertion	97 %	87 %	92 %	84 %

Source : Apec, 2012

Base : Ensemble des jeunes diplômés  
L'enquête n'ayant pas eu lieu en 2010, aucun chiffre n'est indiqué sur la promotion 2008.

## – L'INSERTION PROFESSIONNELLE RESTE PLUS FACILE POUR LES FILIÈRES LES PLUS PROFESSIONNALISÉES –

Les disciplines de formation affichent des différences notables sur les taux d'insertion et surtout d'emploi (tableau 3). Les spécialités débouchant plus fréquemment sur une situation d'emploi et d'insertion sont celles qui sont les plus professionnalisées et le plus souvent à forte composante technologique. C'est en effet en Informatique, télécommunications, multimédia ; Électronique, micro-électronique ; Technologies, industrie, ingénierie ; Génie civil, BTP, architecture, design ; Tourisme, hôtellerie, transport ; Finance, banque, assurance qu'on observe les taux d'emploi et d'insertion les plus avantageux.

Les diplômés en Mathématiques affichent les taux d'emploi et d'insertion les plus élevés : 99% des jeunes diplômés ont déjà été en emploi, et 97% sont en emploi au moment de l'enquête. Bien que cette discipline soit très différente de celles citées précédemment, elle connaît une évolution qui lui assure des débouchés toujours plus diversifiés : en-dehors de l'enseignement, elle conduit de plus en plus à des métiers très spécialisés dans les domaines de la finance, de la gestion des risques, etc.

– Tableau 3 –

Taux d'emploi et taux d'insertion selon la discipline (en %)	En emploi	Sans emploi		Taux d'insertion
		En recherche 1er emploi	En recherche nouvel emploi	
<b>Ensemble des jeunes diplômés</b>	<b>82</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>93</b>
Mathématiques	97	1	2	99
Informatique, télécommunications, multimédia	94	2	4	98
Électronique, micro-électronique	93	4	3	96
Technologies, industrie, ingénierie	88	5	7	95
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	87	4	9	96
Tourisme, hôtellerie, transport	86	9	5	91
Génie civil, BTP, architecture, design	86	4	10	96
Comptabilité, contrôle de gestion	85	3	12	97
Gestion, management	83	5	12	95
Finance, banque, assurance	83	9	8	91
Physique, sciences de la terre	83	6	11	94
Commercial, commerce international	81	6	13	94
Ressources humaines, administration	79	5	16	95
Marketing	79	8	13	92
Économie	79	7	14	93
Agronomie, alimentaire, environnement	76	9	15	91
Sciences humaines	76	12	12	88
Chimie, sciences de la vie	73	14	13	86
Sciences politiques, fiscalité	72	16	12	84
Droit	72	15	13	85
Arts, édition, communication, journalisme	69	14	17	86
Lettres, langues, LEA, documentation	68	13	19	87

Base : Ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2012

À l’opposé, dans des disciplines plus fondamentales telles que Chimie, sciences de la vie ; Sciences politiques, fiscalité ; Droit ; Arts, édition, communication, journalisme ; Lettres, langues, LEA, documentation et Sciences humaines, on observe des situations d’emploi et d’insertion moins favorables. La part des jeunes diplômés toujours en recherche de leur premier emploi y varie de 12% à 17%, contre 7% dans l’ensemble. Néanmoins, pour les diplômés de Physique, sciences de la terre, on remarque que le taux d’emploi connaît une hausse de 12 points, à 83%, ce qui indique un regain de débouchés pour cette discipline.

## – NATURE ET NIVEAU DE DIPLÔME INFLUENT AUSSI SUR L’INSERTION –

### – LE DIPLÔME D’INGÉNIEUR, GARANT D’UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE –

Les résultats d’insertion varient également en fonction de la nature du diplôme : diplôme universitaire, diplôme d’ingénieur ou d’école de commerce, de gestion et de management (Tableau 4).

Ce sont toujours les écoles d’ingénieurs et de commerce qui offrent les meilleures chances d’insertion, puisque respectivement 98% et 94% de leurs diplômés ont déjà connu un premier emploi. En termes de taux d’emploi, les plus favorisés sont les diplômés des écoles d’ingénieurs, qui sont en emploi à 92% (soit une baisse de 2 points par rapport à la précédente enquête).

De leur côté, les universitaires connaissent une situation moins favorable, 77% d’entre eux seulement étant en emploi au moment de l’enquête, et 89% étant insérés professionnellement. Ces résultats sont en progression par rapport à la vague précédente (respectivement 75% et 87%). Bien qu’en baisse, le nombre d’universitaires toujours à la recherche de leur premier emploi reste à un niveau important : 11%.

– Tableau 4 –

Taux d’emploi et taux d’insertion selon la nature du diplôme (en %)	En emploi	Sans emploi		Taux d’insertion
		En recherche 1er emploi	En recherche nouvel emploi	
<b>Ensemble des jeunes diplômés</b>	<b>82</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>93</b>
Université	77	11	12	89
Écoles d’ingénieurs	92	2	6	98
Écoles de commerce et de gestion	82	6	12	94

Base : Ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2012

## AU NIVEAU BAC + 4, L'INSERTION DES DIPLÔMÉS DEMEURE EN RETRAIT, MALGRÉ UN RATTRAPAGE

Par rapport à la précédente enquête, les diplômés de niveau Bac + 4 interrogés deux ans après leur sortie de formation semblent rencontrer moins de difficultés à s'insérer professionnellement. Le taux d'emploi a augmenté de 9 points, le taux d'insertion de 7 points, et la part des diplômés à la recherche d'un premier emploi a chuté de 7 points. Cependant, ce niveau de diplôme demeure celui pour lesquels taux d'emploi et d'insertion sont les moins élevés.

Bien qu'en baisse par rapport à la promotion 2009, la part des diplômés en emploi est significativement plus élevée aux niveaux de diplôme supérieurs : 83% au niveau Bac + 5 (-2 points) et 81% à Bac + 6 et plus (-4 points), tandis que le taux d'insertion, pour ces deux niveaux, est de plus de 9 diplômés sur 10 (tableau 5).

– Tableau 5 –

Taux d'emploi et taux d'insertion selon le niveau de diplôme (en %)	En emploi		Sans emploi				Taux d'insertion	
			En recherche 1er emploi		En recherche nouvel emploi			
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
<b>Ensemble des jeunes diplômés</b>	83	82	8	7	9	11	92	93
Bac + 4	64	73	20	13	16	14	80	87
Bac + 5	85	83	6	7	9	10	94	93
Bac + 6 et +	85	81	6	8	9	11	94	92

Source : Apec, 2012

Base : Ensemble des jeunes diplômés



- 2 -

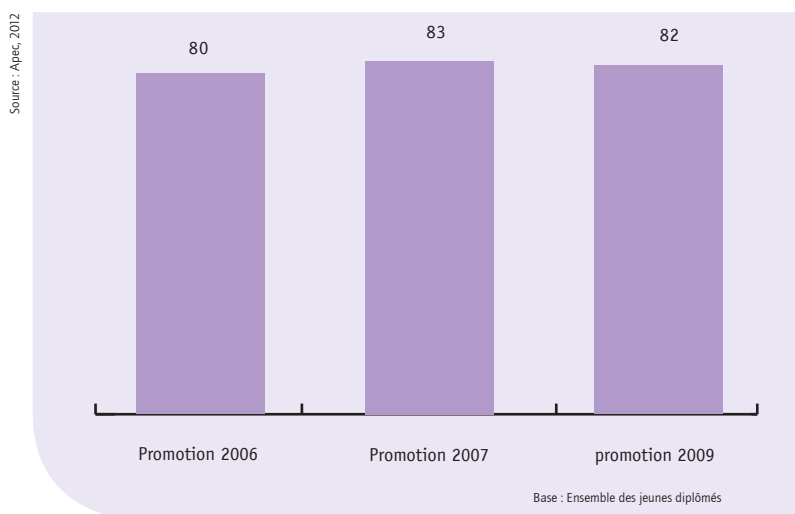
## - LES JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 4 ET PLUS EN EMPLOI-

- 14 Stagnation de l'emploi des jeunes diplômés
- 24 Les conditions d'emploi des femmes
- 30 L'emploi des jeunes diplômés dans le secteur public et le secteur privé

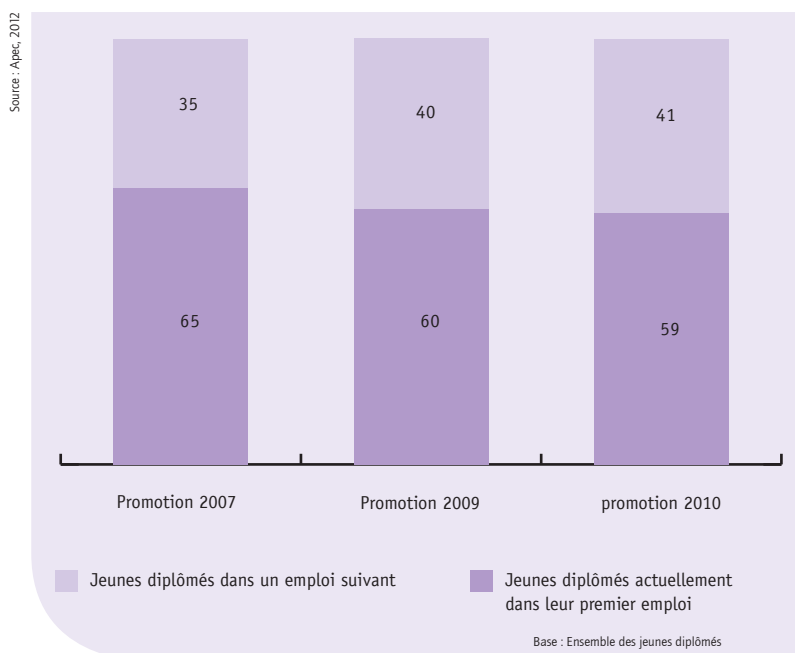
## - STAGNATION DE L'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS -

### LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE CONTINUE DE PESER SUR L'ACCÈS DES JEUNES DIPLÔMÉS À L'EMPLOI

- Figure 2 -  
Évolution du taux d'emploi sur les 3 dernières enquêtes (en %)



- Figure 3 -  
Situation professionnelle des jeunes diplômés en emploi (en %)



82% des jeunes diplômés de la promotion 2010 interrogés deux ans après l'obtention de leur diplôme sont en emploi. 59% d'entre eux sont toujours dans leur premier emploi. Après un fléchissement du taux d'emploi des jeunes diplômés de 11 points entre les promotions 2006 et 2007, le marché de l'emploi des jeunes diplômés se stabilise. Le taux d'emploi de la promotion 2009 était de 83% et la part des jeunes diplômés en emploi dans leur premier emploi était de 60% (figure 2, figure 3).

Derrière cette stabilisation, deux tendances apparaissent.

D'une part, l'ancienneté dans le poste a augmenté. En 2012, 57% des jeunes diplômés de la promotion 2010 en emploi occupaient leur poste depuis plus d'un an, contre 44% pour ceux de la promotion 2009 (figure 4). L'accès à l'emploi occupé a par ailleurs été plus rapide. La durée de la recherche n'a pas excédé six mois pour 85% des diplômés de la promotion 2010 (79% des diplômés de la promotion 2009).

D'autre part, le nombre d'emplois occupés avant l'emploi actuel augmente et les emplois précaires se multiplient. 18% des diplômés de la promotion 2010 ont effectué au moins trois CDD depuis l'obtention de leur diplôme contre 9% pour la promotion précédente.

Derrière ce double constat se dessinent en fait deux parcours d'insertion distincts, affectés de manière différente par la conjoncture économique : des jeunes diplômés installés dans leur premier emploi et qui profitent de la relative stabilisation du marché de l'emploi ; et des jeunes diplômés soumis aux aléas d'un marché de l'emploi encore incertain et qui multiplient les expériences professionnelles.

Dans un contexte économique difficile, les jeunes diplômés servent de variable d'ajustement et les moins bien dotés en termes de nature et niveau de formation subissent plus fortement les fluctuations du marché de l'emploi.



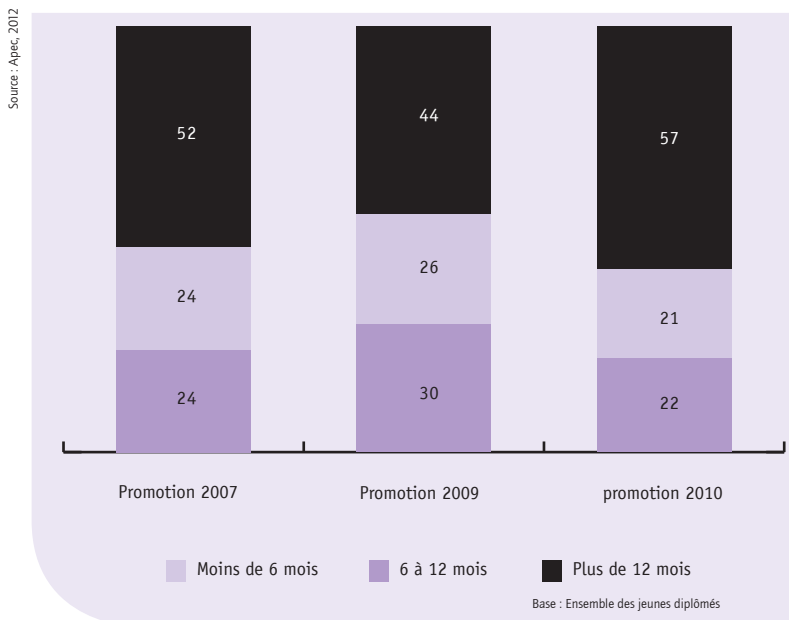
## LES JEUNES DIPLÔMÉS EN EMPLOI : D’OÙ VIENNENT-ILS, OÙ EXERCENT-ILS ?

Les jeunes diplômés en emploi sont titulaires de diplômes universitaires (38%), d'écoles d'ingénieurs (25%) ou d'écoles de commerce, gestion et management (24%). 93% possèdent un diplôme au moins équivalent au niveau Bac + 5 et plus, dont 9% Bac + 6 et plus (tableau 6).

### L'érosion du niveau de diplôme Bac + 4 se confirme

On observe que le niveau de diplôme des jeunes en emploi augmente sensiblement par rapport à 2011. En effet, la part des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 diminue de 3 points. Cette baisse tendancielle est d'abord à mettre en relation avec la réforme des diplômes universitaires : découpage en 3 niveaux, licence, master et doctorat, correspondant aux niveaux Bac + 3, Bac + 5, et Bac + 8. Même si des diplômes de niveau Bac + 4 continuent à être délivrés, notamment par des formations à caractère professionnel (IUP, MST, MSG, MIAGE, écoles) leur part ne cesse de diminuer. Dans ce contexte, le niveau de diplôme Bac + 5, aujourd'hui niveau de référence, est le niveau de formation discriminant pour accéder à l'emploi, et particulièrement à un poste de cadre.

– Figure 4 –  
Ancienneté dans le poste occupé (en %)



– Tableau 6 –

Profil des diplômés en emploi (en %)	
<b>Sexe</b>	
Homme	53
Femme	47
Total	100
<b>Nature du diplôme</b>	
Université	38
École d'ingénieurs	25
École de commerce, gestion, management	24
Autres	13
Total	100
<b>Niveau de diplôme</b>	
Bac + 4	7
Bac + 5	84
Bac + 6 ou plus	9
Total	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

- Tableau 7 -

Répartition des jeunes diplômés en emploi selon la discipline de formation (en%)	
Technologies, industrie, ingénierie	14
Informatique, télécommunications, multimédia	11
Marketing	9
Gestion, management	8
Commercial, commerce international	6
Ressources humaines, administration	5
Droit	5
Finances, banque, assurance	5
Chimie, sciences de la vie	4
Électronique, micro-électronique	4
Agronomie, alimentaire, environnement	4
Sciences humaines	4
Génie civil, BTP, architecture, design	3
Arts, édition, communication, journalisme	3
Tourisme, hôtellerie, transport	3
Économie	3
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	2
Comptabilité, contrôle de gestion	2
Lettres, langues, LEA, documentation	2
Mathématiques	1
Physique, sciences de la terre	1
Sciences politiques, fiscalité	1
Total	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

Deux tiers des jeunes diplômés sont issus de disciplines à caractère technologique ou économique (tableau 7). 35% ont ainsi suivi une formation en *Marketing* (9%), *Gestion, management* (8%), *Commercial, commerce international* (6%), *Ressources humaines, administration* (5%), *Finances, banque, assurance* (5%) et *Comptabilité, contrôle de gestion* (2%) ; et 29% sont issus des disciplines *Technologie, industrie, ingénierie* (14%), *Informatique, télécommunications, multimédia* (11%) et *Électronique, micro-électronique* (4%) .

À l'inverse, les sciences fondamentales (*Mathématiques, Chimie, sciences de la vie, Physique, sciences de la terre, Agronomie, alimentaire, environnement*), les Sciences humaines, le droit (*Droit et Sciences politiques, fiscalité*), les disciplines artistiques et littéraires (*Lettres, langues, LEA, documentation, Art, édition, communication, journalisme*) sont moins représentées sur le marché de l'emploi des jeunes diplômés. Cependant le fait que ces disciplines soient moins présentes parmi les jeunes diplômés en emploi ne signifie pas toujours qu'elles sont moins rentables sur le marché du travail. Souvent, c'est simplement en raison d'un nombre moins élevé de diplômés (filières sélectives ou moins attractives). Si l'on regarde les taux d'emploi par discipline de formation, on peut repérer des disciplines particulièrement rentables sur le marché de l'emploi des jeunes. Ainsi avec un taux d'emploi supérieur à 93%, les disciplines *Mathématiques, Informatique, télécommunications* et *Électronique, micro-électronique multimédia* sont particulièrement rentables, contrairement à *Lettres, langues, LEA, documentation* et *Arts, édition, communication, journalisme* pour lesquelles le taux d'emploi est inférieur à 70%.

—

## LES SERVICES, PRINCIPAL SECTEUR RECRUTEUR DE JEUNES DIPLÔMÉS

—

62% des jeunes diplômés en emploi sont employés dans les Services, en particulier dans les Activités informatiques (13%) et l'Ingénierie, R&D (8%). Si les Services constituent le principal débouché pour les jeunes diplômés, la part de ceux qui sont en emploi dans ce secteur a diminué de 3 points par rapport à la promotion 2009 et ce, au profit du secteur de l'Industrie (+ 3 points). Ce dernier emploie 25% des jeunes diplômés de la promotion 2010 (tableau 8).

— Tableau 8 —

Répartition des jeunes diplômés en emploi selon le secteur d'activité de l'entreprise (en %)	
Activités informatiques	13
Ingénierie, R&D	8
Banque et assurance	6
Communication, médias et études de marché	6
Administration publique	5
Santé, action sociale	4
Conseil et gestion des entreprises	3
Éducation, formation	3
Activités juridiques et comptables	2
Activités des organisations associatives	2
Hôtellerie, restauration, loisirs	2
Services divers aux entreprises	2
Télécommunications	2
Transports et logistique	2
Immobilier	1
Intermédiaire du recrutement	1
<b>SERVICES</b>	<b>62</b>
Automobile, aéronautique, autres matériels de transport	6
Industrie agroalimentaire	3
Énergie, eau, extraction	3
Équipements électriques et électroniques	3
Mécanique, métallurgie, travail des métaux	3
Chimie, caoutchouc, plastique	2
Industrie pharmaceutique	2
Bois, papier, imprimerie	1
Gestion des déchets	1
Meuble, textile, autres industries manufacturières	1
<b>INDUSTRIE</b>	<b>25</b>
Commerce de détail, distribution	7
Commerce de gros	3
<b>COMMERCE</b>	<b>10</b>
<b>CONSTRUCTION, BTP</b>	<b>3</b>
Total	100

Source : Apec, 2012

– Tableau 9 –

Répartition des jeunes diplômés en emploi selon la taille d'entreprise (en %)	
Moins de 20 salariés	14
De 20 à 249 salariés	27
De 250 à 4 999 salariés	33
Plus de 5 000 salariés	26
Total	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

– Tableau 10 –

Fonction occupée dans l'emploi actuel (en %)	
Études, recherche, développement	20
Commercial, marketing	19
Gestion, finance, administration	14
Informatique	14
Services techniques	11
Ressources humaines, enseignement	8
Communication, création	6
Production industrielle, travaux et chantiers	5
Santé, social, culture	2
Direction d'entreprise	1
Total	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

Les jeunes diplômés sont principalement employés dans les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 4 999 salariés) et les grandes entreprises de plus de 5 000 salariés (59%). 27% travaillent dans des PME et 14% dans des TPE (tableau 9).

Ils occupent principalement les fonctions Études, recherche et développement (20%), Commercial, marketing (19%), Gestion, finance, administration (14%) et Informatique (14%). D'autres fonctions sont peu accessibles aux jeunes diplômés comme la Direction d'entreprise (1%), réservée aux cadres confirmés. Ils sont également très peu présents en Santé, social et culture (tableau 10).

La répartition des fonctions occupées selon la nature du diplôme permet de préciser les débouchés des différentes formations (tableau 11). Les ingénieurs occupent quasi exclusivement les fonctions Études, recherche, développement (39%), Informatique (24%) et Services techniques (16%). Sans surprise, les diplômés des écoles de commerce, gestion management sont engagés dans des fonctions Commercial, marketing (47%) et Gestion, finance, administration (19%). Les universitaires sont quant à eux présents dans toutes les fonctions : Études, recherche, développement (21%), Gestion, finance, administration (18%), Commercial, marketing (15%), Informatique (13%).

## UNE AMÉLIORATION CONTRASTÉE DES CONDITIONS D'EMPLOI

Alors que le taux d'emploi se stabilise (82%), les conditions d'emploi s'améliorent légèrement pour les jeunes diplômés en emploi de la promotion 2010. En effet, 76% d'entre eux sont titulaires d'un CDI, soit +3 points par rapport à la promotion 2009 (tableau 12).

– Tableau 11 –

Fonction occupée selon la nature du diplôme (en%)	Université	École d'ingénieurs	École de commerce
Études, recherche, développement	21	39	2
Gestion, finance, administration	18	3	19
Commercial, marketing	15	4	47
Informatique	13	24	5
Ressources humaines, enseignement	10	1	10
Services techniques	10	16	8
Communication, création	6	-	9
Santé, social, culture	5	-	-
Production industrielle, travaux et chantiers	2	13	-
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

– Tableau 12 –

Nature du contrat selon la nature du diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Université			École d'ingénieurs			École de commerce		
	Promotion			Promotion			Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010
CDI / titularisé	77	73	76	67	62	65	89	85	89	85	78	81
CDD / contractuel	19	21	20	27	31	31	9	10	8	12	15	13
Intérim	2	3	2	3	4	2	1	2	1	2	3	3
Autres	2	3	2	3	3	2	1	3	2	1	4	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

Les jeunes ingénieurs sont plus fréquemment titulaires d'un CDI (89%) suivis par les diplômés d'écoles de commerce (81%), tandis que seulement 65% des universitaires sont en CDI.

La part des jeunes diplômés en CDI a augmenté quelle que soit la nature du diplôme obtenu, mais cette augmentation a été plus nette (+4 points) pour les ingénieurs que pour les diplômés d'écoles de commerce (+3 points) et les universitaires (+3 points). Inversement, la part des jeunes diplômés en CDD, intérim et autres a baissé quelle que soit la nature du diplôme, hormis pour les universitaires dont la part de CDD reste stable (31%).

L'accès au CDI varie en fonction du niveau de diplôme (tableau 13). Les titulaires d'un diplôme niveau Bac + 5 sont plus souvent titulaires d'un CDI : 79% des Bac + 5 sont en CDI contre 68% pour les Bac + 4 et 65% pour les Bac + 6 et plus. Le niveau de diplôme est donc un critère discriminant pour accéder à un contrat pérenne.

Notons que, si la part des CDI augmente significativement pour les diplômés Bac + 4 (+13 points entre les promotions 2009 et 2010) et Bac + 5 (+4 points), elle demeure stable pour les diplômés Bac + 6 et plus. Alors que depuis le début de la crise économique (fin 2008) la part des CDI pour les titulaires d'un diplôme Bac + 4 ne cessait de baisser, la tendance s'inverse. On ne retrouve néanmoins pas les taux enregistrés pour la promotion 2006 (76%). Depuis le début de la crise, le taux d'emploi pérenne a chuté de 8 points et le taux de CDD a augmenté selon la même proportion. En outre, l'écart entre la part des Bac + 5 en CDI et celle des Bac + 4 en CDI se creuse. Il était de 5 points pour la promotion 2007 ; il est de 11 points pour la promotion 2010.

Si on observe une nette amélioration des conditions d'emploi des diplômés de niveau Bac + 4, c'est bien le niveau Bac + 5 qui demeure discriminant pour décrocher un CDI sur le marché de l'emploi.

– Tableau 13 –

Nature du contrat selon le niveau de diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Bac + 4			Bac + 5			Bac + 6 et plus		
	Promotion			Promotion			Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010
CDI / titularisé	77	73	76	72	55	68	77	75	79	73	67	65
CDD / contractuel	19	21	20	21	32	25	19	19	18	24	30	31
Intérim	2	3	2	4	8	2	2	3	2	2	1	3
Autres	2	3	2	3	5	5	2	3	1	1	2	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

## LE STATUT DANS L'EMPLOI FORTEMENT CORRÉLÉ À LA NATURE DU DIPLÔME

70% des jeunes diplômés de la promotion 2010 ont un statut de cadre, 14% d'agent de maîtrise et 16% d'employé (tableau 14). Si l'on regarde l'évolution du statut des jeunes diplômés en emploi, on observe peu de variations avec la promotion 2009. En revanche, si l'on regarde plus finement le statut des jeunes diplômés en fonction de la nature de leur diplôme, des disparités apparaissent.

93% des ingénieurs de la promotion 2010 sont cadres, contre 66% pour les diplômés des écoles de commerce et 61% des universitaires.

Par rapport à la promotion 2009, la part des cadres a augmenté pour les ingénieurs (+2 points) et pour les universitaires (+4 points), et elle est restée stable pour les diplômés d'écoles de commerce. À mesure que la part des diplômés au statut de cadre progresse, celle du statut d'employé diminue.

Le niveau de diplôme est très discriminant pour l'obtention du statut de cadre. Ainsi seulement 28% des diplômés niveau Bac + 4 sont cadres alors que 72 % des Bac + 5 et 87% des Bac + 6 et plus le sont (tableau 15).

La part des employés parmi les Bac + 4 ne cesse de croître depuis le début de la crise. 42% des Bac + 4 de la promotion 2007 avaient un statut d'employé, ils sont aujourd'hui 48%. Cette évolution est d'autant plus notable que pour les autres catégories de diplôme, la part des employés baisse au profit des agents de maîtrise.

– Tableau 14 –

Statut dans l'emploi selon la nature du diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Université			École d'ingénieurs			École de commerce		
	Promotion			Promotion			Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010
Cadre (ou fonctionnaire A)	68	69	70	59	57	61	91	91	93	66	68	66
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	13	13	14	16	18	18	5	5	4	14	14	15
Employé (ou fonctionnaire C)	19	18	16	25	25	21	4	4	3	20	18	19
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

– Tableau 15 –

Statut dans l'emploi selon le niveau de diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Université			École d'ingénieurs			École de commerce		
	Promotion			Promotion			Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010
Cadre (ou fonctionnaire A)	68	69	70	32	28	28	73	72	72	83	87	87
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	13	13	14	26	25	24	11	13	14	4	6	6
Employé (ou fonctionnaire C)	19	18	16	42	47	48	16	15	14	13	7	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

- Tableau 16 -

Rémunération brute annuelle des jeunes diplômés en emploi (en euros)	Promotion		
	2007	2009	2010
Médiane	30 000	31 200	32 000
Moyenne	29 500	31 300	31 900

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

- Tableau 17 -

Rémunération brute annuelle (en %)	Promotion		
	2007	2009	2010
Moins de 13.000 euros	2	2	1
13 à moins de 18.000 euros	4	3	3
18 à moins de 22.000 euros	12	8	8
22 à moins de 26.000 euros	13	12	10
26 à moins de 30.000 euros	17	15	12
30.000 euros ou plus	52	60	66
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

La rémunération suit cette tendance ascendante (tableau 16). La rémunération brute annuelle moyenne des jeunes diplômés de la promotion 2010 est de 31 900 euros (contre 31 300 pour la promotion 2009) ; le salaire médian se situe autour de 32 000 euros brut annuel (contre 31 200 pour la promotion 2009). Si les niveaux de rémunération ont augmenté entre les promotions 2009 et 2010, leur croissance s'est tassée. Alors que le salaire moyen augmentait de 6% entre les promotions 2007 et 2009 (+4% pour le salaire médian), entre les promotions 2009 et 2010 la croissance n'est que de 2% pour le salaire moyen et 2,6% pour le salaire médian.

Au regard de la distribution par niveau de salaire, la proportion des jeunes diplômés déclarant percevoir plus de 30 000 euros brut par an continue à augmenter. Ils sont passés de 60% (promotion 2009) à 66% (promotion 2010).

Cette hausse profite aux catégories de rémunération les plus élevées. En effet, la part des catégories de rémunération situées entre 22 000 et 30 000 euros diminue de 5 points alors que celle des catégories de rémunération inférieure à 22 000 euros reste stable (tableau 17).

Par ailleurs, les jeunes diplômés disposant d'un statut de cadre ont un niveau de rémunération bien supérieur aux autres catégories. En effet, la rémunération moyenne des cadres est supérieure à celle des agents de maîtrise de 7 900 euros par an et à celle des employés de 11 500 euros par an (tableau 18). De même, les titulaires de CDI ont un revenu moyen supérieur à ceux des titulaires de CDD et de contrat d'intérim (tableau 19). Ceci n'est pas étonnant dans la mesure où 83% des cadres dont les salaires sont les plus élevés sont en CDI. En ce qui concerne les intérimaires, dont la rémunération est apparemment plus élevée que celle des CDI, rappelons que le salaire présenté ici est un montant annuel reconstitué, et que la durée des contrats d'intérim (beaucoup plus courte que celle des CDI) introduit davantage de fluctuations dans ce calcul.

- Tableau 18 -

Rémunération selon le statut dans l'emploi (en euros brut par an)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Cadre	Agent de maîtrise	Employé
Médiane	32 000	34 800	26 000	22 200
Moyenne	31 900	34 700	26 800	23 200

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi



– Tableau 19 –

Rémunération selon la nature du contrat (en euros brut par an)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	CDI ou titularisé	CDD ou contractuel	Intérim
Médiane	32 000	33 000	25 000	33 000
Moyenne	31 900	33 400	25 800	31 300

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

Des différences de salaires apparaissent selon la nature du diplôme (tableau 20). Sans surprise, les jeunes ingénieurs (à 93% cadres) ont les salaires les plus élevés avec une rémunération brute annuelle moyenne de 35 000 euros.

Si l'on regarde l'évolution des rémunérations dans le temps, on constate que les salaires poursuivent leur augmentation par rapport à la promotion 2009, quelle que soit la nature du diplôme : de 28 200 à 30 000 euros pour les universitaires ; de 32 800 à 33 800 pour les diplômés d'écoles de commerce ; de 34 800 à 35 000 euros pour les ingénieurs. Cette augmentation est plus sensible pour les universitaires (taux de croissance de 6,4%) et les diplômés d'écoles de commerce (taux de croissance de 3,1%) que pour les ingénieurs (taux de croissance de 0,6%). Notons que la rémunération moyenne des ingénieurs avait plus fortement cru entre les promotions 2007 et 2009 (+6,7%) que celles des universitaires et des diplômés d'écoles de commerce (autour de 3%).

On observe ainsi un rattrapage des rémunérations des jeunes diplômés de ces types de formation par rapport à celle des diplômés d'écoles d'ingénieurs. Si l'on regarde l'évolution depuis le début de la crise, la rémunération moyenne brute a augmenté de 15,4% pour les universitaires, de 9,4% pour les ingénieurs et 9% pour les diplômés des écoles de commerce. L'accroissement de la rémunération des universitaires peut être lié à la réforme LMD. L'élévation du niveau de diplômés s'est en effet traduite sur le marché de l'emploi par l'élévation de la rémunération moyenne brute.

Le niveau de rémunération croît à mesure que le niveau de diplôme augmente (tableau 21). Le revenu brut annuel moyen pour les titulaires d'un Bac + 4 est de 24 900 euros ; 32 100 pour les Bac + 5 ; 35 100 pour les Bac + 6 et plus. On observe une différence de rémunération sensible entre les diplômés de niveau Bac + 4 et les Bac + 5 (+9 100 euros) alors qu'entre les niveaux Bac + 5 et Bac + 6 et plus, cette différence est moins nette (3 000 euros).

Pour les diplômés de niveau Bac + 4 le salaire médian est inférieur au salaire moyen ce qui signifie que la moitié d'entre eux gagnent moins de 23 000 euros par an.

– Tableau 20 –

Rémunération selon la nature du diplôme (en euros brut par an)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Université	École d'ingénieurs	École de commerce
Médiane	32 000	29 100	34 800	33 000
Moyenne	31 900	30 000	35 000	33 800

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

– Tableau 21 –

Rémunération selon le niveau de diplôme (en euros brut par an)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Bac + 4	Bac + 5	Bac + 6 et plus
Médiane	32 000	23 000	32 100	35 000
Moyenne	31 900	24 900	32 100	35 100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

**CONCLUSION**

On l'a vu, les conditions d'emploi se sont améliorées pour les jeunes diplômés de la promotion 2010 en emploi par rapport à la promotion précédente. On observe en effet une augmentation relative des taux de CDI et de statut de cadre accompagnée d'un accroissement des rémunérations quels que soient la nature et le niveau de diplôme.

Néanmoins, si l'on regarde l'évolution depuis le début de la crise économique (fin 2008), on constate que toutes les catégories de diplômés n'ont pas été affectées de la même manière par la crise, et que l'amélioration constatée est toute relative pour les catégories les plus fragilisées sur le marché de l'emploi. Ainsi les diplômés de niveau Bac + 4 issus de formations universitaires n'ont pas rattrapé le taux de CDI enregistré avant la crise : 72% pour la promotion 2006 contre

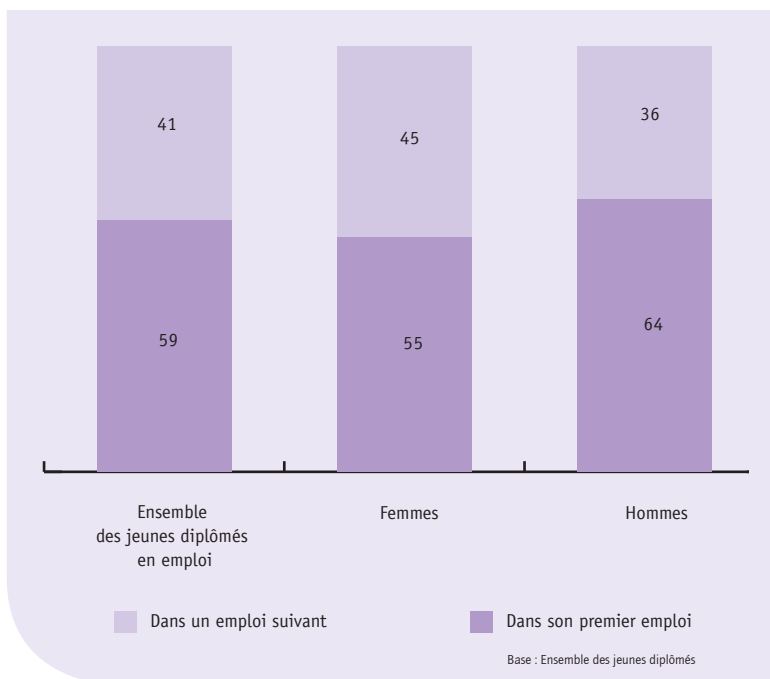
65% pour la promotion 2010. Les catégories les plus fragiles servent ainsi de variable d'ajustement sur un marché de l'emploi encore incertain. Elles ont été les premières à subir la crise et sont les dernières à sentir les effets de la stabilisation du marché de l'emploi.

À l'inverse, les catégories de diplômés les moins fragiles sont celles qui ont subi moins fortement la crise et qui profitent le mieux de la stabilisation du marché de l'emploi. Les parts de CDI et de statut de cadre chez les ingénieurs ont non seulement augmenté, mais dépassé les taux enregistrés avant la crise : 86% d'ingénieurs en CDI pour la promotion 2006 contre 89% pour la promotion 2010.

On constate ainsi que les écarts, loin de se réduire, se creusent entre les catégories de diplômés les plus et les moins favorisés. Alors que l'écart entre le taux de CDI des ingénieurs et celui des universitaires était de 14 points pour la promotion 2006, il est de 24 points pour la promotion 2010.

## - LES CONDITIONS D'EMPLOI DES FEMMES -

- Figure 5 -  
Situation professionnelle des jeunes diplômés en emploi, selon le sexe (en %)



**L'ACCÈS À L'EMPLOI EST PLUS DIFFICILE POUR LES FEMMES**

Les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes. 79% des femmes diplômées de la promotion 2009 sont en emploi contre 85% des hommes. Parmi elles, seules 55% sont dans leur premier emploi, soit 9 points de moins que pour les hommes (figure 5).

Cet écart est très corrélé avec le parcours de formation différencié selon le sexe (tableau 22). Les femmes sont surreprésentées à l'Université et dans les disciplines Arts, édition, communication, journalisme, Lettres, langues, LEA, documentation, Sciences humaines, Droit, Ressources humaines (taux de femmes supérieur à 70%). On constate que les formations les plus féminisées sont aussi celles dont les taux d'emploi et d'insertion sont les plus faibles : Sciences humaines, Droit, Arts, édition, communication, journalisme et Lettres, langues, LEA, documentation ont un taux d'emploi inférieur à 76% et un

taux d'insertion inférieur à 88%. À l'inverse, les femmes sont peu présentes dans les disciplines dont les taux d'emploi et d'insertion sont élevés : Mathématiques, Informatique, télécommunications, multimédia, Électronique, micro-électronique et Technologies, industrie, ingénierie (taux d'emploi supérieur à 88% ; taux d'insertion supérieur à 95%).

On note aussi que dans l'ensemble, plus une discipline donne accès à l'emploi en CDI, moins les femmes y sont présentes.

– Tableau 22 –

Proportion de femmes selon la discipline de formation (en %)	Taux d'emploi	Part des diplômés en emploi en CDI	Part des femmes
Ensemble des jeunes diplômés	82	76	49
Arts, édition, communication, journalisme	69	61	85
Lettres, langues, LEA, documentation	68	66	79
Sciences humaines	76	43	77
Ressources humaines, administration	79	71	73
Droit	72	60	73
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	87	59	67
Agronomie, alimentaire, environnement	76	61	65
Marketing	79	80	63
Tourisme, hôtellerie, transport	86	70	60
Sciences politiques, fiscalité	72	53	59
Chimie, sciences de la vie	73	52	57
Commercial, commerce international	81	78	52
Gestion, management	83	82	49
Économie	79	50	46
Génie, civil, BTP, architecture, design	86	80	42
Physique, sciences de la terre	83	73	40
Comptabilité, contrôle de gestion	85	82	38
Finance, banque, assurance	83	83	37
Mathématiques	97	82	27
Technologie, industrie, ingénierie	88	88	23
Informatique, télécommunications, multimédia	94	95	18
Électronique, micro-électronique	93	91	12

Source : Apec, 2012

Base : Ensemble des jeunes diplômés

- Tableau 23 -

Part des femmes selon la nature du diplôme (en %)	Part des diplômés en emploi en CDI	Part des femmes
Université	77	42
École de commerce	82	26
École d'ingénieurs	92	12

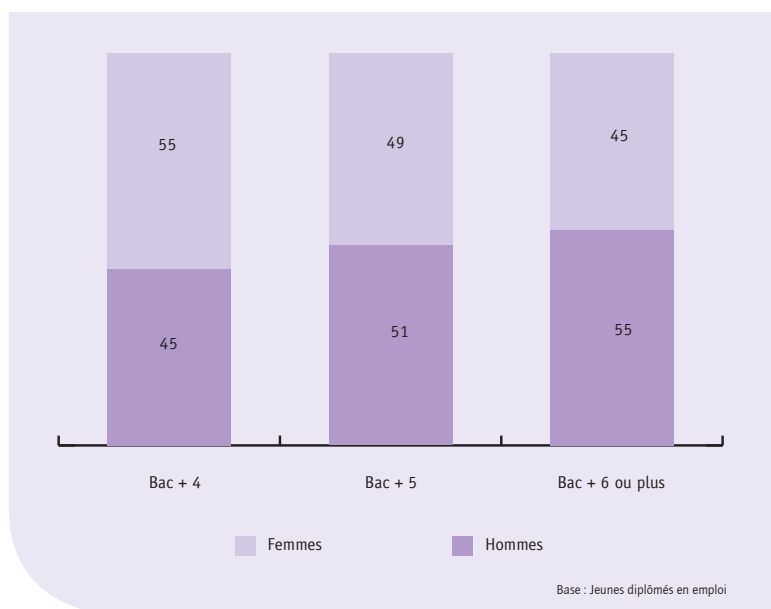
Source : Apec, 2012

Base : Ensemble des jeunes diplômés

La même observation peut être faite en ce qui concerne les natures de diplôme : alors que les diplômés d'écoles d'ingénieurs affichent un taux d'emploi de 92%, soit 10 points au-dessus de la moyenne, la part des femmes parmi leurs diplômés n'est que de 12% (tableau 23).

Enfin, alors que la probabilité de trouver un emploi pérenne augmente avec le niveau d'étude, les femmes sont surreprésentées parmi les diplômés de niveau Bac + 4 (55%) (figure 6).

- Figure 6 - Répartition des jeunes diplômés en emploi par sexe, selon le niveau de diplôme (en %)



Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

## LES CONDITIONS D'EMPLOI DES FEMMES MOINS FAVORABLES QUE CELLES DES HOMMES

Parmi les jeunes femmes diplômées en emploi, 67% sont employées dans le secteur des Services, contre 61% des hommes (tableau 24). La moitié occupent les fonctions Commercial, marketing, Gestion, finance, administration et Études, recherche, développement. Notons que les fonctions Santé, social, culture, Ressources humaines, enseignement et Communication, création sont des fonctions féminisées à plus de 70% (tableau 25).

– Tableau 24 –

Répartition des jeunes diplômés en emploi par secteur d'activité de l'entreprise, selon le sexe (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Femmes	Hommes
Services	62	67	61
Industrie	25	19	27
Commerce	10	11	8
Construction, BTP	3	3	4
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

– Tableau 25 –

Répartition des jeunes diplômés en emploi par fonction, selon le sexe (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Femmes	Hommes
Commercial, marketing	20	21	18
Études, recherche, développement	19	15	25
Gestion, finance, administration	14	16	12
Informatique	14	7	20
Services techniques	11	11	11
Ressources humaines, enseignement	8	13	4
Communication, création	6	10	2
Production industrielle, travaux et chantiers	5	2	6
Santé, social, culture	2	4	1
Direction d'entreprise	1	1	1
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

Elles sont majoritairement employées dans les PME (28%) et les entreprises de taille intermédiaire (35%). Elles sont surreprésentées dans les TPE : 17% contre 11% des hommes. Inversement, elles sont largement sous-représentées dans les grandes entreprises. Alors que 32% des jeunes diplômés sont en emploi dans des structures de plus de 5 000 salariés, on n'y retrouve que 20% des femmes (tableau 26).

68% des femmes de la promotion 2010 en emploi sont en CDI, contre 83% des hommes (tableau 27). De même, la proportion de femmes qui ont le statut de cadre (61%), bien qu'en augmentation, reste très inférieure à celle des hommes (79%) (tableau 28).

Non seulement il existe un écart très net entre les conditions d'emploi des femmes et celles des hommes, mais il ne cesse de s'accroître. Notamment, l'écart entre le taux de CDI des hommes et celui des femmes est passé de 12 points pour la promotion 2007 à 15 points pour la promotion 2010.

- Tableau 26 -

Répartition des jeunes diplômés en emploi par taille d'entreprise, selon le sexe (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Femmes	Hommes
Moins de 20 salariés	14	17	11
De 20 à 249 salariés	27	28	26
De 250 à 4999 salariés	33	35	31
Plus de 5000 salariés	26	20	32
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

- Tableau 27 -

Nature du contrat de travail selon le sexe (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Femmes			Hommes		
	Promotion			Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010
CDI / titularisé	76	73	76	70	65	68	82	78	83
CDD / contractuel	20	21	20	25	29	27	14	15	13
Intérim	2	3	2	3	3	3	1	3	2
Autre	2	3	2	2	3	2	3	4	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

- Tableau 28 -

Statut dans l'emploi selon le sexe (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi			Femmes			Hommes		
	Promotion			Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010	2007	2009	2010
Cadre (ou fonctionnaire A)	68	69	70	56	57	61	79	80	79
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	13	13	14	16	17	17	10	10	11
Employé (ou fonctionnaire C)	19	18	16	28	26	22	11	10	10
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

La rémunération des femmes est également plus faible (tableau 29, tableau 30). On observe une différence de 5 000 euros entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes. Cet écart est encore plus marqué si l'on s'intéresse à la distribution par niveau de salaire, et en particulier à la fréquence des

salaires les plus élevés. En effet, 51% des jeunes femmes diplômées de la promotion 2010 déclarent gagner plus de 30 000 euros brut par an contre 79% des hommes. Inversement 7% des femmes gagnent moins de 18 000 euros brut par an, contre 2% des hommes.

– Tableau 29 –

Rémunération selon le sexe (en euros bruts par an)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Femmes	Hommes
Médiane	32 000	30 000	34 500
Moyenne	31 900	29 200	34 200

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

– Tableau 30 –

Rémunération brute annuelle selon le sexe (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Femmes	Hommes
Moins de 13.000 euros	1	2	-
13 à moins de 18.000 euros	3	5	2
18 à moins de 22.000 euros	7	11	4
22 à moins de 26.000 euros	10	15	6
26 à moins de 30.000 euros	13	16	9
30.000 euros ou plus	66	51	79
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

## DES INÉGALITÉS QUI SE CREUSENT EN PÉRIODE DE CRISE

En temps de crise, les femmes sont fragilisées sur le marché de l'emploi. Elles sont les premières à être touchées par la conjoncture. Ainsi, on constate que les femmes de la promotion 2009 ont été un peu plus affectées par la crise que les hommes : baisse du taux de CDI de 5 points pour les femmes et de 4 points pour les hommes par rapport à la promotion 2007. Par ailleurs, elles profitent moins bien de l'amélioration des conditions d'emploi : le taux de CDI augmente de 3 points pour les femmes par rapport à la promotion 2009 alors que pour les hommes, le taux augmente de 5 points. Malgré l'amélioration de leurs conditions d'emploi, elles ne sont pas revenues aux taux enregistrés pour la promotion 2007 contrairement aux hommes.

Au regard du profil des jeunes diplômés, les inégalités observées entre les femmes et les hommes semblent s'expliquer par des parcours de formation différenciés. Les femmes sont surreprésentées dans les formations les moins favorables à l'accès à un emploi cadre pérenne, comme les formations universitaires moins longues et les disciplines moins porteuses. A contrario, elles sont sous-représentées dans les formations les plus rentables sur le marché de l'emploi cadre. En effet, les hommes constituent les trois quarts des diplômés des écoles d'ingénieurs, voie royale vers l'emploi cadre pérenne (91% des ingénieurs sont en emploi, 89% en CDI et 93% ont un statut de cadre). Cependant, ce facteur n'explique pas l'intégralité des écarts entre hommes et femmes. Les études de l'Apec portant sur ce sujet<sup>2</sup> ont montré la persistance d'un écart intrinsèque en faveur des hommes, « toutes choses égales par ailleurs » (une fois neutralisé l'effet des différences de formation, d'expérience, de niveau de poste, etc.) de l'ordre de 7%, et qui apparaît donc comme un pur effet discriminatoire.

2. Par exemple : *Les écarts de salaire entre hommes et femmes cadres, une approche par âge*, Apec, février 2010.

## - L'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS DANS LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ -

Note :

Parmi les jeunes diplômés interrogés, 14% sont en emploi dans le secteur public (fonction publique, entreprise publique ou secteur semi-public). Le profil des jeunes diplômés interrogés pour l'enquête n'est pas représentatif des jeunes diplômés en emploi dans le secteur. En effet, la population étudiée a la particularité d'être inscrite à l'Apec. Or, le secteur public a ses propres canaux de recrutement (concours). Certaines catégories de jeunes diplômés, notamment ceux qui s'orientent vers l'enseigne-

ment ou la fonction publique hospitalière, utilisent peu les services de l'Apec pour leur recherche d'emploi et ne sont donc pas présents dans l'échantillon de l'enquête.

Par ailleurs, les modes et pratiques de recrutement, les types de contrat proposés, les statuts dans l'emploi, les entreprises ou structures qui recrutent sont spécifiques au secteur. Nous le verrons, les conditions d'emploi dans le secteur public diffèrent fortement de celles en vigueur dans le secteur privé.

- Tableau 31 -

Comparaison du profil des diplômés en emploi dans le secteur public et dans le secteur privé (en %)		
Sexe	Secteur public	Secteur privé
Hommes	42	54
Femmes	58	46
Total	100	100
Nature du diplôme		
Université	68	35
École d'ingénieurs	13	27
École de commerce	9	27
Autres	10	11
Total	100	100
Niveau de diplôme		
Bac + 4	7	7
Bac + 5	79	85
Bac + 6 ou plus	14	8
Total	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

Les jeunes diplômés en emploi dans le secteur privé représentent 86% de la population étudiée. Le profil et le parcours des jeunes diplômés en emploi dans ce secteur se rapprochent donc de l'ensemble des jeunes diplômés en emploi, analysés précédemment

### - DES PROFILS DIFFÉRENCIÉS SELON LES SECTEURS

Si l'on compare les jeunes diplômés en emploi selon le secteur (public ou privé) qui les emploie, on observe des profils très différents (tableau 31).

Le secteur public est très féminisé. 58% des jeunes diplômés en emploi dans le secteur public sont des femmes, part en augmentation par rapport à la promotion 2009 (+4 points). À l'inverse, les hommes sont surreprésentés dans le secteur privé.



Le secteur public recrute majoritairement des universitaires (68%). La part des universitaires est augmentée de 5 points par rapport à la promotion 2009, contrairement à celle des ingénieurs qui a chuté de 7 points.

Dans le secteur privé on retrouve de façon homogène les différentes formations. Par rapport à la promotion précédente, la part des universitaires a diminué de 2 points au profit des ingénieurs (27%).

L'érosion des niveaux Bac + 4 s'observe quel que soit le secteur. Alors que 12% des jeunes diplômés de la promotion 2009 employés dans le secteur public avaient un niveau Bac + 4 (10% dans le secteur privé), ce niveau ne représente plus que 7% de chaque secteur. La part des Bac + 5 dans le secteur public est de 79%. Elle est de 85% dans le privé.

Le secteur public emploie proportionnellement plus de jeunes diplômés niveau Bac + 6 ou plus que le secteur privé (14 % contre 8 %).

Alors que le secteur privé emploie des diplômés des disciplines *Technologie, industrie, ingénierie, Informatique, télécommunications, multimédia* ou *Marketing*, le secteur public emploie proportionnellement davantage de diplômés en *Droit, Sciences humaines* ou encore *Chimie, sciences de la vie* (tableau 32).

– Tableau 32 –

Discipline de formation selon le secteur public ou privé (en %)	Secteur public	Secteur privé
Droit	13	4
Sciences humaines	12	3
Technologie, industrie, ingénierie	9	16
Chimie, sciences de la vie	9	3
Économie	7	2
Gestion, management	5	9
Informatique, télécommunications, multimédia	4	12
Ressources humaines, administration	4	5
Électronique, micro-électronique	4	4
Génie, civil, BTP, architecture, design	4	3
Agronomie, alimentaire, environnement	4	3
Arts, édition, communication, journalisme	4	3
Marketing	3	10
Tourisme, hôtellerie, transport	3	3
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	3	2
Commercial, commerce international	2	7
Finance, banque, assurance	2	5
Physique, sciences de la terre	2	1
Sciences politiques, fiscalité	2	1
Lettres, langues, LEA, documentation	2	1
Comptabilité, contrôle de gestion	1	2
Mathématiques	1	1
Total	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

- Tableau 33 -

Secteur d'activité selon le secteur public ou privé (en %)	Secteur public	Secteur privé
Services	85	59
Industrie	11	26
Construction, BTP	2	3
Commerce	1	11
Agriculture	1	1
Total	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

- Tableau 34 -

Taille de l'entreprise employeuse selon le public ou privé (en %)	Secteur public	Secteur privé
Moins de 20 salariés	5	15
De 20 à 249 salariés	20	28
De 250 à 4999 salariés	35	33
Plus de 5000 salariés	40	24
Total	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

## EMPLOI PUBLIC, EMPLOI PRIVÉ : DES DIFFÉRENCES LIÉES AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE SECTEUR

85% des jeunes diplômés en emploi dans le secteur public travaillent dans les Services, principalement dans l'Administration publique (32%), l'Éducation, formation (14%) et l'Ingénierie, R&D (13%) (tableau 33).

Si le secteur privé recrute aussi majoritairement dans les services, non seulement la proportion est moindre (59%) mais le détail des principales activités diffère : Informatique (14%), Ingénierie, R&D (9%) et Banque, assurance (6%).

Par ailleurs, plus d'un quart des jeunes diplômés en emploi dans le privé sont dans l'Industrie, notamment dans l'Automobile, aéronautique, autres matériels de transport (7%).

Les jeunes diplômés employés dans le secteur public travaillent dans des structures de plus grande taille que ceux employés dans le secteur privé (tableau 34). Ainsi, dans le public, 40% sont dans des structures de plus de 5 000 salariés (contre 24% dans le privé) alors que 43% des jeunes diplômés en emploi dans le secteur privé travaillent dans des entreprises de moins de 250 salariés (contre 25% dans le public). On observe que la part des jeunes diplômés employés dans les grandes entreprises est plus importante (+2 points) par rapport à la promotion 2009 (22% dans des entreprises de plus de 5 000 salariés) et ce, au détriment de ceux embauchés dans des TPE (-3 points).

Le secteur public recrute principalement dans les fonctions Études, recherche, développement (31%), Gestion, finance, administration (21%) et Ressources humaines, enseignement (11%) (tableau 35). Le secteur privé, quant à lui, emploie des jeunes dans les fonctions Commercial, marketing (20%), Études, recherche, développement (17%) et Informatique (16%). Notons que les fonctions exercées dans les secteurs public et privé ne relèvent pas des mêmes métiers<sup>3</sup>. À titre d'exemple, la fonction Études, recherche, développement recouvre dans le secteur public des métiers comme chercheur, chargé de mission en urbanisme, chargé de mission en affaires européennes... Dans le secteur privé elle recouvre les métiers de chargé d'études socio-économiques, actuaire, ingénieur tests et essais...

## – DES CONDITIONS D'EMPLOI DIFFÉRENCIÉES

84% des jeunes diplômés en emploi dans le secteur privé sont en CDI, contre 29% seulement dans le public (tableau 36). Inversement, 12% sont en CDD, contre 65% dans le secteur public. Cette différence s'explique déjà par la spécificité des modalités d'embauche du secteur public. En effet, dans le secteur public, à l'embauche, les contrats sont souvent à durée déterminée, de durée plus longue, avec reconduction quasi automatique, et la titularisation dans le poste s'obtient par concours. Le statut de contractuel n'est donc pas associé au même degré de précarité que dans le secteur privé.

3. Cf. *L'insertion professionnelle des jeunes diplômés : promotion 2009*, p. 34-39, Apec, décembre 2011.

– Tableau 35 –

Fonction occupée selon le secteur privé ou public (en %)	Secteur public	Secteur privé
Études, recherche, développement	31	17
Gestion, finance, administration	21	13
Ressources humaines, enseignement	11	8
Services techniques	9	12
Communication, création	7	6
Santé, social, culture	7	2
Commercial, marketing	6	20
Informatique	4	16
Production industrielle, travaux et chantiers	3	5
Direction d'entreprise	1	1
Total	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

– Tableau 36 –

Nature du contrat de travail selon le secteur public ou privé (en %)	Secteur public	Secteur privé
CDI / titularisé	29	84
CDD / contractuel	65	12
Intérim	3	2
Autre	3	2
Total	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

- Tableau 37 -

Statut dans l'emploi selon le secteur public ou privé (en %)	Secteur public	Secteur privé
Cadre (ou fonctionnaire A)	65	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	19	13
Employé (ou fonctionnaire C)	16	16
Total	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

- Tableau 38 -

Rémunération selon le secteur public ou privé (en euros bruts par an)	Secteur public	Secteur privé
Médiane	26 000	33 000
Moyenne	27 000	32 600

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

- Tableau 39 -

Rémunération brute annuelle selon le secteur public ou privé (en %)	Secteur public	Secteur privé
Moins de 13.000 euros	3	1
13 à moins de 18.000 euros	11	2
18 à moins de 22.000 euros	16	6
22 à moins de 26.000 euros	18	9
26 à moins de 30.000 euros	13	12
30.000 euros ou plus	39	70
Total	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

Alors que pour la promotion 2009 le statut cadre était aussi répandu dans le secteur privé que dans le secteur public, on observe pour la promotion 2010 une diminution de la part des jeunes diplômés au statut de cadre dans le secteur public : 65%, soit -3 points (tableau 37). En revanche, dans le secteur privé, la proportion de cadres a augmenté de 2 points.

Au regard de la promotion 2009, on observe une amélioration des conditions d'emploi des jeunes diplômés dans le secteur privé : les taux de CDI et de cadres ont augmenté respectivement de 4 et de 3 points. Dans le secteur public, au contraire, les conditions semblent se dégrader. On observe un tassement des titularisations et une baisse de la part des fonctionnaires de catégorie A (-3 points). La part des contrats à durée déterminée est en constante augmentation (+3 points) par rapport à la promotion précédente. Le secteur public, incité par des mesures gouvernementales (hausse du financement des contrats aidés en 2009), a en effet eu recours aux emplois aidés pour faire face à la crise. Aussi depuis le début de la crise, le taux de titularisation a chuté de 11 points dans le secteur public alors que, dans le même temps, la part des contrats à durée déterminée a augmenté de 12 points. Dans le secteur privé, on est quasiment revenu aux taux affichés par la promotion 2006 d'avant crise (86% de CDI et 11% de CDD). En outre, alors que la part des cadres du privé était bien inférieure à celle des fonctionnaires de catégorie A du public pour la promotion 2006 (40% de cadres du secteur privé, contre 66% de fonctionnaires A), le rapport s'est aujourd'hui inversé : 71% de cadres dans le privé contre 65% de fonctionnaires A dans le public.

L'écart entre les deux secteurs s'est creusé par rapport à la vague précédente. En un an, la différence entre le taux de CDI dans le privé et le taux de titularisation dans le public est passée de 46 à 55 points. Dans le même temps, la différence entre le taux de cadres et le taux de fonctionnaires A est passée de 26 points en faveur du secteur public à 6 points en faveur du privé.

Par ailleurs, dans le secteur privé, la rémunération est supérieure de 5 600 euros en moyenne (tableau 38). Cet écart est encore plus marqué si l'on considère les rémunérations par tranche : 70% des jeunes diplômés employés dans le secteur privé déclarent toucher plus de 30 000 euros, contre 39% dans le public (tableau 39).

Si l'on interroge les jeunes diplômés sur leurs conditions d'emploi, ils sont satisfaits quel que soit le secteur dans lequel ils exercent : 82% de satisfaction pour le secteur public et 80% pour le privé. Cependant, quand on entre dans le détail des discours, les jeunes diplômés en emploi dans le privé affichent un taux de satisfaction bien supérieur en termes de statut (79% contre 73% dans le public) et de type de contrat obtenu (85% contre 49% dans le public). Notons que les jeunes diplômés en emploi dans le secteur privé sont à 83% satisfaits de leur mission contre 79% pour ceux en emploi dans le secteur public.

## — CONCLUSION —

Le secteur public et le secteur privé possèdent des spécificités propres qui expliquent la différence des profils des jeunes diplômés qui y sont en emploi, des fonctions occupées et des conditions d'emploi. Tandis que celles-ci s'améliorent dans le secteur privé, elles se précarisent dans le secteur public. On l'a vu, le taux de contrats temporaires non titulaires a explosé depuis le début de la crise et la situation ne semble pas, encore, s'améliorer, même si l'on observe une stabilisation du taux de titularisation. L'amélioration tardive des conditions d'emploi dans le secteur public s'explique par l'ensemble des dispositions qui réglemente le marché de l'emploi public. La loi du 1er mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels laisse envisager une amélioration sensible des conditions d'emploi dans le secteur public pour l'année à venir.



– 3 –

## – LES JEUNES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC + 4 ET PLUS EN RECHERCHE D'EMPLOI –

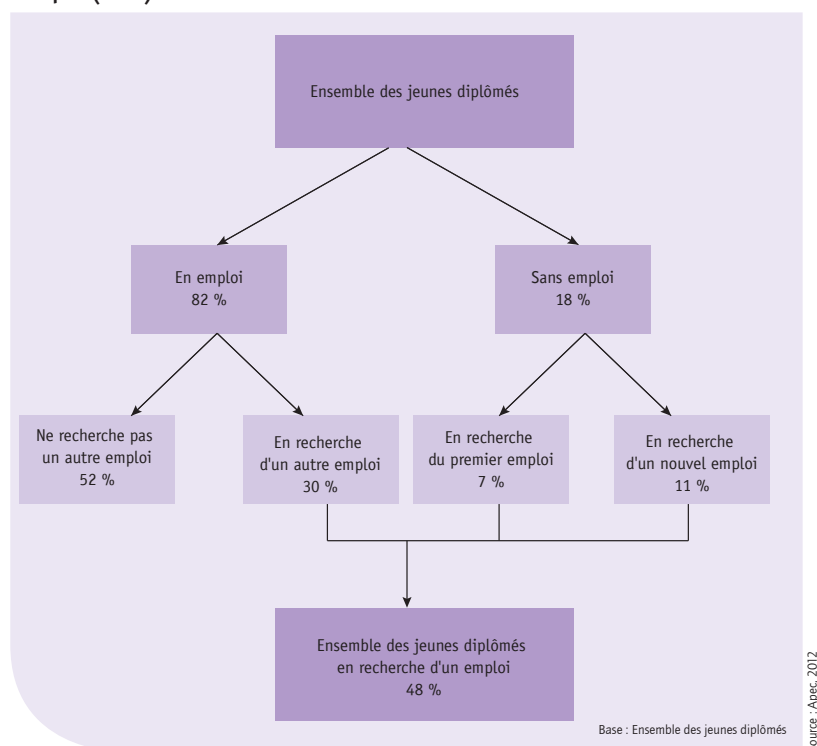
- 38 Profil des jeunes diplômés en recherche d'emploi
- 42 Le poste recherché
- 50 Les modalités de la recherche d'emploi

## - PROFIL DES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI -

### LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 18% des jeunes diplômés de la promotion 2010 sont sans emploi (figure 7). Ce taux ne marque pas de changement par rapport à celui observé sur la promotion précédente (17%).

- Figure 7 -  
Répartition des jeunes diplômés selon leur situation d'emploi et/ou de recherche d'emploi (en %)





De même, la proportion des jeunes diplômés cherchant toujours leur premier emploi est quasi-identique par rapport à la promotion précédente : 7%. On observe aussi peu de variations en ce qui concerne la proportion de ceux qui, après une période d'emploi, sont actuellement sans emploi et en recherchent un nouveau ; ils sont 11% (figure 8).

La situation économique n'a pas permis de retrouver le niveau d'emploi de l'enquête de 2008, à savoir un taux d'insertion de 97% et un taux d'emploi de 91%.

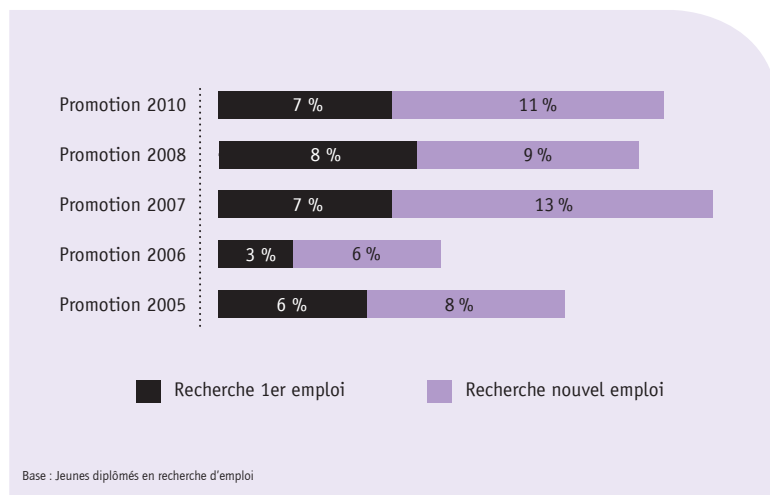
La stabilité de la part des jeunes diplômés en poste qui recherchent un autre emploi montre autant la satisfaction globale dans l'emploi occupé (95% se déclarent satisfaits sont, notamment en termes d'intérêt des missions, d'autonomie et d'ambiance de travail) que le manque de confiance dans le marché de l'emploi.

## LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Le niveau du diplôme a aussi un effet notable sur la situation d'emploi : 27% des Bac + 4 recherchent un emploi, alors que ce n'est le cas que pour 17% des Bac + 5 et 19% des Bac + 6 et plus.

La nature du diplôme est également importante (tableau 40). Parmi les diplômés des écoles d'ingénieurs, la grande majorité des jeunes en recherche d'emploi sont en poste. Cette proportion est moins élevée pour les diplômés d'écoles de commerce, et surtout les universitaires. De plus, ces derniers sont la catégorie où la part des jeunes diplômés toujours à la recherche de leur premier emploi est la plus forte, alors qu'elle est particulièrement faible chez les ingénieurs.

– Figure 8 –  
Jeunes diplômés en recherche d'emploi dans les 5 dernières enquêtes (en %)



– Tableau 40 –

Situation de recherche d'emploi selon la nature du diplôme (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en recherche d'emploi	En recherche de leur 1er emploi	En recherche d'un nouvel emploi	En emploi, en recherche d'un autre emploi
Université	100	20	21	59
École de commerce	100	12	25	63
École d'ingénieurs	100	7	19	74

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en recherche d'emploi

On note également que la proportion des jeunes diplômés qui recherchent un premier emploi deux ans après la fin de leur formation varie largement : de 1% à 16% selon la discipline de formation (tableau 41).

- Tableau 41 -

Jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi, selon la discipline de formation (en %)	Taux d'emploi	En recherche d'un premier emploi		Évolution 2010/2009
		Promotion 2009	Promotion 2010	
<b>Ensemble des jeunes diplômés</b>	82	8	7	-1
Lettres, langues, LEA, documentation	68	17	19	2
Arts, édition, communication, journalisme	69	12	17	5
Ressources humaines, administration	79	2	16	14
Agronomie, alimentaire, environnement	76	7	15	8
Économie	79	12	14	2
Droit	72	27	13	-14
Chimie, sciences de la vie	73	13	13	-
Marketing	79	8	13	5
Commercial, commerce international	81	8	13	5
Sciences politiques, fiscalité	72	7	12	5
Sciences humaines	76	9	12	3
Gestion, management	83	4	12	8
Comptabilité, contrôle de gestion	85	7	12	5
Physique, sciences de la terre	83	16	11	-5
Génie, civil, BTP, architecture, design	86	5	10	5
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	87	6	9	3
Finance, banque, assurance	83	6	8	2
Technologie, industrie, ingénierie	88	3	7	4
Tourisme, hôtellerie, transport	86	4	5	1
Électronique, micro-électronique	93	1	4	3
Informatique, télécommunications, multimédia	94	2	2	-
Mathématiques	97	2	1	-1

Source : Apec, 2012

Base : Ensemble des jeunes diplômés

Le taux global d'insertion est équivalent à celui de la promotion précédente, mais l'écart s'est réduit entre les disciplines, notamment du fait de la meilleure insertion des étudiants en *Droit* et en *Physique, sciences de la terre*. En ce qui concerne ces derniers, leur taux d'insertion est de 10 points supérieur à celui de la promotion précédente. Il semblerait que ces jeunes aient davantage trouvé des débouchés en informatique scientifique et technique, notamment en calcul des structures, ou dans les fonctions d'études et de recherche, surtout dans le domaine de l'optique (laser, LED<sup>4</sup>...). Ces débouchés viennent s'ajouter à ceux du nucléaire ou de l'environnement. En ce qui concerne les juristes, il a déjà été observé que leur

taux d'emploi augmentait lorsque la conjoncture économique se dégradait, sans doute en relation avec un accroissement des difficultés à gérer par les entreprises en rapport avec les impayés, les plans sociaux, etc.

La situation est également contrastée en ce qui concerne les jeunes sans emploi qui sont en recherche d'un nouveau poste, avec un écart de 2 à 20 points (tableau 42). En général, ce sont les disciplines scientifiques et technologiques (principalement les *Mathématiques, l'Électronique, micro-électronique et l'Informatique, télécommunications, multimédia*) qui donnent accès aux emplois stables.

4. Diodes électro-luminescentes.

– Tableau 42 –

Jeunes diplômés sans emploi à la recherche d'un nouvel emploi, selon la discipline de formation (en %)	Taux d'emploi	En recherche d'un nouvel emploi		Évolution 2010/2009
		Promotion 2009	Promotion 2010	
<b>Ensemble des jeunes diplômés</b>	82	9	11	2
Lettres, langues, LEA, documentation	68	8	19	11
Arts, édition, communication, journalisme	69	15	17	2
Ressources humaines, administration	79	11	16	5
Agronomie, alimentaire, environnement	76	12	15	3
Économie	79	16	14	-2
Marketing	79	9	13	4
Droit	72	10	13	3
Commercial, commerce international	81	15	13	-2
Chimie, sciences de la vie	73	10	13	3
Sciences politiques, fiscalité	72	15	12	-3
Sciences humaines	76	14	12	-2
Gestion, management	83	13	12	-1
Comptabilité, contrôle de gestion	85	12	12	-
Physique, sciences de la terre	83	13	11	-2
Génie, civil, BTP, architecture, design	86	8	10	2
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	87	2	9	7
Finance, banque, assurance	83	9	8	-1
Technologie, industrie, ingénierie	88	4	7	3
Tourisme, hôtellerie, transport	86	13	5	-8
Informatique, télécommunications, multimédia	94	1	4	3
Électronique, micro-électronique	93	2	3	1
Mathématiques	97	9	2	-7

Base : Ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec, 2012

## - LE POSTE RECHERCHÉ -

### - DES SITUATIONS TRÈS VARIABLES SELON LES FONCTIONS ET LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI.

La durée de recherche varie fortement selon la situation professionnelle. La moitié des jeunes diplômés qui n'ont pas encore accédé à un premier emploi le recherchent depuis plus d'un an, et cette durée descend à 4 mois pour ceux qui, ayant déjà travaillé, sont à la recherche d'un nouvel emploi. Quant à ceux qui, en poste, recherchent un autre emploi, ils sont seulement la moitié à être en recherche depuis plus d'un mois.

Les diplômés en poste dans la fonction Santé, social, culture cherchent depuis sensiblement plus longtemps, la moitié d'entre eux disant s'être remis sur le marché depuis plus de 5 mois : signe d'un marché de l'emploi davantage saturé dans cette fonction.

Seuls 25% des jeunes sans emploi qui recherchent un nouvel emploi avaient précédemment un CDI (contre 59% pour l'ensemble des jeunes ayant eu un premier emploi). 35% estiment que l'emploi qu'ils occupaient correspondait à un job alimentaire.

Le poste recherché a bien évidemment un impact sur le taux d'emploi et le taux d'insertion des jeunes : alors que 3% des jeunes diplômés cherchent un emploi en Informatique, cette fonction occupe 14% des diplômés en poste. Dans une moindre mesure, les jeunes diplômés de la fonction Services techniques sont dans une situation similaire, avec une proportion faible de jeunes n'ayant pas encore obtenu un premier emploi (tableau 43).

- Tableau 43 -

Fonction occupée et fonction recherchée (en %)	Poste occupé*		Poste recherché **		
	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	En emploi, ne recherchant pas d'emploi	En emploi, en recherche d'un autre emploi	Sans emploi, en recherche d'un nouvel emploi	En recherche d'un premier emploi
Commercial, marketing	19	18	18	21	18
Communication, création	6	6	9	13	14
Direction d'entreprise	1	1	2	1	-
Études, recherche, développement	20	20	22	18	24
Gestion, finance, administration	14	13	15	15	22
Informatique	14	17	6	4	3
Production industrielle, travaux et chantiers	5	5	3	3	3
Ressources humaines, enseignement	8	7	11	12	6
Santé, social, culture	2	2	4	5	4
Services techniques	11	11	10	8	6
Total	100	100	100	100	100

\* Base : Jeunes diplômés en emploi

\*\* Base : Jeunes diplômés sans emploi

Source : Apec, 2012

A contrario, 14% des jeunes qui n'ont jamais travaillé et 13% des jeunes diplômés sans emploi en recherche d'un nouvel emploi souhaitent travailler dans la fonction Communication, création, alors que seulement 6% des jeunes en emploi y occupent un poste. Cet écart de 1 à 2 entre les souhaits d'emploi et l'emploi occupé se retrouve également dans la fonction Santé, social, culture, avec un impact moindre dans la mesure où les effectifs concernés sont relativement réduits.

En revanche le secteur d'activité n'est pas un critère primordial pour les jeunes diplômés en recherche, qu'ils n'aient jamais travaillé ou qu'ils soient sans emploi et à la recherche d'un nouveau poste : ils sont respectivement 30% et 25% à ne pas avoir de préférence pour un secteur en particulier, alors que les

jeunes en emploi qui recherchent un autre emploi ne sont que 20% à ne pas exprimer de préférence. De manière générale, les jeunes sans emploi à la recherche d'un nouveau poste qui expriment une préférence pour un secteur d'activité donné sont un peu plus attirés que les autres par le commerce et la distribution, secteur qui offre un peu plus d'opportunités d'emploi (tableau 44).

L'Industrie, malgré les difficultés qu'elle connaît actuellement, reste un secteur particulièrement attractif pour les jeunes diplômés. Alors que 25% des jeunes diplômés en activité travaillent dans ce secteur, ils sont 37% de ceux qui cherchent un nouvel emploi à vouloir intégrer ce secteur, principalement l'industrie des transports (automobile, aéronautique, ferroviaire) et la pharmacie.

– Tableau 44 –

Secteur d'activité de l'emploi occupé et de l'emploi recherché (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Emploi recherché **		
		Ensemble des jeunes diplômés en emploi	Jeunes diplômés dans leur premier emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
Industrie	25	37	38	32
Construction, BTP	3	3	3	3
Commerce	10	8	7	12
Services	62	52	52	53
Total	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

\* Base : Jeunes diplômés en emploi  
 \*\* Base : Jeunes diplômés à la recherche d'un emploi

Dans le secteur des services, le secteur de la banque, assurance, pourtant touché par la crise attire 8% des jeunes en recherche, suivi par le secteur communication, médias et études de marché.

La taille de l'entreprise est également un critère secondaire pour les jeunes en recherche d'emploi, puisque la moitié seulement expriment une préférence pour une certaine catégorie de taille (c'est le cas de 63% des jeunes en poste à la recherche d'un nouvel emploi). À noter que les entreprises de moins de 250 salariés sont choisies plus souvent par les jeunes sans emploi (6 sur 10 d'entre eux) que par ceux qui sont en poste et recherchent un autre emploi (1 sur 2).

#### 4 JEUNES EN EMPLOI SUR 10 À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU POSTE

La part des jeunes diplômés en poste est importante parmi les jeunes qui recherchent un emploi : en Mathématiques elle atteint presque 9 sur 10, et elle n'est inférieure à 1 sur 2 que dans une seule discipline de formation : Lettres, langues, LEA, documentation, discipline qui a vu ses débouchés se réduire fortement par rapport à l'an dernier (tableau 45). On peut remarquer que les disciplines où le taux d'insertion est le plus faible correspondent à celles où la part des jeunes en emploi en recherche d'un autre emploi est la plus réduite, vraisemblablement parce que ces derniers, ayant vécu une situation difficile et constatant que la conjoncture économique leur est peu favorable, préfèrent « tenir que courir ».

- Tableau 45 -

Situation de recherche d'emploi selon la discipline de formation (en %)	En recherche d'un premier emploi	Sans emploi, recherchant un nouvel emploi	En emploi, en recherche d'un nouvel emploi	Total
Ensemble des jeunes diplômés	15	23	62	100
Mathématiques	4	8	88	100
Informatique, télécommunications, multimédia	7	17	76	100
Électronique, micro-électronique	8	7	85	100
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	8	17	75	100
Comptabilité, contrôle de gestion	8	28	64	100
Ressources humaines, administration	9	30	61	100
Génie, civil, BTP, architecture, design	11	29	60	100
Économie	11	23	66	100
Gestion, management	11	25	64	100
Commercial, commerce international	11	26	63	100
Physique, sciences de la terre	13	24	63	100
Technologie, industrie, ingénierie	13	20	67	100
Marketing	15	25	60	100
Agronomie, alimentaire, environnement	16	27	57	100
Tourisme, hôtellerie, transport	18	9	73	100
Sciences humaines	19	19	62	100
Finance, banque, assurance	20	19	61	100
Arts, édition, communication, journalisme	20	24	56	100
Chimie, sciences de la vie	23	22	55	100
Sciences politiques, fiscalité	23	18	59	100
Droit	24	21	55	100
Lettres, langues, LEA, documentation	24	36	40	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en recherche d'emploi

Les jeunes en emploi à la recherche d'un autre emploi occupent leur poste en moyenne depuis 1 an (comme l'ensemble des jeunes en poste). 38% d'entre eux estiment occuper un job alimentaire (6% pour les jeunes en poste qui ne souhaitent pas changer) et 39% ont un emploi précaire (CDD ou intérim), la durée des CDD étant en moyenne de 10 mois. Les jeunes qui ne souhaitent pas changer d'emploi ne sont, quant à eux, que 12% à avoir un contrat temporaire et, lorsqu'ils ont un CDD, c'est pour une durée de 17 mois en moyenne.

55% seulement de ces diplômés occupent un poste au statut de cadre, proportion nettement inférieure à celle observée sur l'ensemble des diplômés en poste (70%). Statut et type de contrat sont des facteurs qui peuvent se cumuler, puisque seulement la moitié des jeunes en emploi et en recherche ayant le statut de cadre sont en CDI. Cependant, 36% des jeunes en CDD ou contractuels déclarent ne pas chercher un nouvel emploi : il s'agit principalement des contrats de longue durée ainsi que de ceux et/ou censé déboucher sur une embauche.

Les jeunes qui cherchent à changer d'emploi sont insatisfaits de leur situation : 45% d'entre eux se disent globalement insatisfaits de leur emploi (dont 12% très insatisfaits) alors que ceux qui ne cherchent pas à changer de poste ne sont que 5% à être insatisfaits.

Concernant les raisons qui poussent ces jeunes à rechercher un nouvel emploi, il faut noter que les motifs d'insatisfaction les plus souvent invoqués sont le manque de perspectives d'évolution, l'absence de reconnaissance du travail fourni et la rémunération (tableau 46). 59% de ces jeunes estiment que leurs responsabilités n'ont pas évolué depuis leur embauche, contre 50% pour ceux qui ne recherchent pas un nouveau poste. Rappelons que la proportion de CDD est plus forte parmi les jeunes en poste qui recherchent un emploi ; ceux-ci sont plus fréquemment dans l'incertitude quant à leurs perspectives d'évolution.

Autres facteurs d'insatisfaction : l'intérêt des missions, le statut et le type de contrat, ainsi que le manque de possibilités pour se former (qui concerne tout particulièrement ceux, nombreux, qui sont en CDD ou occupent un job alimentaire).

– Tableau 46 –

Motifs d'insatisfaction des diplômés en emploi recherchant ou non un autre emploi (en %)	Poste occupé*			Poste recherché **			Écart des taux d'insatisfaits
	Satisfaits	Insatisfaits	Total	Satisfaits	Insatisfaits	Total	
Satisfaction d'ensemble	55	45	100	96	4	100	+41
Perspectives d'évolution dans l'entreprise	21	79	100	71	29	100	+50
Reconnaissance du travail fourni	47	53	100	81	19	100	+34
Rémunération	37	63	100	69	31	100	+32
Intérêt des missions	59	41	100	91	9	100	+32
Type contrat de travail	61	39	100	90	10	100	+29
Possibilité de formation	42	58	100	70	30	100	+28
Statut dans l'emploi cadre	61	39	100	88	12	100	+27
Relations avec le supérieur hiérarchique	71	29	100	90	10	100	+19
Ambiance de travail	73	27	100	91	9	100	+18
Charge de travail	64	36	100	82	18	100	+18
Conditions matérielles de travail	70	30	100	87	13	100	+17
Autonomie dans le travail	81	19	100	95	5	100	+14
Équilibre entre vie professionnelle et vie privée	66	34	100	79	21	100	+13
Localisation géographique	71	29	100	79	21	100	+8

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

- Tableau 47 -

Rémunération brute annuelle selon la situation de recherche d'emploi (en euros)	En emploi, en recherche d'un autre emploi		En emploi, ne recherchant pas un autre emploi	
	Promotion		Promotion	
	2009	2010	2009	2010
Moins de 18 000	11	9	2	2
De 18 000 à 22 000	14	13	4	5
De 22 000 à 26 000	16	16	10	7
De 26 000 à 30 000	15	13	15	12
Plus de 30 000	44	49	69	74
Total	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

Autre point d'insatisfaction pouvant inciter à la mobilité, la rémunération, avec 63% d'insatisfaits parmi les jeunes actifs à la recherche d'un nouvel emploi. Il est vrai que 38% des jeunes en poste qui recherchent un emploi perçoivent une rémunération inférieure à 1,5 fois le SMIC, alors que c'est le cas pour seulement 14% des jeunes en emploi qui n'en recherchent pas un autre (tableau 47).

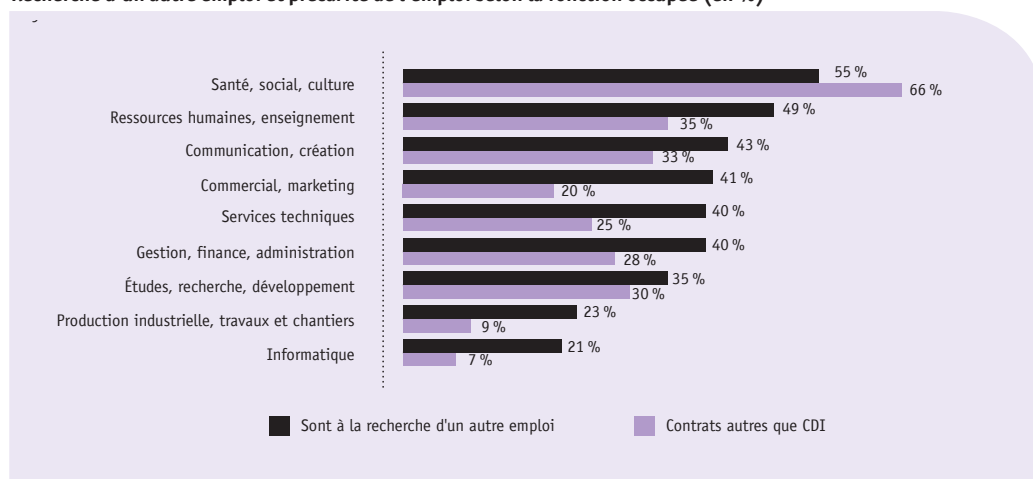
A contrario, les trois quarts des jeunes en emploi qui ne cherchent pas un nouveau poste ont une rémunération supérieure à 30 000 euros, tandis que la moitié seulement de ceux qui recherchent un nouvel emploi sont dans ce cas.

### DES SITUATIONS TRÈS VARIABLES SELON LES FONCTIONS ET LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI.

Les souhaits de mobilité sont très variables selon la fonction occupée, et corrélés à la précarité de l'emploi (figure 9).

- Figure 9 -

Recherche d'un autre emploi et précarité de l'emploi selon la fonction occupée (en %)



La fonction Direction d'entreprise n'est pas représentée en raison d'une base trop faible  
Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012



Néanmoins le lien entre mobilité et précarité n'est pas aussi évident en ce qui concerne les fonctions Informatique, Production industrielle, travaux et chantiers et Commercial, marketing.

Comme on l'a déjà observé lors de la dernière vague, le désir d'une mobilité professionnelle ne recouvre pas l'envie d'un changement professionnel radical : quelle que soit la fonction, plus de 55% des jeunes qui recherchent un nouvel emploi souhaitent rester dans celle où ils travaillent. Néanmoins des différences sensibles et plus marquées que l'an dernier sont à noter.

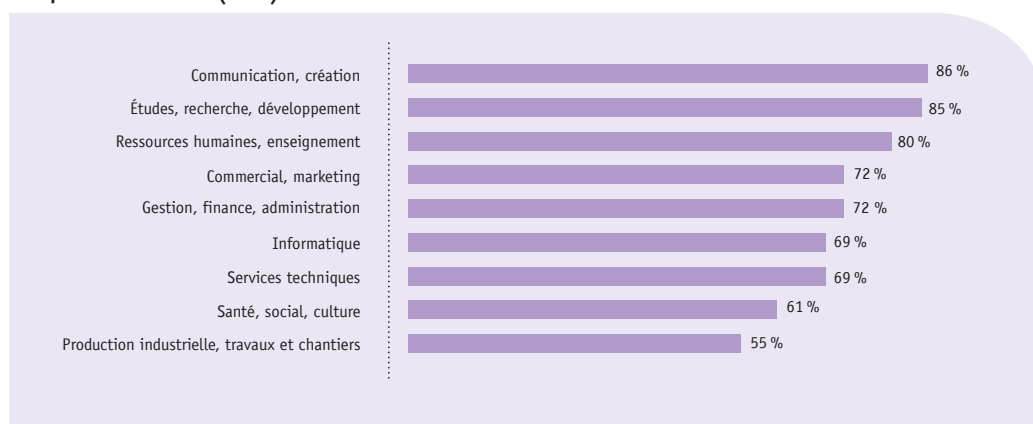
Si 86% des jeunes qui travaillent dans la Communication, création et 85% de ceux en Études, recherche, développement recherchent leur nouveau poste dans ces mêmes fonctions, ce n'est le cas que pour 69% en Informatique ou Services techniques, 61% en Santé, social, culture, et 55% en Production industrielle, travaux et chantiers (figure 10).

Ce sont les mêmes fonctions que celles qui attirent les jeunes au début de leur recherche d'emploi ; une partie de ceux qui n'ont pas pu y accéder au moment du premier emploi continuent à chercher dans le même domaine par la suite. Ainsi 13% des diplômés travaillant dans les métiers de la santé et du social souhaitent intégrer un poste en Communication, création.

C'est surtout la fonction Études, recherche, développement qui attire les jeunes actifs à la recherche d'un nouveau poste. C'est une des deux fonctions qui retiennent le plus fortement les jeunes diplômés (85% de ceux qui y sont en emploi et en recherchent un autre souhaitent y rester). Elle est également attractive pour ceux qui n'y travaillent pas (ils constituent 29% de ceux qui souhaitent y trouver un emploi – figure 11). Cet afflux de jeunes ayant une première expérience, même dans une autre fonction, ne peut qu'accentuer les difficultés de ceux qui recherchent de leur premier emploi dans cette fonction.

La fonction Communication, création se trouve dans une situation analogue : 86% des jeunes qui y sont en emploi et veulent changer de poste souhaitent rester dans la même fonction, et 36% de ceux qui souhaitent y travailler proviennent d'autres fonctions (principalement de Santé, social, culture).

**– Figure 10 –  
Jeunes diplômés en emploi recherchant un autre emploi dans la même fonction qu'ils occupent actuellement (en %)**

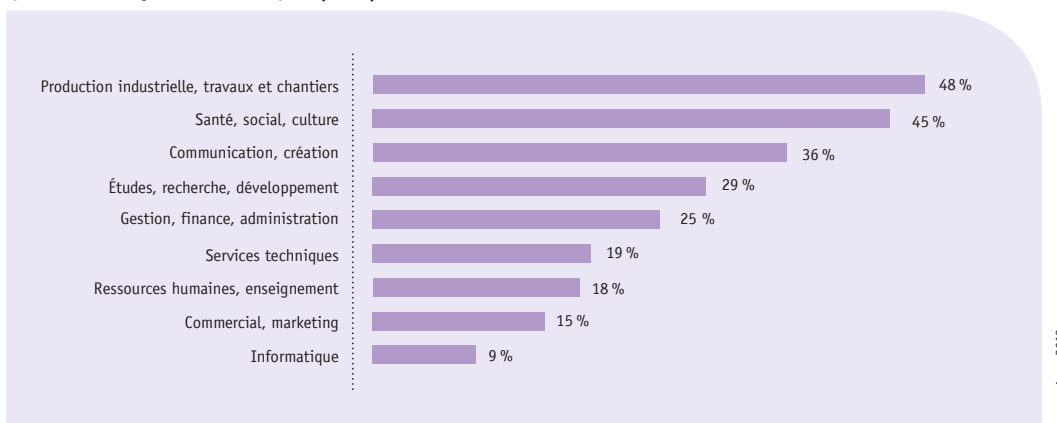


Source : Apec, 2012

La fonction Direction d'entreprise n'est pas représentée en raison d'une base trop faible  
Exemple de lecture : parmi l'ensemble des jeunes diplômés en emploi dans la fonction Communication, création qui recherchent un autre poste, 86% souhaitent le trouver dans la fonction Communication, création  
Base : Jeunes diplômés en emploi recherchant un autre emploi

- Figure 11 -

**Part des jeunes diplômés qui ne travaillent pas dans une fonction donnée, parmi ceux qui souhaitent y trouver un emploi (en %)**



Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi recherchant un autre emploi  
Exemple de lecture : parmi l'ensemble des jeunes diplômés qui souhaiteraient trouver un nouveau poste dans la fonction Communication, création, 36% travaillent déjà dans cette fonction dans leur emploi actuel

En revanche, la fonction Informatique n'attire que 9% des informaticiens qui veulent changer de poste (soit 3 points de moins par rapport à l'an dernier). Les jeunes venus des autres fonctions ne représentent que 9% de ceux qui y recherchent un emploi. Cette situation peut expliquer en partie la pénurie ressentie par les entreprises. Il peut sembler paradoxal que, malgré un taux de CDI élevé (94%) et un pourcentage de cadres nettement supérieur à la moyenne, la fonction Informatique n'apparaisse pas comme un choix de carrière privilégié pour les jeunes diplômés, alors même que les salaires y sont plus élevés que dans les autres fonctions (le salaire y est supérieur à 30 000 € pour 85% des diplômés qui y travaillent, contre 69% pour l'ensemble des jeunes diplômés en poste). Cette situation est d'autant plus étonnante que, les informaticiens se déclarent nettement plus satisfaits que les autres de leur situation professionnelle, notamment en ce qui concerne l'ambiance, la charge de travail, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Le seul point sur lequel ils sont globalement moins contents reste les possibilités de formation, un point critique au vu des exigences de mise à jour des compétences techniques qui sont la règle dans cette fonction. On peut néanmoins estimer qu'au-delà d'une satisfaction à court terme dans l'emploi, le manque de perspectives à long terme pour les informaticiens travaillant en société de services peut être une des motivations de leur désir de changer de fonction.

La fonction Production industrielle, travaux, chantiers, est celle qui conserve la part la plus faible (55%) de ses jeunes en emploi qui veulent changer de poste ; mais la situation est différente de l'Informatique, car ceux qui occupent cette fonction expriment une insatisfaction marquée par rapport à la charge de travail, la localisation géographique et l'équilibre vie professionnelle-vie privée. Néanmoins, cette fonction semble attirer des jeunes issus d'autres domaines : ceux-ci constituent 48% des diplômés qui souhaiteraient y trouver un emploi.

La fonction Ressources humaines, enseignement attire principalement les jeunes qui y travaillent déjà, même s'ils sont (pour 55% d'entre eux) insatisfaits de l'absence de perspectives dans leur fonction. Alors que 4 jeunes diplômés sur 5 souhaitent rester dans cette fonction, seuls 11% de ceux qui proviennent des autres fonctions aimeraient venir y travailler.

En ce qui concerne la fonction Santé, social, culture, on remarque que si elle semble attirer un certain nombre de jeunes diplômés (qu'ils soient en poste dans d'autres fonctions ou à la recherche d'un premier emploi), 2 jeunes sur 5 qui ont exercé un emploi dans cette fonction souhaitent travailler dans un autre domaine. Les motifs d'insatisfaction permettent de comprendre cette désaffectation : l'absence de perspective d'évolution en est un pour 63% des diplômés en emploi dans cette fonction, de même que les conditions de travail, la reconnaissance du travail fourni et les possibilités de formation.

Le secteur d'activité quant à lui n'est pas un facteur aussi déterminant que la fonction dans la recherche de ces jeunes diplômés : un cinquième des jeunes en poste qui recherchent un nouvel emploi n'indiquent pas de préférence (tableau 48). Lorsqu'un secteur est préféré, c'est en général celui où l'on est déjà en emploi : c'est le cas pour 69% de ceux qui sont en activité qui ont émis une préférence. Ce chiffre s'élève à 86% dans l'industrie. Mais seul un jeune sur trois dans le BTP affirme rechercher dans ce même secteur, sans doute pour des raisons liées à un marché de l'emploi peu favorable aux jeunes diplômés.

On peut distinguer différents comportements types parmi les jeunes actifs à la recherche d'un nouvel emploi :

- Des « opportunistes » : ces jeunes sont en général en CDI, ils ont un niveau de rémunération plus élevé que la moyenne et sont globalement plus satisfaits de leurs conditions de travail et d'emploi que la majorité des jeunes en poste. Ils travaillent pour la plupart d'entre eux dans la fonction informatique qu'ils sont prêts à quitter.
- Des « idéalistes » : ces jeunes occupent souvent une fonction différente de celles qu'ils avaient souhaité obtenir durant leurs études, qu'ils soient en CDI ou en contrat précaire. Ils cherchent le plus souvent à intégrer les fonctions Communication, création, Études, recherche, développement ou Santé, social, culture, fonctions globalement plus attractives, et le secteur de l'Industrie.

- Des « déçus » : ils avaient obtenu un poste dans une fonction correspondant à leurs études ou à leurs aspirations (Social, culture, création), souvent avec un emploi en CDD ou intérim ; les conditions matérielles de travail, la précarité et le plus faible niveau de rémunération ont eu raison de leur projet initial. Ils cherchent à changer de fonction et ou de secteur. On les trouve souvent dans les fonctions Santé, social, culture et Communication, création.

- Des « insatisfaits », qui ont accepté un emploi faute de mieux. Certains sont dans un emploi précaire, d'autres travaillent dans une fonction qui ne correspond pas à leurs études (commerciaux qui voulaient faire du marketing) ou qui est considérée pour eux comme une situation d'attente (surveillants dans l'attente d'ouverture des concours d'enseignants). Certains sont particulièrement insatisfaits de leurs conditions d'emploi, notamment ceux qui ont accepté un poste en Production industrielle, travaux, chantiers faute d'en trouver un en Études, recherche, développement. Certains ont dû accepter une rémunération qui leur semblait inférieure à celle qu'ils pouvaient espérer.

En définitive, comme l'an dernier, l'emploi actuel a pu être choisi par défaut dans un contexte économique peu favorable. C'est pourquoi les jeunes semblent plus guidés par la recherche d'un meilleur niveau de rémunération et un contrat stable, voire d'un plus grand niveau de responsabilités, que par la recherche d'une réorientation professionnelle.

– Tableau 48 –

Secteur actuel \ Secteur recherché	Industrie	Construction, BTP	Commerce	Services	Agriculture
Industrie	72	19	15	20	24
Construction, BTP	1	28	1	2	-
Commerce	2	5	37	3	-
Services	8	32	19	55	15
Agriculture	1	-	-	-	41
Pas de secteur en particulier	16	16	28	20	20
Total	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi recherchant un autre emploi

## - LES MODALITÉS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI -

Comme l'an dernier, la manière de rechercher un emploi diffère sensiblement selon que les jeunes diplômés ont eu ou non une première expérience professionnelle. Les jeunes en poste cherchent à optimiser leur temps et évitent d'utiliser des canaux qu'ils estiment chronophages, comme les candidatures spontanées ou la présence sur les salons, privilégiant davantage les relations pour trouver un nouvel emploi (tableau 49).

### - L'OFFRE D'EMPLOI RESTE LE CANAL PLÉBISCITÉ PAR LA QUASI-TOTALITÉ DES CANDIDATS -

On peut noter que, par rapport à l'an dernier, la part des offres provenant du site apec.fr a progressé au contraire des offres des sites Internet, principalement en ce qui concerne les jeunes diplômés (+6 points) et les cadres actifs (+3 points).

- Tableau 49 -

Principaux moyens de recherche d'emploi utilisés (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en recherche d'emploi		En recherche de leur 1er emploi		En recherche d'un nouvel emploi		En emploi, en recherche d'un autre emploi	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
<b>OFFRES D'EMPLOI</b>	<b>95</b>	<b>95</b>	<b>97</b>	<b>98</b>	<b>99</b>	<b>98</b>	<b>94</b>	<b>93</b>
Offres d'emploi sur Internet (hors Apec)	72	68	73	68	78	72	70	66
Offres d'emploi sur le site Internet de l'Apec	60	62	55	61	63	61	60	63
Offres d'emploi affichées dans des organismes pour l'emploi	38	39	54	62	50	49	30	32
Offres d'emploi transmises par ancien établ. de formation ou assoc. anciens élèves	12	13	8	10	10	9	13	15
Offres d'emploi publiées dans la presse	5	5	5	5	6	4	4	5
<b>APPROCHE DIRECTE</b>	<b>79</b>	<b>79</b>	<b>89</b>	<b>90</b>	<b>82</b>	<b>84</b>	<b>76</b>	<b>76</b>
Dépôt de CV sur Internet (CVthèque, site personnel...)	43	45	46	41	40	48	43	45
Candidature spontanée sur Internet (sur sites d'entreprises)	44	44	55	50	48	45	40	42
Candidature spontanée par courrier	20	18	26	28	19	18	19	15
Prise de contact sur salon, forum de recrutement	8	7	14	14	9	8	6	6
<b>RELATIONS, RÉSEAUX</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>25</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>42</b>
Relations, réseau, cooptation (hors Internet)	25	24	10	18	21	21	30	27
Réseaux sociaux et professionnels sur Internet	19	20	15	15	17	20	21	22
<b>CONCOURS</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>AUTRES</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
Cabinet de recrutement	17	16	14	16	21	19	17	15
Création d'entreprise	3	3	3	2	4	3	3	3

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%  
Base : Jeunes diplômés en recherche d'emploi

Source : Apec, 2012

La baisse de 3 points de la recherche de poste par la voie de concours s'explique par la réduction des nombres de places offertes dans les concours de la fonction publique ces dernières années, avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Si le dépôt de CV sur Internet semble avoir été moins prisé par les jeunes diplômés de la promotion 2010 en recherche d'un premier emploi (-5 points), il a en revanche été beaucoup plus utilisé que l'an dernier par ceux qui recherchaient un nouvel emploi. Il est vraisemblable que l'essor des sites de mise en ligne de CV (comme Douyoubuzz) ou de CV vidéo, fréquentés massivement par les jeunes en recherche ayant eu une première expérience dans les fonctions Communication, création, Marketing et Santé, social, culture, puisse expliquer en partie la progression de 8 points observée cette année.

### LES RELATIONS ET LE RÉSEAU SONT PLUS FACILEMENT UTILISÉS PAR LES JEUNES EN POSTE

C'est aussi le cas des jeunes issus d'une école d'ingénieurs et surtout des écoles de commerce (46% d'entre eux disent utiliser ce moyen). Comme l'an dernier, on retrouve plus souvent le réseau des relations personnelles que les réseaux sociaux professionnels en ligne, même s'il est possible de noter une

évolution sur ce point, les jeunes diplômés issus des écoles de commerce déclarant utiliser autant les réseaux sur Internet que les autres (27%). Il est clair que le rôle joué par les écoles et associations d'anciens élèves facilite l'approche réseau de ces jeunes diplômés. Le fait d'avoir déjà occupé un emploi leur permet également de commencer à se constituer un réel réseau professionnel.

### LES JEUNES À LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI SONT PLUS NOMBREUX À DÉCROCHER UN ENTRETIEN

Le nombre de candidatures et d'entretiens sont corrélés avec la durée de la recherche. Mais, par rapport à l'an dernier, les jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi ne sont plus que 10% à ne jamais avoir eu d'entretien, contre 14% (tableau 50). Cependant c'est la situation de ceux qui sont sans emploi et à la recherche d'un nouvel emploi qui se détériore : 19% d'entre eux n'ont jamais eu d'entretien depuis le début de leur recherche (soit 6 points de plus que l'an passé).

– Tableau 50 –

Nombre d'entreprises dans lesquelles les jeunes diplômés en recherche d'emploi ont passé des entretiens (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en recherche d'emploi		En recherche de leur 1er emploi		En recherche d'un nouvel emploi		En emploi, en recherche d'un autre emploi	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Aucune	35	35	14	10	13	19	46	47
1 à 5	47	44	49	48	62	52	42	39
5 à 10	11	11	22	22	15	16	7	7
10 à 20	5	6	10	9	8	8	3	5
Plus de 20	2	4	5	11	2	5	2	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en recherche d'emploi

### LE PESSIMISME S'ENRACINE PARMI LES JEUNES DIPLÔMÉS À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

L'optimisme des jeunes diplômés a évolué de façon différente selon qu'ils ont ou non déjà eu un emploi. Du côté des jeunes n'ayant jamais travaillé (pour lesquels la durée moyenne de recherche dépasse un an), le pessimisme l'emporte, mais pas plus que l'an dernier. En revanche, la morosité gagne du terrain chez les jeunes en emploi en recherche d'un autre emploi : 56% d'entre eux se déclarent pessimistes, soit 10 points de plus que l'an dernier (tableau 51).

De même, les jeunes sans emploi à la recherche d'un nouvel emploi sont 22% (contre 12% l'an dernier) à se dire très pessimistes.

Alors que le taux d'emploi et le taux d'insertion des jeunes sont restés stables depuis l'an dernier, les jeunes diplômés de la promotion 2010, sans doute du fait des annonces médiatiques, anticipent une recherche d'emploi plus difficile qu'elle n'est parfois.

– Tableau 51 –

Optimisme pour la recherche d'emploi (en %)	Ensemble des jeunes diplômés en recherche d'emploi		En recherche de leur 1er emploi		En recherche d'un nouvel emploi		En emploi, en recherche d'un autre emploi	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Très optimiste	4	4	-	2	4	4	5	4
Plutôt optimiste	40	35	18	18	37	34	47	40
Plutôt pessimiste	40	43	42	41	47	40	38	45
Très pessimiste	16	18	40	39	12	22	10	11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en recherche d'emploi

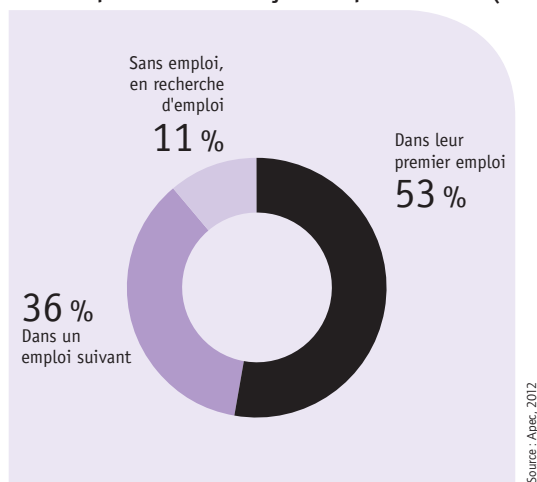
-4-

## - PREMIER EMPLOI ET JEUNES DIPLÔMÉS INSÉRÉS -

- 54 Qui sont les jeunes diplômés insérés ?
- 56 Le premier emploi : caractéristiques de l'entreprise
- 57 Les conditions d'emploi s'améliorent après un changement de poste

## - QUI SONT LES JEUNES DIPLÔMÉS INSÉRÉS ? -

- Figure 12 -  
Situation professionnelle des jeunes diplômés insérés (en %)



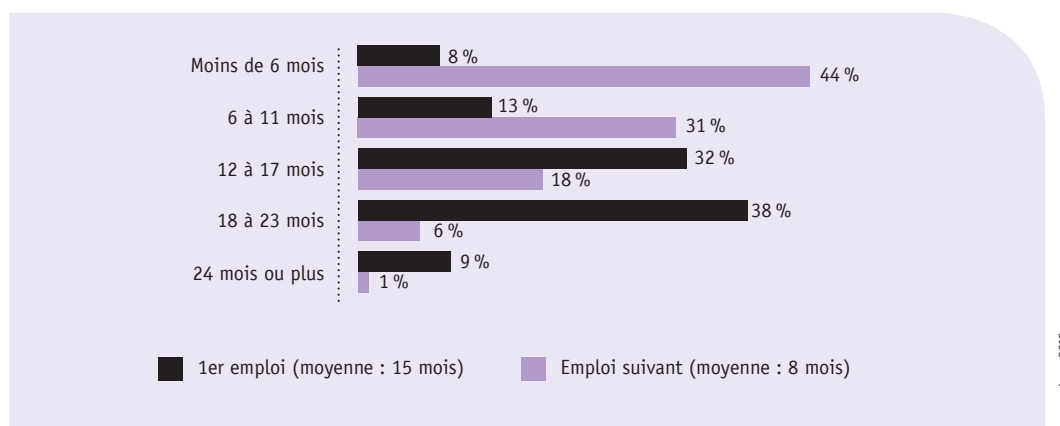
Base : Jeunes diplômés insérés

L'approche du premier emploi se fait à travers l'étude de la situation des jeunes diplômés insérés, c'est-à-dire qui ont déjà accédé à un premier emploi. Au moment de l'enquête, certains y sont toujours en poste (c'est le cas pour plus de la moitié d'entre eux). D'autres n'y sont plus, soit qu'ils soient à la recherche d'un nouvel emploi (1 sur 10 environ), soit qu'ils en aient déjà trouvé un (plus du tiers) (figure 12). Notons que dans ce dernier cas, l'emploi occupé n'est pas forcément le deuxième qu'ils aient eu. En effet, certains en sont déjà à leur troisième poste ou plus ; c'est le cas en particulier pour ceux qui enchaînent les contrats à durée déterminée.

Les jeunes diplômés insérés sont très fortement majoritaires, puisqu'ils représentent 93% de l'ensemble des diplômés (sans changement par rapport à la vague précédente). Aussi c'est surtout la comparaison de la situation de ces trois sous-groupes qui est à même d'apporter des informations intéressantes.

Les jeunes diplômés actuellement dans leur premier emploi sont très majoritairement en poste depuis plus d'un an. En revanche, ceux qui occupent déjà un emploi suivant y sont, pour les trois quarts d'entre eux, depuis moins d'un an. En moyenne, l'ancienneté dans l'emploi est respectivement de 15 et 8 mois (soit un rapport allant quasiment du simple au double) pour ces deux catégories (figure 13).

- Figure 13 -  
Ancienneté dans le premier emploi et dans les suivants (en %)



Base : Jeunes diplômés insérés en emploi



## LES INGÉNIEURS DEMEURENT DAVANTAGE DANS LEUR PREMIER EMPLOI

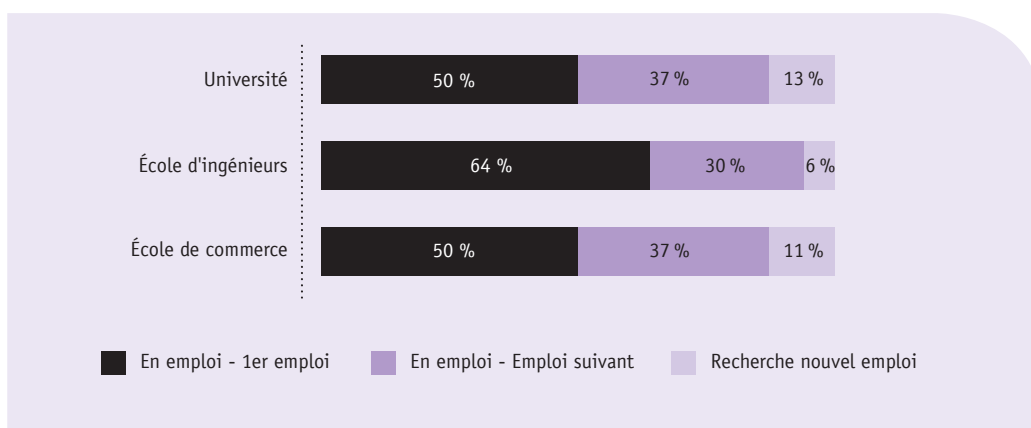
Les diplômés des écoles d'ingénieurs sont en effet 64% à conserver leur premier emploi, ce qui n'est le cas que pour 50% des universitaires, mais aussi des diplômés issus des écoles de commerce (figure 14).

De plus, par rapport à ces deux autres catégories, les ingénieurs sont plus favorisés dans la recherche d'un nouvel emploi. En effet, s'ils quittent leur premier emploi, ils ont 5 fois plus de chances d'en trouver un nouveau que de demeurer sans emploi ; ce rapport n'étant que de 3 fois environ pour les autres diplômés.

## LES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC + 4 PLUS MOBILES QUE LES AUTRES

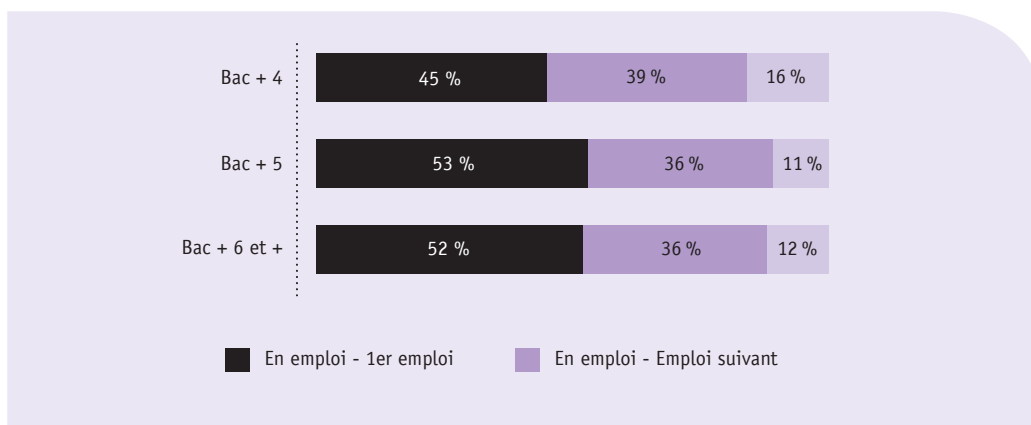
Seulement 45% des jeunes diplômés (insérés) de niveau Bac + 4 sont toujours dans leur premier emploi, contre plus de 50% pour les niveaux de diplôme plus élevés (figure 15). Cette propension plus élevée au changement d'emploi (motivée par des conditions d'emploi moins avantageuses), n'est cependant pas sans risques. En effet, au niveau Bac + 4, les jeunes qui ne sont plus dans leur premier emploi n'ont que 2,4 fois plus de chances de retrouver un poste que de rester sans emploi. Pour les niveaux Bac + 5 et supérieurs, le rapport est de 3,3, marquant bien l'écart en leur faveur en ce qui concerne le retour rapide à l'emploi.

– Figure 14 –  
Situation professionnelle des jeunes diplômés insérés, selon la nature du diplôme (en %)



Base : Jeunes diplômés insérés

– Figure 15 –  
Situation professionnelle des jeunes diplômés insérés, selon le niveau de diplôme (en %)



Base : Jeunes diplômés insérés

## - LE PREMIER EMPLOI : PROFIL DE L'ENTREPRISE -

### LES JEUNES DIPLÔMÉS SONT ACCUEILLIS DANS LES PME MAIS LEUR SONT MOINS FIDÈLES

Dans l'ensemble, les jeunes diplômés ont eu leur premier emploi, soit dans une PME (moins de 250 salariés, pour 4 sur 10), soit dans une entreprise de grande taille (plus de 1 000 salariés, pour 4 sur 10 également) (tableau 52).

### LE COMMERCIAL ET LES ÉTUDES, TOUJOURS FONCTIONS D'ENTRÉE

Commercial, marketing et Études, recherche, développement sont, à peu près à égalité, les deux fonctions dans lesquels les diplômés exercent le plus souvent leur premier emploi (tableau 53).

### LES SERVICES OFFRENT D'IMPORTANTS DÉBOUCHÉS

C'est le plus souvent dans le secteur des Services que se déroule le premier emploi des jeunes diplômés, l'Industrie venant ensuite (tableau 54).

- Tableau 52 -

Taille de l'entreprise dans le premier emploi (en %)	
Moins de 250 salariés	42
250 à 999 salariés	17
1 000 salariés ou plus	41
Total	100

Base : Jeunes diplômés insérés

- Tableau 54 -

Secteur d'activité du premier emploi (en %)	
<b>SERVICES dont :</b>	<b>62</b>
Activités informatiques	11
Ingénierie, R&D	9
Banque et assurance	7
Communication, médias, études de marché	6
Administration publique	4
Éducation, formation	4
Conseil et gestion des entreprises	3
<b>INDUSTRIE dont :</b>	<b>24</b>
Automobile, aéronautique, autres matériels de transport	6
Énergie, eau, extraction	3
Équipements électriques et électroniques	3
Mécanique, métallurgie, travail des métaux	3
<b>COMMERCE, HÔTELLERIE</b>	<b>11</b>
<b>CONSTRUCTION, BTP</b>	<b>3</b>
Total	100

Base : Jeunes diplômés insérés

- Tableau 53 -

Fonction occupée dans le premier emploi (en %)	
Commercial, marketing	20
Études, recherche, développement	19
Gestion, finance, administration	14
Informatique	12
Services techniques	11
Ressources humaines, enseignement	9
Communication, création	7
Production industrielle, travaux et chantiers	4
Santé, social, culture	3
Direction d'entreprise	1
Total	100

Base : Jeunes diplômés insérés

## – LES CONDITIONS D’EMPLOI S’AMÉLIORENT APRÈS UNE PREMIÈRE MOBILITÉ –

L'étude de la mobilité vécue par certains jeunes diplômés dès le début de leur vie professionnelle permet de saisir les conditions d'accès au marché de l'emploi en période de crise. En effet, dans un contexte économique difficile, alors que les jeunes diplômés en situation favorable restent dans leur emploi, ceux dont les conditions d'accès et d'emploi sont moins satisfaisantes multiplient les expériences professionnelles. S'agit-il d'une stratégie délibérément choisie dans le but d'améliorer leurs conditions d'emploi, ou d'une contrainte subie par ces jeunes diplômés soumis aux fins de contrats dans un contexte où les entreprises peinent à embaucher de manière pérenne ?

L'étude des conditions d'emploi dans le premier emploi, surtout en comparaison avec celles obtenues dans les emplois suivants, apporte un éclairage sur les raisons de cette mobilité précoce, qui concerne 41% des jeunes diplômés en emploi. On appellera « mobiles » ces derniers, par opposition aux « stables » qui étaient toujours en poste dans leur premier emploi au moment de l'enquête.

### – JEUNES DIPLÔMÉS STABLES ET MOBILES : QUI SONT-ILS ?

#### – Une mobilité inégale selon les catégories de diplôme

On note en premier lieu que les femmes sont plus mobiles que les hommes. Alors qu'elles ne représentent que 47% des jeunes diplômés en emploi, 53% des diplômés dans un emploi suivant sont des femmes (tableau 55). Si la proportion femmes-hommes reste stable parmi les jeunes diplômés dans leur premier emploi par rapport à la promotion 2009, la part des femmes parmi les jeunes diplômés dans un emploi suivant est en augmentation (+ 3 points).

– Tableau 55 –

Répartition par sexe des jeunes diplômés en emploi, selon la mobilité antérieure (en %)	Jeunes diplômés dans leur premier emploi			Jeunes diplômés dans un emploi suivant		
	Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010
Femmes	52	45	44	55	50	53
Hommes	48	55	56	45	50	47
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

Les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 5 sont surreprésentés parmi les jeunes diplômés dans leur premier emploi. Ils représentent 85% des jeunes diplômés dans leur premier emploi, contre 83% dans un emploi suivant. Inversement, les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4 sont surreprésentés parmi les jeunes diplômés en emploi dans un emploi suivant (tableau 56).

Au regard des évolutions dans le temps, on observe l'érosion des diplômes de niveau Bac + 4 parmi les diplômés en emploi. La part des diplômés de niveau Bac + 4 baisse de manière constante, et ne représente plus que 6% des jeunes diplômés dans leur premier emploi et 8% des jeunes diplômés dans un emploi suivant. Inversement, la part du niveau Bac + 5 parmi les diplômés en emploi augmente, qu'ils soient dans leur premier ou dans un emploi suivant.

En comparant la répartition de la nature du diplôme chez les jeunes diplômés stables et mobiles, on constate que les ingénieurs sont particulièrement surreprésentés parmi la première catégorie par rapport à la seconde, contrairement aux diplômés d'écoles de commerce et surtout aux universitaires (tableau 57). Au total, ce sont 68% des ingénieurs qui sont encore dans leur premier emploi, contre 57% pour les universitaires et diplômés d'écoles de commerce (figure 16).

Plus d'un quart des jeunes diplômés dans leur premier emploi sont issus des disciplines *Technologie, industrie, ingénierie* (17%) et *Informatique, télécommunications, multimédia* (12%). Il s'agit des disciplines dans lesquelles on retrouve majoritairement les ingénieurs, population la plus stable sur le marché de l'emploi (tableau 58).

- Tableau 56 -

Niveau de diplôme selon la mobilité antérieure (en %)	Jeunes diplômés dans leur premier emploi			Jeunes diplômés dans un emploi suivant		
	Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010
Bac + 4	16	8	6	22	13	8
Bac + 5	74	84	85	68	80	83
Bac + 6 et plus	10	8	9	10	7	9
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

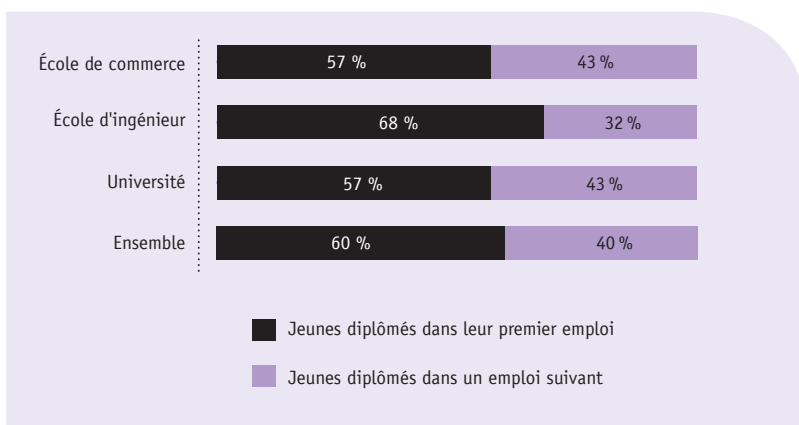
- Tableau 57 -

Répartition par nature de diplôme des jeunes diplômés en emploi, selon la mobilité antérieure (en %)	Jeunes diplômés dans leur premier emploi			Jeunes diplômés dans un emploi suivant		
	Promotion			Promotion		
	2007	2009	2010	2007	2009	2010
Université	48	38	38	50	44	42
École d'ingénieurs	25	28	28	16	19	20
École de commerce	19	25	24	24	26	26
Autre	8	9	10	10	11	12
Total	100	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

– Figure 16 –  
Mobilité antérieure des jeunes diplômés en emploi, selon la nature du diplôme (en %)



Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

– Tableau 58 –

Discipline de formation selon la mobilité antérieure (en %)	Jeunes diplômés dans leur premier emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
Technologie, industrie, ingénierie	17	13
Marketing	9	10
Informatique, télécommunications, multimédia	12	8
Gestion, management	8	8
Commercial, commerce international	5	7
Ressources humaines, administration	5	6
Droit	4	6
Finance, banque, assurance	6	4
Sciences humaines	4	5
Chimie, sciences de la vie	4	3
Agronomie, alimentaire, environnement	3	4
Arts, édition, communication, journalisme	2	4
Électronique, micro-électronique	4	3
Génie, civil, BTP, architecture, design	3	3
Économie	3	3
Tourisme, hôtellerie, transport	3	4
Comptabilité, contrôle de gestion	2	2
Lettres, langues, LEA, documentation	2	1
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	1	3
Mathématiques	1	1
Physique, sciences de la terre	1	1
Sciences politiques, fiscalité	1	1
Total	100	100

Base : Jeunes diplômés en emploi

Source : Apec, 2012

### LES JEUNES DIPLÔMÉS MOBILES SE DISTINGUENT PEU EN TERMES DE FONCTION ET DE SECTEUR

La fonction Étude, recherche, développement est la plus représentée parmi les jeunes diplômés stabilisés dans leur premier emploi : 20% (tableau 59). Ceci s'explique en partie par le fait que cette fonction recrute toujours plus d'ingénieurs (48% d'ingénieurs dans la fonction). Or, on l'a vu, cette population est la plus stable sur le marché de l'emploi. Ainsi, 62% des jeunes diplômés occupant une fonction d'Études, recherche, développement sont dans leur premier emploi. Dans la fonction informatique, ils sont 64%.

Inversement, les fonctions Ressources humaines, enseignement et Communication, création se caractérisent par une très forte mobilité. Les jeunes diplômés dans un emploi suivant y sont surreprésentés par rapport à ceux dans leur premier emploi. À peine 50% des jeunes diplômés occupant l'une de ces fonctions sont dans leur premier emploi.

Enfin on note que l'Informatique est particulièrement peu représentée chez les diplômés sans emploi en recherche d'un nouvel emploi, par rapport aux autres catégories de diplômés insérés. Il s'agit visiblement d'une fonction où la stabilité est plus importante qu'ailleurs.

– Tableau 59 –

Fonction occupée selon la mobilité antérieure (en %)	1er emploi				Emploi actuel
	Ensemble des 1ers emplois	Jeunes diplômés dans leur 1er emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant	Jeunes diplômés sans emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
Commercial, marketing	20	19	22	25	19
Études, recherche, développement	19	20	18	15	18
Gestion, finance, administration	14	15	14	15	14
Informatique	12	15	10	4	13
Services techniques	11	11	11	11	11
Ressources humaines, enseignement	9	7	10	11	10
Communication, création	7	5	7	12	7
Production industrielle, travaux et chantiers	4	5	4	3	4
Santé, social, culture	3	2	3	4	3
Direction d'entreprise	1	1	1	-	1
Total	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés insérés

Source : Apec, 2012

Il est à noter qu'on n'observe pas de différence en ce qui concerne les secteurs d'activité. Entre les différentes situations d'insertion et de mobilité, la répartition des secteurs ne présente pas de différence (tableau 60).

En termes de taille de l'entreprise employeuse, on remarque que les diplômés stables dans leur premier emploi sont plus souvent que les autres en poste dans une grande entreprise (1 000 salariés ou plus), et moins souvent dans une petite structure de moins de 250 salariés. Celles-ci, au contraire, sont plus souvent

mentionnées par les diplômés qui ont quitté leur premier emploi et en recherchant un nouveau, ou par ceux qui sont déjà dans un emploi suivant. Pour ces derniers, cette surreprésentation des petites entreprises s'observe aussi bien dans leur premier emploi que dans le nouveau (tableau 61). Si les petites entreprises sont accueillantes pour les jeunes diplômés, il semble donc que ceux-ci ont moins tendance à y rester que lorsqu'ils s'insèrent dans une structure de grande taille.

– Tableau 60 –

Secteur d'activité selon la mobilité antérieure (en %)	1er emploi				Emploi actuel
	Ensemble des 1ers emplois	Jeunes diplômés dans leur 1er emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant	Jeunes diplômés sans emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
Industrie	24	24	23	24	24
Construction, BTP	3	3	3	3	3
Commerce	11	9	12	13	10
Services	62	64	62	60	63
Total	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés insérés

– Tableau 61 –

Taille de l'entreprise selon la mobilité antérieure (en %)	1er emploi				Emploi actuel
	Ensemble des 1ers emplois	Jeunes diplômés dans leur 1er emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant	Jeunes diplômés sans emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
Moins de 250 salariés	42	40	44	45	44
250 à 999 salariés	17	17	17	18	18
1 000 salariés ou plus	41	43	39	37	38
Total	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés insérés

–  
**LA MOBILITÉ EST ASSOCIÉE À  
 DES CONDITIONS D’EMPLOI BIEN  
 DIFFÉRENCIÉES**  
 –

**Changer d’emploi accroît les chances  
 d’obtenir un CDI**

Si dans l’ensemble, 6 jeunes diplômés sur 10 bénéficient d’un CDI dans leur premier emploi, les choses s’avèrent bien plus nuancées quand on les compare selon les différents parcours. Ainsi, le CDI concerne plus de 8 diplômés sur 10 parmi ceux qui sont toujours dans leur premier emploi. En ce qui concerne ceux qui sont déjà dans un emploi suivant, 1 sur 3 seulement étaient en CDI dans leur premier emploi, mais la mobilité leur a permis de doubler cette proportion par la suite. Enfin, ce sont les jeunes qui ont quitté leur premier emploi et n’en ont pas retrouvé qui déclarent le plus faible taux de CDI (1 sur 4) (tableau 62).

Notons que la durée moyenne des contrats temporaires est bien supérieure chez les jeunes diplômés occupant leur premier emploi : 14,5 mois en moyenne, contre 11 mois pour les mobiles. Ainsi, pour 63% des jeunes diplômés occupant leur premier emploi en CDD, la durée du contrat est de plus de 12 mois, ce qui n’est le cas que pour 44% pour les jeunes diplômés dans un emploi suivant dans la même situation. On le voit, les comportements de mobilité précoce sont très liés à la précarisation de l’emploi.

La plupart des jeunes diplômés en CDI ont obtenu ce contrat dès leur embauche (53%) (tableau 63). C’est encore plus marqué pour les diplômés mobiles (69%). Parmi ceux qui sont toujours dans leur premier emploi, on observe une proportion beaucoup plus élevée de diplômés ayant obtenu leur CDI après un stage (20%). L’enquête menée auprès de la promotion 2009 montrait que 61% des diplômés mobiles obtenaient leur CDI dès l’embauche (-9 points par rapport à la promotion 2010) contre 52% des jeunes diplômés dans leur premier emploi (-1 point par rapport à la promotion 2010). L’expérience professionnelle semble donc déterminante pour l’obtention d’un CDI.

– Tableau 62 –

Nature du contrat de travail selon la mobilité antérieure (en %)	1er emploi				Emploi actuel
	Ensemble des 1ers emplois	Jeunes diplômés dans leur 1er emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant	Jeunes diplômés sans emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
CDI	59	82	36	25	67
CDD	31	15	47	59	27
Intérim	5	1	10	9	3
Autres	5	2	7	7	3
Total	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés insérés

Source : Apec, 2012

– Tableau 63 –

Mode d’obtention d’un CDI selon la mobilité antérieure (en %)	Jeunes diplômés dans son premier emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
Dès l’embauche	53	69
Suite à un stage	20	2
Suite à un CDD	16	22
Suite à un contrat d’apprentissage	6	1
Suite à une mission d’intérim	3	5
Suite à un contrat pro	2	1
Total	100	100

Base : Jeunes diplômés en CDI

Source : Apec, 2012



## La mobilité contribue à l'acquisition du statut de cadre

Dans l'ensemble, ce sont 6 jeunes diplômés sur 10 qui ont pu accéder au statut de cadre dans leur premier emploi (tableau 64). On note cependant un écart important entre ceux qui sont toujours dans ce premier emploi et ceux qui en ont changé : les jeunes qui sont dans le premier cas sont beaucoup plus souvent cadres (72%) que les seconds (48% de ceux qui ont retrouvé un emploi l'étaient, et 45% de ceux qui en recherchent un nouveau). Il apparaît clairement que le fait de changer d'emploi aide significativement à devenir cadre.

Enfin, le point sans doute le plus révélateur concerne la question du « job alimentaire » (tableau 65). Les jeunes diplômés mobiles sont plus de 2 fois plus nombreux que les stables à qualifier ainsi leur premier emploi : 39% (contre 18%). C'est quasiment la même proportion que pour les diplômés qui sont en recherche d'emploi après un premier emploi. En revanche, lorsque les mobiles parlent de leur emploi actuel, ils ne sont plus que 19% à le dire « alimentaire », c'est-à-dire la même proportion que les diplômés stables. Autrement dit, le fait de quitter son premier emploi permet (sous réserve d'en retrouver un) d'obtenir des conditions subjectivement aussi satisfaisantes que les diplômés qui se sentent assez bien dans leur premier emploi pour y demeurer.

– Tableau 64 –

Statut dans l'emploi selon la mobilité antérieure (en %)	1er emploi				Emploi actuel
	Ensemble des 1ers emplois	Jeunes diplômés dans leur 1er emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant	Jeunes diplômés sans emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
Cadre	61	72	48	45	67
Agent de maîtrise	16	13	20	18	15
Employé	23	15	32	37	18
Total	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés insérés

Source : Apec, 2012

– Tableau 65 –

L'emploi est considéré comme un « job alimentaire » (en %)	1er emploi				Emploi actuel
	Ensemble des 1ers emplois	Jeunes diplômés dans leur 1er emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant	Jeunes diplômés sans emploi	Jeunes diplômés dans un emploi suivant
Oui	27	18	39	35	19
Non	73	82	61	65	81
Total	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés insérés

Source : Apec, 2012

- Tableau 66 -

Évolution du contrat de travail lors du passage du premier emploi à l'emploi actuel (en %)

	1er emploi	Ensemble	CDI	Autres contrats
Emploi actuel				
CDI		55	85	57
Autres contrats		45	15	43
Total		100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés insérés en emploi

- Tableau 67 -

Évolution du statut dans l'emploi lors du passage du premier emploi à l'emploi actuel (en %)

	1er emploi	Ensemble	Cadre	Autres statuts
Emploi actuel				
Cadre		58	89	47
Autres statuts		42	11	53
Total		100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés insérés en emploi

Au vu de ces éléments, on comprend que la mobilité soit liée à la satisfaction par rapport à l'emploi. Puisque, grâce à elle, les diplômés mobiles ont pu rapprocher leurs conditions d'emploi de celles des stables (mais sans cependant les égaler), on s'attend à ce qu'ils soient presque aussi satisfaits que ces derniers. En fait, on observe un taux de satisfaction par rapport à l'emploi actuel chez les diplômés mobiles qui dépasse celui des stables (83% contre 79%). En plus de l'effet objectif des meilleures conditions d'emploi, on peut donc supposer un effet propre du changement, qui vient l'amplifier.

### CHANGER D'EMPLOI, UNE FAÇON D'AMÉLIORER SA SITUATION POUR NOMBRE DE DIPLÔMÉS

Comme on le constate, tous les jeunes diplômés sont loin d'exercer leur premier emploi dans les conditions les plus favorables ; mais pour ceux que leur situation ne satisfait pas, changer d'emploi peut contribuer à l'améliorer de manière significative.

Les diplômés ayant changé d'emploi l'ont fait dans des conditions qui ne leur ont apporté aucun bouleversement en termes de fonction, de secteur d'activité ou de taille de l'entreprise, puisque ces éléments changent très peu entre leur premier emploi et le suivant. En revanche, leurs conditions d'emploi ont souvent progressé à cette occasion. 57% de ceux qui étaient en contrat autre qu'un CDI ont pu, à cette occasion, obtenir un CDI (tableau 66) ; et 47% de ceux qui n'étaient pas cadre ont pu le devenir (tableau 67). Dans l'ensemble, il apparaît donc que cette mobilité est une voie ouverte aux jeunes diplômés, non pour changer de voie professionnelle, mais pour améliorer significativement leurs conditions d'emploi.

-5-

## - INSERTION PROFESSIONNELLE ET PRÉCARITÉ -

- 66 Les contrats précaires : quelles réalités ?
- 66 La précarité, des situations contrastées
- 68 Les emplois temporaires, des expériences à valoriser

## - LES CONTRATS PRÉCAIRES : QUELLES RÉALITÉS ? -

Tous les ans, les jeunes diplômés de niveau Bac+4 et plus sont interrogés sur leur situation professionnelle deux ans après leur sortie de formation et sur le parcours d'insertion qui a suivi. Pour certains, l'insertion s'est faite rapidement et paraît réussie : accès à un emploi pérenne, emploi cadre à des conditions d'emploi et des niveaux de salaire qui semblent satisfaisants. Pour d'autres, l'insertion n'est toujours pas réalisée : 7% des jeunes diplômés interrogés en 2012 (promotion 2010) sont encore à la recherche de leur premier emploi deux ans après leur sortie de formation. Enfin, d'autres connaissent une situation intermédiaire : ils se sont insérés sur le marché de l'emploi, mais non sans obstacles, avec entre autres des périodes d'instabilité alternant emplois précaires et périodes de recherche d'emploi.

Dans l'enquête de 2011, une analyse sur les parcours d'insertion des jeunes diplômés avait mis en évidence plusieurs groupes de jeunes diplômés dont les parcours d'insertion étaient très différents : non-insertion durable (les jeunes diplômés toujours en recherche de leur premier emploi), CDD à répétition, intérimaires, insertion progressive ou insertion rapide.

Cette année, il nous a semblé pertinent d'analyser plus finement les situations de précarité systématique dans l'emploi (CDD à répétition, intérim) auxquelles sont confrontés certains jeunes diplômés. Qui sont les jeunes abonnés aux emplois précaires ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Y a-t-il des facteurs qui conduisent plus fréquemment à ce que certains jeunes s'installent dans une certaine précarité d'emploi ? Situation de précarité qui d'ailleurs se renforce certainement dans le contexte économique actuel, et plus particulièrement pour les jeunes peu expérimentés.

Aussi, dans l'interrogation menée en 2012 auprès de la promotion 2010, des questions ont été introduites afin d'analyser la précarité d'emploi des jeunes diplômés. Elles portent sur le nombre de contrats à durée déterminée et/ou d'intérim effectué, le nombre d'entreprises dans lesquelles ces contrats ont été effectués, la durée de ces contrats, etc.

## - LA PRÉCARITÉ, DES SITUATIONS CONTRASTÉES -

Au début de leur vie active, certains jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus sont confrontés à des situations d'emploi précaires (contrats à durée déterminée, intérim). Lors de l'enquête, la moitié des jeunes diplômés interrogés ont déclaré avoir déjà eu un contrat à durée déterminée et un sur cinq une mission d'intérim. Pour certains, cette précarité dans l'emploi restera de courte durée, tandis que d'autres semblent y être installés.

### - **DES EMPLOIS PRÉCAIRES DE COURTE DURÉE AVANT L'EMPLOI PÉRENNE** -

Pour certains jeunes diplômés, l'insertion professionnelle faisant suite à leurs études s'effectue grâce à l'obtention d'un emploi à durée déterminée ou par le biais de l'intérim. Ces contrats offrent en effet aux jeunes diplômés des opportunités d'emploi et permettent leur insertion.

Les recruteurs usent souvent de ces contrats à durée déterminée pour le recrutement de jeunes diplômés peu expérimentés afin de tester leurs compétences avant de leur offrir un contrat pérenne. Ils les utilisent aussi pour le remplacement d'absence de leurs salariés (congés maternité, maladie) ou lors d'un surcroît d'activité de leur entreprise.

Ces contrats, souvent de courte durée, peuvent dans certains cas conduire à un emploi pérenne. Pour les jeunes, ces expériences d'emploi temporaires offrent des atouts : elles leur ont permis d'être confrontés au monde de l'entreprise, de développer des nouvelles compétences, qu'ils pourront mettre en valeur lors de leur recherche d'un « vrai » emploi plus durable.

## LES ABONNÉS AUX EMPLOIS PRÉCAIRES

Pour d'autres jeunes diplômés, les deux années écoulées depuis l'obtention du diplôme ont consisté en une alternance de contrats précaires et de périodes de recherche d'emploi. 15% des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus ont été deux fois en CDD depuis l'obtention de leur diplôme, 6% trois fois, et 6% quatre fois ou plus. Les missions d'intérim, et donc leur enchaînement, sont plus rares : seulement 3% des jeunes diplômés ont effectué deux missions d'intérim, 2% trois et 4% quatre et plus. Le plus souvent, ces emplois ont été de courte durée (moins d'un mois).

Ainsi, deux ans après la fin de leurs études, un certain nombre de jeunes diplômés semblent se trouver enfermés dans la précarité.

L'analyse révèle que ces diplômés sont plus souvent issus de l'Université, en particulier au niveau Bac + 4. On y retrouve plus particulièrement les diplômés des disciplines où l'insertion est la moins aisée,

comme Arts, édition, communication, journalisme ; Lettres, langues, LEA, documentation ; Sciences politiques, fiscalité ; Droit ; Sciences humaines. Les femmes sont également plus souvent installées dans ces situations de précarité répétitive. Enfin, les jeunes diplômés travaillant dans le secteur public sont également plus concernés.

## DES CONDITIONS D'EMPLOI NETTEMENT MOINS FAVORABLES POUR LES JEUNES EN CDD OU EN INTÉRIM

Les conditions d'emploi des jeunes en CDD ou en intérim sont moins favorables que pour ceux en contrat pérenne : ils sont moins souvent cadres et leurs salaires sont moins élevés. Ils sont donc plus nombreux à considérer leur emploi comme un job alimentaire et moins nombreux à le juger satisfaisant (tableau 68).

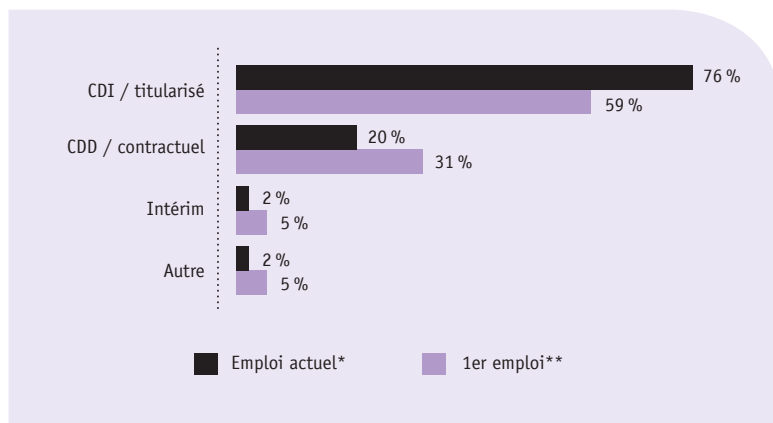
– Tableau 68 –

Conditions d'emploi des jeunes diplômés selon le type de contrat	CDD	Intérim	CDI	Ensemble des jeunes diplômés en emploi
Statut de cadre (en %)	55	55	74	70
Salaire médian (brut annuel primes comprises ; en euros)	28 000	30 000	33 000	32 000
Satisfaits de leur emploi (en %)	79	78	81	81
Job alimentaire (en %)	26	39	15	27

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés en emploi

- Figure 17 -  
 Contrat de travail dans l'emploi actuel et le premier emploi (en %)



Source : Apec, 2012

\* Base : Jeunes diplômés en emploi  
 \*\* Base : Jeunes diplômés ayant déjà eu un premier emploi

## LES CONTRATS PRÉCAIRES, NORME DE L'EMPLOI POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS ?

Si certains jeunes diplômés sont dès leur entrée dans la vie active confrontés aux contrats précaires (CDD, intérim), voire les enchaînent depuis leur sortie de formation, ceux-ci ne sont pas pour autant la norme d'emploi la plus fréquente proposée aux jeunes diplômés (figure 17).

En effet, le contrat le plus fréquent pour les jeunes diplômés de niveau Bac + 4 en emploi demeure le CDI. Au moment de l'enquête, parmi ceux en emploi, les trois quarts étaient employés en CDI (seulement 20% sont en CDD et 2% en intérim). 60% d'entre eux avaient obtenu ce dernier dès leur embauche. Enfin, le CDI a été également le contrat d'embauche pour 6 jeunes diplômés sur 10 lors de leur premier emploi (le CDD pour 3 sur 10, et l'intérim pour seulement 5% des jeunes diplômés).

## - LES EMPLOIS TEMPORAIRES, DES EXPÉRIENCES À VALORISER -

### CDD, MISSIONS D'INTÉRIM : DES EXPÉRIENCES QUI PEUVENT OFFRIR DES ATOUTS AUX JEUNES DIPLÔMÉS

Si le contrat à durée déterminée ou les missions d'intérim ne donnent accès qu'à des emplois précaires, ils offrent néanmoins certains atouts aux jeunes diplômés.

Ils leur permettent, en premier lieu, de mettre un pied dans l'entreprise et d'être confrontés à la vie professionnelle ; et, en second lieu, d'acquérir et de développer des nouvelles compétences. Cela leur permet enfin d'ajouter à leur CV ces nouvelles compétences, surtout pour les expériences liées à leur cursus de formation ou dans leur domaine de prédilection.

Toutefois, les compétences développées à l'occasion d'autres expériences professionnelles, telles que les stages mais aussi les jobs d'été, ne sont pas à négliger.

Dans chacun de ces cas, il est important pour les jeunes diplômés d'analyser ce qu'ils ont appris, ce qu'ils ont apporté à l'entreprise, les erreurs commises... Il s'agit, en fait, de réaliser son propre mini-bilan de compétences.

Dans un contexte économique en crise, où les entreprises favorisent souvent le recrutement de jeunes ayant déjà eu un premier emploi et recherchent l'opérationnalité immédiate, se prévaloir d'une ou plusieurs expériences en entreprise ne peut qu'être un plus lors des recherches d'emploi.

## LES ABONNÉS AUX CONTRATS COURTS : RASSURER LES RECRUTEURS

L'enchaînement répétitif de contrats précaires peut néanmoins s'avérer néfaste. En effet, face à un CV avec de multiples expériences de courte durée, les recruteurs ont tendance à se méfier. Les jeunes diplômés doivent donc bien argumenter leur parcours.

Enchaîner plusieurs postes de quelques mois peut être très instructif. Un bon CDD vaut autant qu'un CDI. Outre les compétences métier qu'elles permettent d'acquérir, les expériences de courte durée contribuent à développer des qualités indispensables dans le monde de l'entreprise : réactivité, adaptabilité, gestion du stress... Autant d'atouts à valoriser. À noter aussi que dans certains métiers ou secteurs d'activité, la brièveté des expériences est attendue et admise : métiers artistiques, du Web ou de l'informatique...

Enfin, les recruteurs sont inquiets face à un profil ayant enchaîné de nombreuses expériences courtes, car s'ils cherchent à pourvoir un poste en CDI, comment savoir si ce candidat jusque-là instable sera maintenant prêt à s'engager sur la durée ?

## CONCLUSION

La précarité dans l'emploi des jeunes revêt des formes diverses, selon leur profil (âge, sexe), leur parcours de formation (nature de diplôme, niveau de diplôme, disciplines de formation) ou encore selon les emplois visés (fonction d'emploi, secteur d'emploi). Pour certains, cette précarité dans l'emploi demeurera temporaire ; pour d'autres, elle va être plus longue avec un risque d'enfermement.

Les jeunes diplômés doivent y être attentifs et, pour en sortir, devront mettre en valeur les compétences acquises et les qualités développées à l'occasion de ces contrats : intégration rapide, opérationnalité immédiate, etc. Enfin, la reprise de formation, initiale ou continue, peut être un autre moyen de s'en sortir pour ceux qui sont les plus installés dans la précarité ou les plus éloignés de l'emploi souhaité.





# - 6 -

## - LES JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 3 -

72	Synthèse
72	Méthodologie
73	Qui sont les sortants Bac + 3 ?
73	Entre les études et l'emploi
74	Situation professionnelle
75	Les jeunes diplômés Bac +3 en emploi
81	Les jeunes diplômés Bac +3 en recherche d'emploi

## -SYNTHÈSE-

Les jeunes diplômés de niveau Bac + 3 de la promotion 2010 interrogée en 2012 ont vu leur taux d'emploi baisser de 6 points de 82% à 76%, soit un retour au niveau observé dans l'enquête de 2009.

Néanmoins, si leur insertion s'est dégradée, les conditions d'emploi pour ceux ayant trouvé un emploi se sont, elles, au contraire améliorées. Ceux en emploi sont en effet un peu plus souvent en CDI, au statut de cadre, et le CDI est plus fréquemment obtenu dès l'embauche.

Néanmoins face à la conjoncture économique plutôt maussade, leur niveau de satisfaction globale vis-à-vis de leur emploi actuel a légèrement baissé. De même, le niveau d'optimisme des jeunes en recherche d'emploi recule également légèrement en ce qui concerne leur recherche d'emploi.

## -MÉTHODOLOGIE-

Un échantillon de 388 jeunes diplômés de niveau Bac + 3 a été interrogé cette année en mai 2012 (tableau 69).

Deux catégories de diplômés de niveau Bac + 3 ont été distinguées afin de faire l'objet d'analyses spécifiques : ceux titulaires d'une licence professionnelle d'une part ; ceux issus de disciplines scientifiques et techniques d'autre part (ces deux catégories n'étant évidemment pas disjointes).

- Tableau 69 -

Structure de l'échantillon de la promotion 2010 (niveau Bac + 3)	
Répartition par sexe	En %
Homme	46
Femme	54

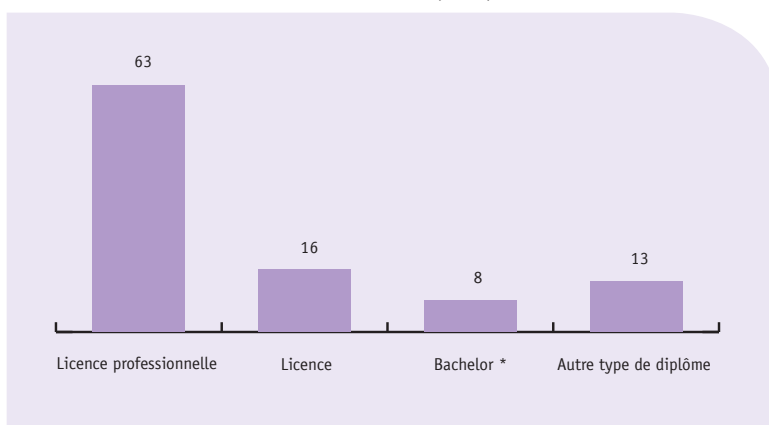
Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3

Source : Apec, 2012

## – QUI SONT LES SORTANTS BAC + 3 ? –

Les deux diplômes les plus représentés parmi les jeunes diplômés de niveau Bac + 3 interrogés sont la licence professionnelle et la licence : 63% d'entre eux sont titulaires d'une licence professionnelle et 16% d'une licence (figure 18).

– Figure 18 –  
Diplôme obtenu par les jeunes diplômés Bac + 3 (en %)



Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3  
\* Diplôme de niveau Bac + 3 délivré par certaines écoles

Source : Apec, 2012

## – ENTRE LES ÉTUDES ET L'EMPLOI –

### PLUS CONFIANTS DANS LES DÉBOUCHÉS QU'OFFRE LEUR DIPLÔME

8 jeunes diplômés de niveau Bac + 3 sur dix se déclarent confiants quant aux débouchés à l'issue de leur formation (soit un niveau identique à celui observé pour la promotion 2009). La part de ceux qui se disent tout à fait confiants augmente légèrement : +2 points, de 23% à 25% (tableau 70).

Si le niveau de confiance reste également au même niveau que l'an passé pour les titulaires de licences professionnelles, ce n'est pas le cas pour les diplômés de disciplines scientifiques et techniques. Ils sont en effet un peu moins nombreux en proportion à se déclarer confiants dans les débouchés de leur formation : 81% contre 85% en 2011 (promotion 2009).

– Tableau 70 –

Confiance quant aux débouchés professionnels à l'issue de la formation (en %)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3		Licences professionnelles		Disciplines scientifiques et techniques	
	"2011 (promotion 2009)"	"2012 (promotion 2010)"	"2011 (promotion 2009)"	"2012 (promotion 2010)"	"2011 (promotion 2009)"	"2012 (promotion 2010)"
Confiant	79	80	83	84	85	81
dont tout à fait confiant	23	25	30	28	32	27
Pas confiant	21	20	17	16	15	19
Total	100	100	100	100	100	100

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3

Source : Apec, 2012

## -SITUATION PROFESSIONNELLE-

L'enquête réalisée au printemps 2012 auprès de jeunes diplômés de niveau Bac + 3 permet d'examiner la situation professionnelle de la promotion 2010, deux ans après l'obtention du diplôme.

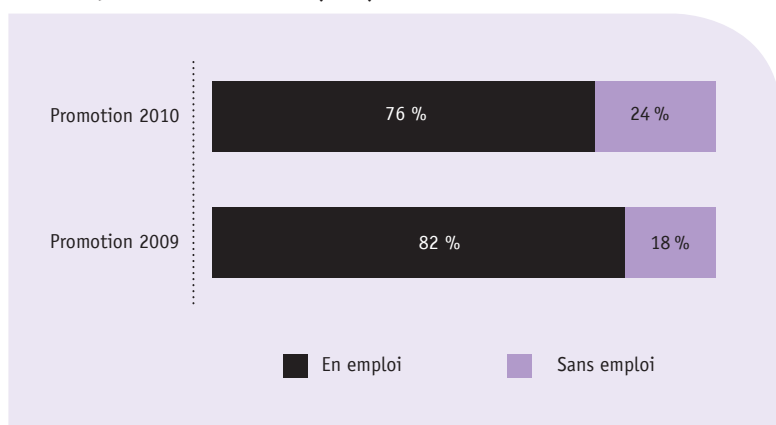
Au moment de l'interrogation, 76% des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 sont en emploi. Ainsi, 24% sont sans emploi dont 10% à la recherche de leur premier emploi et 14% à la recherche d'un nouvel emploi (figure 19).

Par rapport à la dernière enquête 2011 (promotion 2009), le taux d'emploi des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 a baissé de 6 points et le taux d'insertion de 3 points.

À titre de comparaison, 82% des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 sont en emploi et 93% en ont déjà occupé un au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme, soit des niveaux stables par rapport à la promotion précédente.

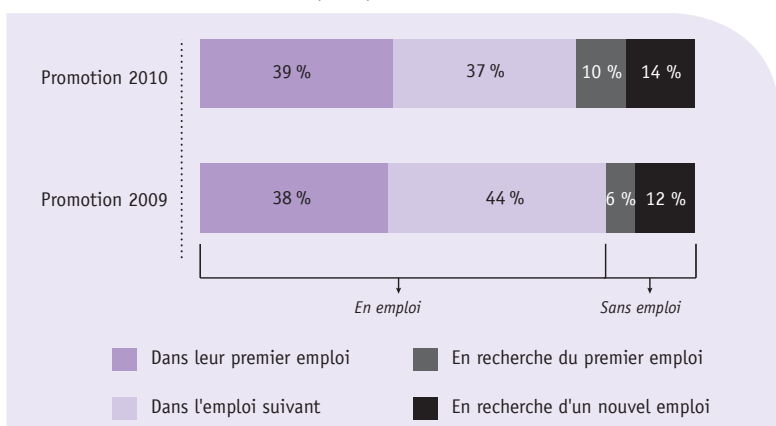
Dans l'ensemble, les jeunes diplômés Bac + 3 se sont moins bien insérés sur le marché du travail (figure 20). La part de jeunes diplômés de niveau Bac + 3 ayant accédé à un premier emploi, c'est-à-dire ceux actuellement en emploi et ceux à la recherche d'un nouvel emploi, est de 90% (-3 points par rapport à la promotion de 2009). Ainsi, 1 jeune diplômé sur 10 est encore à la recherche de son premier emploi, deux ans après l'obtention du diplôme.

- Figure 19 -  
Situation professionnelle actuelle (en %)



Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3

- Figure 20 -  
Situation professionnelle actuelle (en %)



Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3

Les évolutions sont contrastées selon les profils des jeunes diplômés. Le taux d'emploi des titulaires d'une licence professionnelle a baissé de 7 points, de 87% à 80%. À l'inverse, celui des diplômés des disciplines scientifiques a augmenté de 3 points, de 82% à 85% (tableau 71).

– Tableau 71 –

Taux d'emploi et d'insertion des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 (en %)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3		Licences professionnelles		Disciplines scientifiques et techniques	
	2011 (promotion 2009)	2012 (promotion 2010)	2011 (promotion 2009)	2012 (promotion 2010)	2011 (promotion 2009)	2012 (promotion 2010)
Taux d'emploi	82	76	87	80	82	85
Taux d'insertion*	93	90	95	91	92	91

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3

\* Proportion de jeunes diplômés en emploi ou à la recherche d'un nouvel emploi

Source : Apec, 2012

## – LES JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 3 EN EMPLOI –

### CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ

#### Taille et statut de l'entreprise

Les PME de moins de 250 salariés recrutent la moitié des diplômés de niveau Bac + 3 (51%) ; celles de plus de 1 000 salariés, un jeune diplômé de niveau Bac + 3 sur trois (tableau 72).

– Tableau 72 –

Taille de l'entreprise employeuse (en %)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3	Licences professionnelles	Disciplines scientifiques et techniques
Moins de 20 salariés	17	14	10
De 20 à 99 salariés	22	20	24
De 100 à 249 salariés	12	12	15
De 250 à 499 salariés	8	9	11
De 500 à 999 salariés	10	11	8
De 1000 à 4999 salariés	12	14	11
Plus de 5000 salariés	19	20	21
Total	100	100	100

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en emploi

Source : Apec, 2012

Le secteur privé a recruté 9 jeunes diplômés de niveau Bac + 3 sur 10 de la promotion 2010, soit la même part que la promotion 2009 (tableau 73).

À titre de comparaison, la part de jeunes diplômés Bac + 4 et plus de la promotion 2010 travaillant dans le secteur privé est de 86%.

### Les secteurs d'activité qui recrutent

Les principaux secteurs qui recrutent les jeunes diplômés de niveau Bac + 3 sont les Services et l'Industrie, avec respectivement 60% et 21% des jeunes qui occupent un emploi dans ces secteurs d'activité (tableau 74).

Les diplômés des disciplines sciences et techniques sont en toute logique, de par leur formation, plus nombreux dans le secteur de l'Industrie (33%) et de la Construction (5%).

-Tableau 73 -

Secteur de l'entreprise employeuse (en %)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3	Licences professionnelles	Disciplines scientifiques et techniques
Secteur privé (dont association)	86	88	84
Secteur public*	14	12	16
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en emploi  
\*Fonction publique, entreprise du secteur public, secteur semi-public

-Tableau 74 -

Secteur d'activité de l'entreprise employeuse (en %)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3	Licences professionnelles	Disciplines scientifiques et techniques
<b>INDUSTRIE dont :</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>33</b>
Automobiles, autres matériels de transport	4	5	7
Métallurgie, mécanique	4	4	4
Chimie, caoutchouc, plastique	2	3	4
Industrie pharmaceutique	1	1	1
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>6</b>
<b>SERVICES dont :</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>56</b>
Communication, médias et études de marché	5	5	3
Banque et assurance	4	4	2
Hôtellerie, restauration, loisirs	4	4	2
Transports et logistique	2	1	1
Services divers aux entreprises	2	1	1
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en emploi  
\* Agences de communication, Publicité, études de marché, Travail temporaire, cabinets de recrutement...

## Les principales fonctions exercées

Les jeunes diplômés de niveau Bac + 3 de la promotion 2010 occupent principalement les fonctions Commercial, marketing (26%), Informatique (13%), Services techniques (13%) et Gestion, finance, administration (12%) (tableau 75).

Les diplômés des disciplines scientifiques et techniques, de par leur spécificité, exercent pour une grande majorité dans les fonctions Informatique (28%) et en Études, recherche, développement (18%).

Quant aux titulaires de licences professionnelles, 26% d'entre eux occupent un poste en Commercial, marketing, 18% en Services techniques, 9% en Ressources humaines...

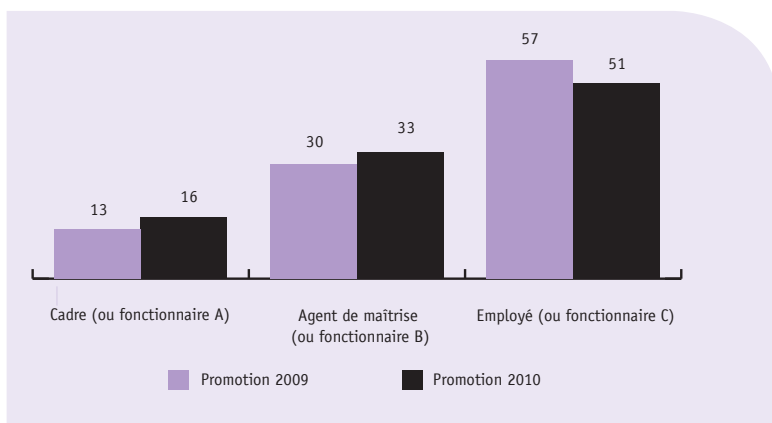
– Tableau 75 –

Fonction occupée (en %)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3	Licences professionnelles	Disciplines scientifiques et techniques
Commercial, marketing	26	26	6
Services techniques	13	18	17
Gestion, finance, administration	12	8	5
Ressources humaines, enseignement	8	9	1
Études, recherche, développement	8	7	18
Informatique	13	16	28
Communication, création	7	5	5
Production industrielle, travaux et chantiers	7	9	14
Santé, social, culture	5	1	6
Direction d'entreprise	1	1	0
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en emploi

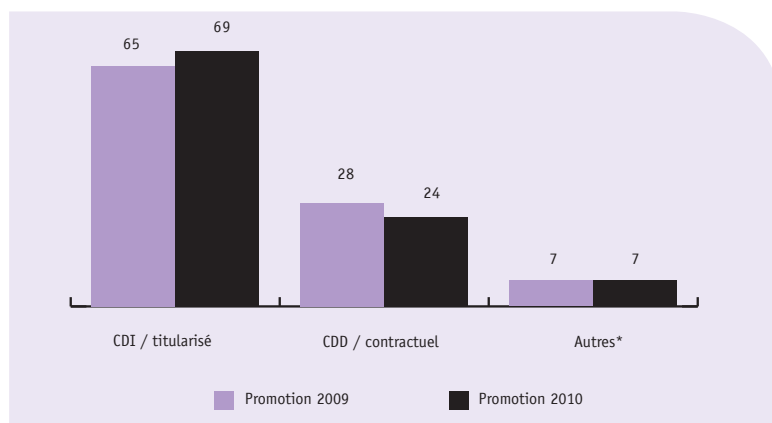
- Figure 21 -  
Statut dans l'emploi (en %)



Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en emploi

- Figure 22 -  
Nature du contrat de travail (en %)



Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en emploi

\* Intérim, Vacataire, Stage, Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage, CES, CAE, multi salariat...

## LES CONDITIONS D'EMPLOI

### Une majorité d'employés

Concernant les conditions d'emploi, 51% des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 ont un statut d'employé et un tiers celui d'agent de maîtrise (figure 21).

Seuls 16% des Bac + 3 en emploi ont le statut cadre (contre 13% de la promotion 2009 interrogée en 2011), et ce quelle que soit leur filière de formation (licences professionnelles, disciplines scientifiques et techniques).

L'emploi au statut d'agent de maîtrise est plus fréquent pour les diplômés des disciplines scientifiques et techniques (38%) ainsi que pour les titulaires d'une licence professionnelle (37%) contre 33% en moyenne pour l'ensemble des Bac + 3.

À titre de comparaison, 70% des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus en emploi de la promotion 2010 occupent un emploi avec le statut cadre.

### Davantage de CDI

Sept jeunes diplômés de niveau Bac + 3 de la promotion 2010 sur dix sont titulaires d'un CDI (contre 65% pour ceux de la promotion précédente). En parallèle, la proportion des jeunes titulaires d'un CDD a baissé de 4 points à 24% (contre 28% pour la promotion précédente) (figure 22).

La part de titulaires de licences professionnelles en CDI a fortement augmenté, +12 points de 64% à 76% ; la progression est plus modérée pour les diplômés des disciplines scientifiques et techniques, +4 points de 62% à 66%.

À titre de comparaison, les jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus de la promotion 2010 sont un peu plus nombreux à posséder un contrat pérenne que les titulaires d'un Bac + 3 : 76% sont titulaires d'un CDI et 20% d'un CDD.



53% des sortants de niveau Bac + 3 ont obtenu un CDI dès l'embauche (soit une forte progression par rapport à la promotion précédente, +16 points), 20% à la suite d'un CDD et 17% à la suite d'un contrat en alternance (tableau 76).

À titre de comparaison, 59% des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus ont obtenu un CDI dès l'embauche.

### Un salaire médian autour de 23 000 euros

La moitié des diplômés de niveau Bac + 3 gagnent plus de 24 200 euros brut annuel primes comprises. Le salaire médian (brut annuel primes comprises) est en hausse par rapport à la promotion précédente : il s'élevait à 23 000 euros.

Le salaire médian des jeunes titulaires d'une licence professionnelle et de ceux issus des disciplines scientifiques se situe à 25 200 euros (tableau 77).

À titre de comparaison, le salaire médian des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus se situe à 32 000 euros (contre 31 200 euros pour la promotion précédente) et le salaire moyen à 31 900 euros (contre 31 300 euros pour la promotion précédente).

– Tableau 76 –

Mode d'obtention du CDI (en %)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3	Licences professionnelles	Disciplines scientifiques et techniques
Dès l'embauche	53	55	59
À la suite d'un CDD	20	18	22
À la suite d'un contrat en alternance (apprentissage, professionnalisation)	17	16	11
À la suite d'un stage	5	6	5
À la suite d'une mission d'intérim	5	5	3
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en emploi en CDI

Source : Apec, 2012

– Tableau 77 –

Rémunération brute annuelle primes comprises (en euros)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3		Licences professionnelles		Disciplines scientifiques et techniques	
	Promotion		Promotion		Promotion	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Médiane	23 000	24 200	23 000	25 200	25 000	25 200
Moyenne	24 200	24 500	24 900	25 700	25 000	24 900

Base : Jeunes diplômés Bac +3 en emploi (CDI, CDD, intérim, vacataire...)

Source : Apec, 2012

## SATISFACTION À L'ÉGARD DE L'EMPLOI OCCUPÉ

### Un niveau de satisfaction en baisse

78% des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 jugent satisfaisant l'emploi qu'ils occupent (-2 points par rapport à la promotion précédente) ; 1 sur 5 le juge très satisfaisant (tableau 78).

La part des satisfaits baisse néanmoins de 2 points par rapport à 2011 (promotion 2009) et celle des très satisfaits de 5 points. Les jeunes diplômés sortis en 2010 ont certainement dû faire certaines concessions vis-à-vis de leurs projets professionnels au vu de la conjoncture économique maussade depuis 2008 (crise économique mondiale fin 2008 et crise des dettes souveraines à l'été 2011), pénalisant plus fortement les jeunes sans ou avec peu d'expérience.

- Tableau 78 -

Satisfaction globale vis-à-vis de l'emploi occupé (en %)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3		Licences professionnelles		Disciplines scientifiques et techniques	
	Promotion		Promotion		Promotion	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
<b>Satisfait</b>	<b>80</b>	<b>78</b>	<b>82</b>	<b>80</b>	<b>82</b>	<b>87</b>
dont très satisfait	25	20	30	20	36	22
<b>Pas satisfait</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>13</b>
Total	100	100	100	100	100	100

Base : Jeunes diplômés Bac +3 en emploi

Source : Apec, 2012

## – LES JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 3 EN RECHERCHE D'EMPLOI –

### – DAVANTAGE DE JEUNES EN RECHERCHE DE LEUR PREMIER EMPLOI –

24% des sortants de niveau Bac + 3 de la promotion 2010 sont sans emploi, dont 10% sont à la recherche de leur premier emploi, et 14% à la recherche d'un nouvel emploi (tableau 79).

La primo-insertion devient plus difficile pour les jeunes diplômés face à une conjoncture économique très incertaine. En 2011 (promotion 2009), ils étaient 18% sans emploi dont 6% à la recherche de leur premier emploi et 12% à la recherche d'un nouvel emploi.

Enfin, parmi les jeunes diplômés en emploi, 3 sur 10 déclarent être en recherche d'emploi.

Ainsi au total, la moitié des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 ont déclaré être en situation de recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Parmi les jeunes diplômés de niveau Bac + 3 titulaires d'une licence professionnelle, la moitié sont en recherche d'emploi, dont 20% sans emploi et 27% en emploi à la recherche d'un nouvel emploi (tableau 80).

En parallèle, 4 diplômés des disciplines scientifiques et techniques sur 10 sont en recherche d'emploi, dont 15% sans emploi et 29% en emploi à la recherche d'un nouvel emploi.

– Tableau 79 –

Composition de la population des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 en recherche d'emploi (en %)	
Jeunes diplômés sans emploi, dont :	24
En recherche du premier emploi	10
En recherche d'un nouvel emploi	14
En emploi et en recherche d'un nouvel emploi	31
Ensemble des jeunes diplômés en recherche d'emploi	55

Source : Apec, 2012

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3

– Tableau 80 –

Part des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 en recherche d'emploi selon la nature du diplôme (en %)	Sans emploi	En emploi à la recherche d'un nouvel emploi	Ensemble recherche d'emploi
Ensemble	24	31	55
Licence professionnelle	20	27	47
Disciplines scientifiques et techniques	15	29	44

Source : Apec, 2012

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3

## LES MODALITÉS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

La durée moyenne de recherche d'emploi s'élève à 7 mois pour l'ensemble des jeunes diplômés de niveau Bac + 3 (comme pour la promotion 2009 interrogée en 2011) (tableau 81).

Elle est de 2 mois pour les jeunes diplômés en emploi et de plus de 7 mois pour ceux se déclarant sans emploi au moment de l'enquête.

Il est en effet plus facile pour les jeunes diplômés en poste de trouver rapidement un emploi que ceux sans emploi, surtout par rapport à ceux n'ayant aucune expérience professionnelle. Pour ces derniers, la recherche est plus difficile et en conséquence plus longue.

En guise de comparaison, la durée de recherche d'emploi concernant les Bac + 4 et plus s'élève en moyenne à près de 6 mois ; plus précisément, elle est de 4 mois pour ceux en emploi et de 8 mois pour ceux sans emploi.

Pendant cette recherche, les jeunes diplômés en emploi envoient en moyenne 40 candidatures, ceux sans emploi 65 (tableau 82). Enfin, ceux en emploi à la recherche d'un nouvel emploi ont passé des entretiens en moyenne dans 6 entreprises différentes et ceux sans emploi dans 5 entreprises différentes (tableau 83).

- Tableau 81 -

Ancienneté de recherche d'emploi (en mois)	Ensemble des jeunes diplômés Bac + 3	En emploi	Sans emploi
Médiane	5,0	6,0	6,0
Moyenne	6,8	2,2	7,5

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en recherche d'emploi

Source : Apec, 2012

- Tableau 82 -

Nombre de candidatures envoyées	En emploi	Sans emploi
Médiane	15	50
Moyenne	40	65

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en recherche d'emploi

Source : Apec, 2012

- Tableau 83 -

Nombre d'entreprises dans lesquelles se sont déroulés les entretiens	En emploi	Sans emploi
Médiane	1	3
Moyenne	6	5

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en recherche d'emploi

Source : Apec, 2012

## LA RECHERCHE D'EMPLOI PAR INTERNET LARGEMENT UTILISÉE

La réponse aux offres d'emploi (notamment sur Internet) est un moyen largement utilisé par les jeunes lors de leur recherche d'emploi puisque 91% de ceux en emploi et 97% de ceux sans emploi déclarent y avoir recours (tableau 84).

Le deuxième moyen de recherche le plus utilisé est le dépôt de CV sur Internet : la moitié des jeunes diplômés qu'ils soient en emploi ou sans emploi déclarent y avoir eu recours.

L'envoi de candidatures spontanées sur Internet, est également une méthode utilisée par plus de 4 jeunes diplômés sur 10. Enfin, les jeunes diplômés sollicitent davantage leurs réseaux et relations lors de leur recherche d'emploi. 4 jeunes diplômés en emploi sur 10 ont fait appel (contre 25% en 2011), 23% sur des réseaux sociaux sur Internet.

– Tableau 84 –

Principaux modes de recherche d'emploi utilisés (en %)	En emploi	Sans emploi
<b>Offres d'emploi</b>	<b>91</b>	<b>97</b>
Offres d'emploi sur Internet	63	71
Offres d'emploi presse	12	9
<b>Approche directe</b>	<b>82</b>	<b>91</b>
Candidatures spontanées sur Internet	44	45
Dépôt de CV sur Internet	50	64
Candidatures spontanées par courrier	32	24
<b>Réseaux</b>	<b>40</b>	<b>20</b>
Sur Internet	23	11
Hors Internet	20	10
<b>Concours</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Autres*</b>	<b>15</b>	<b>18</b>

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en recherche d'emploi  
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%

\* Cabinet de recrutement ou d'intérim, création d'entreprise, autres

### DES JEUNES DIPLÔMÉS MOINS OPTIMISTES POUR LEUR RECHERCHE D'EMPLOI

Les jeunes diplômés de niveau Bac + 3 sont moins nombreux à se déclarer optimistes vis-à-vis de leur recherche d'emploi par rapport à la dernière vague. En effet, un tiers de ceux qui étaient en emploi au moment de l'enquête se déclarent optimistes, contre près de la moitié de la promotion 2009. De même, seuls 28% parmi ceux sans emploi se déclarent optimistes (contre 30% de ceux de la promotion 2009). Enfin, les très optimistes ne représentent que 1% des jeunes diplômés en emploi et 4% parmi ceux sans emploi (tableau 85).

Le climat économique pèse certainement sur la confiance des jeunes diplômés quant à leur probabilité de trouver rapidement un emploi et donc sur leur optimisme.

Il est à noter que l'optimisme est également moindre parmi les diplômés de niveau Bac + 4 et plus. La part de ces jeunes diplômés en recherche d'emploi qui se déclarent optimistes est en effet de 39%, contre 44% en 2011 pour la promotion 2009.

- Tableau 85 -

Optimisme pour la recherche d'emploi (en %)	En emploi	Sans emploi
<b>Optimiste</b>	<b>33</b>	<b>28</b>
dont très optimiste	1	4
<b>Pessimiste</b>	<b>67</b>	<b>72</b>
dont très pessimiste	13	29
Total	100	100

Source : Apec, 2012

Base : Jeunes diplômés Bac + 3 en recherche d'emploi

- 7 -

## - ANNEXE : LES ZOOMS EN CHIFFRES (BAC + 4 ET PLUS) -

86	Zooms sur les natures de diplômes
86	Universités
88	Écoles d'ingénieurs
90	Écoles de commerce
92	Zooms sur les disciplines
92	Chimie, sciences de la vie
94	Technologies, industrie, ingénierie
96	Informatique, télécommunications, multimédia
98	Agronomie, alimentaire, environnement
100	Gestion, comptabilité
102	Commercial, commerce international
104	Finance, banque, assurance, tourisme, hôtellerie, transport
106	Ressources humaines, administration
108	Marketing
110	Droit, sciences politiques, fiscalité
112	Sciences humaines
114	Arts, édition, communication, journalisme
116	Secteur public, secteur privé

## -ZOOMS SUR LES NATURES DE DIPLÔME : UNIVERSITÉS-

En %	Universités	Ensemble
Taux d'emploi	77	82
Taux d'insertion	89	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Universités	Ensemble
Études, recherche, développement	21	20
Gestion, finance, administration	18	14
Commercial, marketing	15	19
Informatique	13	14
Ressources humaines, enseignement	10	8
Services techniques	9	11
Communication, création	6	6
Santé, social, culture	5	2
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5
Direction d'entreprise	1	1

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Universités	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>17</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	3	6
<i>Agroalimentaire</i>	2	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	3	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	3
<i>Autres industries</i>	8	11
<b>Construction</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>73</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	7	3
<i>Santé, action sociale</i>	7	4
<i>Banque, assurance</i>	6	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	10	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	11	6
<i>Activités informatiques</i>	11	13
<i>Autres services</i>	21	21

Source : Apec, 2012



Nature contrat de travail (En %)	Universités	Ensemble
CDI ou titularisé	65	76
CDD ou contractuel	31	20
Intérim	2	2
Autres	2	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Universités	Ensemble
Salaire moyen	29 100	31 900
Salaire médian	30 000	32 000
1er quartile	23 000	26 800
3e quartile	35 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Universités	Ensemble
Moins de 20 salariés	18	14
De 20 à 99 salariés	16	16
De 100 à 499 salariés	19	20
De 500 à 999 salariés	8	9
De 1000 à 4999 salariés	14	15
5000 salariés et plus	25	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Universités	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	61	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	18	14
Employé (ou fonctionnaire C)	21	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Universités	Ensemble
Public	24	14
Privé	76	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES NATURES DE DIPLÔME : ECOLES D'INGÉNIEURS-

En %	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Taux d'emploi	92	82
Taux d'insertion	98	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Études, recherche, développement	38	20
Informatique	24	14
Services techniques	17	11
Production industrielle, travaux, chantiers	13	5
Commercial, marketing	4	19
Gestion, finance, administration	3	14
Ressources humaines, enseignement	1	8
Direction d'entreprise	-	1
Communication, création	-	6
Santé, social, culture	-	2

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>42</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	14	6
<i>Agroalimentaire</i>	4	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	6	3
<i>Autres industries</i>	17	11
<b>Construction</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>2</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>50</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	-	3
<i>Santé, action sociale</i>	1	4
<i>Banque, assurance</i>	2	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	18	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	2	6
<i>Activités informatiques</i>	18	13
<i>Autres services</i>	9	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
CDI ou titularisé	89	76
CDD ou contractuel	8	20
Intérim	1	2
Autres	2	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Salaire moyen	35 000	31 900
Salaire médian	34 800	32 000
1er quartile	31 800	26 800
3e quartile	38 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Moins de 20 salariés	9	14
De 20 à 99 salariés	13	16
De 100 à 499 salariés	21	20
De 500 à 999 salariés	9	9
De 1000 à 4999 salariés	15	15
5000 salariés et plus	33	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	93	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	4	14
Employé (ou fonctionnaire C)	3	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Public	8	14
Privé	92	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES NATURES DE DIPLÔME : ÉCOLES DE COMMERCE-

En %	Écoles de commerce	Ensemble
Taux d'emploi	82	82
Taux d'insertion	94	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Écoles de commerce	Ensemble
Commercial, marketing	45	19
Gestion, finance, administration	19	14
Ressources humaines, enseignement	11	8
Communication, création	9	6
Services techniques	8	11
Informatique	5	14
Études, recherche, développement	2	20
Direction d'entreprise	1	1
Santé, social, culture	-	2
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Écoles de commerce	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>21</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	3	6
<i>Agroalimentaire</i>	3	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	2	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	3	3
<i>Autres industries</i>	10	11
<b>Construction</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>20</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>57</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	2	3
<i>Santé, action sociale</i>	1	4
<i>Banque, assurance</i>	8	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	1	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	2	6
<i>Activités informatiques</i>	8	13
<i>Autres services</i>	35	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Écoles de commerce	Ensemble
CDI ou titularisé	82	76
CDD ou contractuel	13	20
Intérim	3	2
Autres	2	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Écoles de commerce	Ensemble
Salaire moyen	33 800	31 900
Salaire médian	33 000	32 000
1er quartile	28 000	26 800
3e quartile	39 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Écoles de commerce	Ensemble
Moins de 20 salariés	10	14
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	22	20
De 500 à 999 salariés	10	9
De 1000 à 4999 salariés	16	15
5000 salariés et plus	25	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Écoles de commerce	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	93	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	4	14
Employé (ou fonctionnaire C)	3	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Écoles de commerce	Ensemble
Public	5	14
Privé	95	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : CHIMIE, SCIENCES DE LA VIE-

En %	Chimie, Sciences de la vie	Ensemble
Taux d'emploi	73	82
Taux d'insertion	86	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Chimie, Sciences de la vie	Ensemble
Études, recherche, développement	64	20
Services techniques	10	11
Production industrielle, travaux, chantiers	8	5
Commercial, marketing	6	19
Informatique	4	14
Gestion, finance, administration	2	14
Ressources humaines, enseignement	2	8
Communication, création	2	6
Santé, social, culture	1	2
Direction d'entreprise	1	1

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Chimie, Sciences de la vie	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>40</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	2	6
<i>Agroalimentaire</i>	3	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	11	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	2	3
<i>Autres industries</i>	22	11
<b>Construction</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>5</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>53</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	4	3
<i>Santé, action sociale</i>	5	4
<i>Banque, assurance</i>	-	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	33	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	2	6
<i>Activités informatiques</i>	4	13
<i>Autres services</i>	5	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Chimie, Sciences de la vie	Ensemble
CDI ou titularisé	52	76
CDD ou contractuel	43	20
Intérim	3	2
Autres	2	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Chimie, Sciences de la vie	Ensemble
Salaire moyen	30 400	31 900
Salaire médian	31 000	32 000
1er quartile	25 200	26 800
3e quartile	36 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Chimie, Sciences de la vie	Ensemble
Moins de 20 salariés	15	14
De 20 à 99 salariés	11	16
De 100 à 499 salariés	22	20
De 500 à 999 salariés	10	9
De 1000 à 4999 salariés	13	15
5000 salariés et plus	29	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Chimie, Sciences de la vie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	76	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	14	14
Employé (ou fonctionnaire C)	10	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Chimie, Sciences de la vie	Ensemble
Public	35	14
Privé	65	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : TECHNOLOGIE, INDUSTRIE, INGÉNIERIE-

En %	Technologie, Industrie, Ingénierie	Ensemble
Taux d'emploi	88	82
Taux d'insertion	95	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Technologie, Industrie, Ingénierie	Ensemble
Études, recherche, développement	45	20
Services techniques	24	11
Production industrielle, travaux, chantiers	18	5
Informatique	9	14
Commercial, marketing	3	19
Gestion, finance, administration	1	14
Direction d'entreprise	-	1
Ressources humaines, enseignement	-	8
Communication, création	-	6
Santé, social, culture	-	2

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Technologie, Industrie, Ingénierie	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>53</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	19	6
<i>Agroalimentaire</i>	2	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	2	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	10	3
<i>Autres industries</i>	20	11
<b>Construction</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>2</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>40</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	1	3
<i>Santé, action sociale</i>	1	4
<i>Banque, assurance</i>	-	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	21	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	6
<i>Activités informatiques</i>	7	13
<i>Autres services</i>	9	21

Source : Apec, 2012



Nature contrat de travail (En %)	Technologie, Industrie, Ingénierie	Ensemble
CDI ou titularisé	88	76
CDD ou contractuel	8	20
Intérim	3	2
Autres	1	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Technologie, Industrie, Ingénierie	Ensemble
Salaire moyen	34 700	31 900
Salaire médian	34 500	32 000
1er quartile	31 500	26 800
3e quartile	38 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Technologie, Industrie, Ingénierie	Ensemble
Moins de 20 salariés	7	14
De 20 à 99 salariés	14	16
De 100 à 499 salariés	19	20
De 500 à 999 salariés	9	9
De 1000 à 4999 salariés	15	15
5000 salariés et plus	36	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Technologie, Industrie, Ingénierie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	92	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	6	14
Employé (ou fonctionnaire C)	2	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Technologie, Industrie, Ingénierie	Ensemble
Public	8	14
Privé	92	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : INFORMATIQUE, TÉLÉCOMMUNICATION, MULTIMÉDIA-

En %	Informatique, Télécommunication, Multimédia	Ensemble
Taux d'emploi	94	82
Taux d'insertion	98	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Informatique, Télécommunication, Multimédia	Ensemble
Informatique	83	14
Études, recherche, développement	8	20
Services techniques	2	11
Commercial, marketing	2	19
Communication, création	2	6
Gestion, finance, administration	1	14
Ressources humaines, enseignement	1	8
Direction d'entreprise	1	1
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Santé, social, culture	-	2

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Informatique, Télécommunication, Multimédia	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>11</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	3	6
<i>Agroalimentaire</i>	-	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	-	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	-	3
<i>Autres industries</i>	8	11
<b>Construction</b>	-	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>1</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>88</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	2	3
<i>Santé, action sociale</i>	2	4
<i>Banque, assurance</i>	3	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	6	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	6
<i>Activités informatiques</i>	63	13
<i>Autres services</i>	11	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Informatique, Télécommunication, Multimédia	Ensemble
CDI ou titularisé	95	76
CDD ou contractuel	5	20
Intérim		2
Autres		2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Informatique, Télécommunication, Multimédia	Ensemble
Salaire moyen	35 100	31 900
Salaire médian	35 000	32 000
1er quartile	31 000	26 800
3e quartile	39 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Informatique, Télécommunication, Multimédia	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	14
De 20 à 99 salariés	19	16
De 100 à 499 salariés	20	20
De 500 à 999 salariés	5	9
De 1000 à 4999 salariés	18	15
5000 salariés et plus	27	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Informatique, Télécommunication, Multimédia	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	90	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	3	14
Employé (ou fonctionnaire C)	7	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Informatique, Télécommunication, Multimédia	Ensemble
Public	6	14
Privé	94	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : AGRONOMIE, ALIMENTAIRE, ENVIRONNEMENT-

En %	Agronomie, Alimentaire, Environnement	Ensemble
Taux d'emploi	76	82
Taux d'insertion	91	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Agronomie, Alimentaire, Environnement	Ensemble
Études, recherche, développement	38	20
Services techniques	31	11
Commercial, marketing	9	19
Gestion, finance, administration	7	14
Production industrielle, travaux, chantiers	6	5
Informatique	5	14
Communication, création	2	6
Ressources humaines, enseignement	1	8
Direction d'entreprise	1	1
Santé, social, culture	-	2

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Agronomie, Alimentaire, Environnement	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>48</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	1	6
<i>Agroalimentaire</i>	26	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	2	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	3
<i>Autres industries</i>	18	11
<b>Construction</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>42</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	1	3
<i>Santé, action sociale</i>	-	4
<i>Banque, assurance</i>	1	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	14	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	13	6
<i>Activités informatiques</i>	4	13
<i>Autres services</i>	9	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Agronomie, Alimentaire, Environnement	Ensemble
CDI ou titularisé	61	76
CDD ou contractuel	37	20
Intérim	1	2
Autres	1	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Agronomie, Alimentaire, Environnement	Ensemble
Salaire moyen	28 900	31 900
Salaire médian	28 000	32 000
1er quartile	24 000	26 800
3e quartile	33 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Agronomie, Alimentaire, Environnement	Ensemble
Moins de 20 salariés	17	14
De 20 à 99 salariés	15	16
De 100 à 499 salariés	26	20
De 500 à 999 salariés	11	9
De 1000 à 4999 salariés	16	15
5000 salariés et plus	15	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Agronomie, Alimentaire, Environnement	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	64	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	21	14
Employé (ou fonctionnaire C)	15	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Agronomie, Alimentaire, Environnement	Ensemble
Public	17	14
Privé	83	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : GESTION, COMPTABILITÉ-

En %	Gestion, Comptabilité	Ensemble
Taux d'emploi	83	82
Taux d'insertion	95	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Gestion, Comptabilité	Ensemble
Gestion, finance, administration	36	14
Commercial, marketing	26	19
Services techniques	13	11
Informatique	8	14
Ressources humaines, enseignement	5	8
Communication, création	5	6
Études, recherche, développement	3	20
Direction d'entreprise	2	1
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5
Santé, social, culture	1	2

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Gestion, Comptabilité	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	5	6
<i>Agroalimentaire</i>	4	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	2	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	3	3
<i>Autres industries</i>	11	11
<b>Construction</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>15</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>57</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	3	3
<i>Santé, action sociale</i>	3	4
<i>Banque, assurance</i>	5	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	2	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	4	6
<i>Activités informatiques</i>	9	13
<i>Autres services</i>	31	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Gestion, Comptabilité	Ensemble
CDI ou titularisé	82	76
CDD ou contractuel	12	20
Intérim	3	2
Autres	3	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Gestion, Comptabilité	Ensemble
Salaire moyen	33 800	31 900
Salaire médian	34 000	32 000
1er quartile	28 000	26 800
3e quartile	39 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Gestion, Comptabilité	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	14
De 20 à 99 salariés	14	16
De 100 à 499 salariés	20	20
De 500 à 999 salariés	11	9
De 1000 à 4999 salariés	18	15
5000 salariés et plus	26	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Gestion, Comptabilité	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	70	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	17	14
Employé (ou fonctionnaire C)	13	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Gestion, Comptabilité	Ensemble
Public	8	14
Privé	92	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : COMMERCIAL, COMMERCE INTERNATIONAL-

En %	Commercial, commerce international	Ensemble
Taux d'emploi	81	82
Taux d'insertion	94	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Commercial, marketing	71	19
Services techniques	15	11
Gestion, finance, administration	6	14
Communication, création	4	6
Études, recherche, développement	2	20
Informatique	1	14
Ressources humaines, enseignement	1	8
Direction d'entreprise	-	1
Santé, social, culture	-	2
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>28</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	4	6
<i>Agroalimentaire</i>	3	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	5	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	5	3
<i>Autres industries</i>	11	11
<b>Construction</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>30</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>40</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	1	3
<i>Santé, action sociale</i>	-	4
<i>Banque, assurance</i>	4	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	3	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	2	6
<i>Activités informatiques</i>	5	13
<i>Autres services</i>	25	21

Source : Apec, 2012



Nature contrat de travail (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
CDI ou titularisé	78	76
CDD ou contractuel	13	20
Intérim	3	2
Autres	6	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Commercial, commerce international	Ensemble
Salaire moyen	32 500	31 900
Salaire médian	32 000	32 000
1er quartile	26 000	26 800
3e quartile	38 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Moins de 20 salariés	12	14
De 20 à 99 salariés	26	16
De 100 à 499 salariés	25	20
De 500 à 999 salariés	6	9
De 1000 à 4999 salariés	13	15
5000 salariés et plus	18	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	54	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	18	14
Employé (ou fonctionnaire C)	28	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Public	4	14
Privé	96	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : FINANCE, BANQUE, ASSURANCE, TOURISME, TRANSPORT-

En %	Finance, Banque, Assurance, Tourisme, Transport	Ensemble
Taux d'emploi	84	82
Taux d'insertion	91	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Finance, Banque, Assurance, Tourisme, Transport	Ensemble
Commercial, marketing	22	19
Communication, création	3	6
Direction d'entreprise	1	1
Études, recherche, développement	3	20
Gestion, finance, administration	42	14
Informatique	7	14
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Ressources humaines, enseignement	1	8
Santé, social, culture	-	2
Services techniques	21	11

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Finance, Banque, Assurance, Tourisme, Transport	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>9</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	5	6
<i>Agroalimentaire</i>	-	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	2	3
<i>Autres industries</i>	1	11
<b>Construction</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>11</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>79</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	1	3
<i>Santé, action sociale</i>	-	4
<i>Banque, assurance</i>	32	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	-	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	7	6
<i>Activités informatiques</i>	7	13
<i>Autres services</i>	32	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Finance, Banque, Assurance, Tourisme, Transport	Ensemble
CDI ou titularisé	78	76
CDD ou contractuel	13	20
Intérim	5	2
Autres	4	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Finance, Banque, Assurance, Tourisme, Transport	Ensemble
Salaire moyen	33 800	31 900
Salaire médian	35 000	32 000
1er quartile	27 100	26 800
3e quartile	40 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Finance, Banque, Assurance, Tourisme, Transport	Ensemble
Moins de 20 salariés	12	14
De 20 à 99 salariés	8	16
De 100 à 499 salariés	20	20
De 500 à 999 salariés	10	9
De 1000 à 4999 salariés	14	15
5000 salariés et plus	36	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Finance, Banque, Assurance, Tourisme, Transport	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	63	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	15	14
Employé (ou fonctionnaire C)	22	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Finance, Banque, Assurance, Tourisme, Transport	Ensemble
Public	9	14
Privé	91	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : RESSOURCES HUMAINES, ADMINISTRATION-

En %	Ressources Humaines, Administration	Ensemble
Taux d'emploi	79	82
Taux d'insertion	95	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Ressources Humaines, Administration	Ensemble
Ressources humaines, enseignement	88	8
Gestion, finance, administration	3	14
Informatique	3	14
Services techniques	2	11
Commercial, marketing	1	19
Communication, création	1	6
Études, recherche, développement	1	20
Santé, social, culture	1	2
Direction d'entreprise	-	1
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Ressources Humaines, Administration	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>20</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	4	6
<i>Agroalimentaire</i>	2	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	2	3
<i>Autres industries</i>	11	11
<b>Construction</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>12</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>65</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	4	3
<i>Santé, action sociale</i>	8	4
<i>Banque, assurance</i>	4	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	2	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	8	6
<i>Activités informatiques</i>	13	13
<i>Autres services</i>	26	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Ressources Humaines, Administration	Ensemble
CDI ou titularisé	72	76
CDD ou contractuel	23	20
Intérim	4	2
Autres	1	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Ressources Humaines, Administration	Ensemble
Salaire moyen	29 700	31 900
Salaire médian	30 000	32 000
1er quartile	25 000	26 800
3e quartile	34 500	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Ressources Humaines, Administration	Ensemble
Moins de 20 salariés	7	14
De 20 à 99 salariés	11	16
De 100 à 499 salariés	25	20
De 500 à 999 salariés	9	9
De 1000 à 4999 salariés	20	15
5000 salariés et plus	28	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Ressources Humaines, Administration	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	56	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	24	14
Employé (ou fonctionnaire C)	20	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Ressources Humaines, Administration	Ensemble
Public	12	14
Privé	88	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : MARKETING-

En %	Marketing	Ensemble
Taux d'emploi	79	82
Taux d'insertion	92	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Marketing	Ensemble
Commercial, marketing	73	19
Communication, création	15	6
Gestion, finance, administration	5	14
Informatique	3	14
Services techniques	2	11
Ressources humaines, enseignement	1	8
Études, recherche, développement	1	20
Direction d'entreprise	-	1
Santé, social, culture	-	2
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Marketing	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>20</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	1	6
<i>Agroalimentaire</i>	4	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	2	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	3	3
<i>Autres industries</i>	10	11
<b>Construction</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>26</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>53</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	2	3
<i>Santé, action sociale</i>	-	4
<i>Banque, assurance</i>	4	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	-	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	6
<i>Activités informatiques</i>	6	13
<i>Autres services</i>	40	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Marketing	Ensemble
CDI ou titularisé	80	76
CDD ou contractuel	17	20
Intérim	2	2
Autres	1	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Marketing	Ensemble
Salaire moyen	31 500	31 900
Salaire médian	31 000	32 000
1er quartile	25 000	26 800
3e quartile	35 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Marketing	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	14
De 20 à 99 salariés	21	16
De 100 à 499 salariés	25	20
De 500 à 999 salariés	11	9
De 1000 à 4999 salariés	14	15
5000 salariés et plus	18	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Marketing	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	61	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	18	14
Employé (ou fonctionnaire C)	21	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Marketing	Ensemble
Public	5	14
Privé	95	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : DROIT, SCIENCES POLITIQUES, FISCALITÉ-

En %	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Taux d'emploi	72	82
Taux d'insertion	85	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Gestion, finance, administration	66	14
Ressources humaines, enseignement	14	8
Communication, création	5	6
Services techniques	4	11
Études, recherche, développement	4	20
Santé, social, culture	3	2
Commercial, marketing	3	19
Direction d'entreprise	1	1
Informatique	-	14
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>7</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	-	6
<i>Agroalimentaire</i>	1	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	3
<i>Autres industries</i>	4	11
<b>Construction</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>4</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>86</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	5	3
<i>Santé, action sociale</i>	7	4
<i>Banque, assurance</i>	10	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	2	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	25	6
<i>Activités informatiques</i>	2	13
<i>Autres services</i>	35	21

Source : Apec, 2012



Nature contrat de travail (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
CDI ou titularisé	60	76
CDD ou contractuel	37	20
Intérim	1	2
Autres	2	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Salaire moyen	27 000	31 900
Salaire médian	27 300	32 000
1er quartile	21 600	26 800
3e quartile	32 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Moins de 20 salariés	19	14
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	23	20
De 500 à 999 salariés	9	9
De 1000 à 4999 salariés	13	15
5000 salariés et plus	19	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	54	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	19	14
Employé (ou fonctionnaire C)	27	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Public	35	14
Privé	65	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : SCIENCES HUMAINES-

En %	Sciences humaines	Ensemble
Taux d'emploi	76	82
Taux d'insertion	88	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Santé, social, culture	27	2
Ressources humaines, enseignement	24	8
Études, recherche, développement	18	20
Gestion, finance, administration	11	14
Commercial, marketing	10	19
Communication, création	4	6
Services techniques	2	11
Informatique	2	14
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5
Direction d'entreprise	1	1

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Sciences humaines	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>4</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	-	6
<i>Agroalimentaire</i>	-	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	-	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	3
<i>Autres industries</i>	3	11
<b>Construction</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>4</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>91</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	16	3
<i>Santé, action sociale</i>	22	4
<i>Banque, assurance</i>	1	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	7	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	23	6
<i>Activités informatiques</i>	1	13
<i>Autres services</i>	21	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Sciences humaines	Ensemble
CDI ou titularisé	44	76
CDD ou contractuel	53	20
Intérim	2	2
Autres	1	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Sciences humaines	Ensemble
Salaire moyen	23 600	31 900
Salaire médian	24 000	32 000
1er quartile	19 400	26 800
3e quartile	28 000	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Moins de 20 salariés	27	14
De 20 à 99 salariés	19	16
De 100 à 499 salariés	18	20
De 500 à 999 salariés	7	9
De 1000 à 4999 salariés	10	15
5000 salariés et plus	19	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	54	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	24	14
Employé (ou fonctionnaire C)	22	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Public	40	14
Privé	60	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOMS SUR LES DISCIPLINES : ARTS, ÉDITION, COMMUNICATION, JOURNALISME-

En %	Arts, Édition, Communication, Journalisme	Ensemble
Taux d'emploi	69	82
Taux d'insertion	86	93

Source : Apec, 2012

Fonction occupée (En %)	Arts, Édition, Communication, Journalisme	Ensemble
Communication, création	64	6
Commercial, marketing	14	19
Gestion, finance, administration	6	14
Santé, social, culture	5	2
Ressources humaines, enseignement	4	8
Informatique	4	14
Services techniques	2	11
Études, recherche, développement	1	20
Direction d'entreprise	-	1
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Arts, Édition, Communication, Journalisme	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>6</b>	<b>25</b>
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	1	6
<i>Agroalimentaire</i>	-	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	-	3
<i>Autres industries</i>	4	11
<b>Construction</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>12</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>80</b>	<b>62</b>
<i>Enseignement, formation</i>	9	3
<i>Santé, action sociale</i>	3	4
<i>Banque, assurance</i>	6	6
<i>Ingénierie, R &amp; D</i>	1	9
<i>Administration publique, activités associatives</i>	10	6
<i>Activités informatiques</i>	3	13
<i>Autres services</i>	48	21

Source : Apec, 2012

Nature contrat de travail (En %)	Arts, Édition, Communication, Journalisme	Ensemble
CDI ou titularisé	61	76
CDD ou contractuel	35	20
Intérim	1	2
Autres	3	2

Source : Apec, 2012

Rémunération (en euros)	Arts, Édition, Communication, Journalisme	Ensemble
Salaire moyen	24 100	31 900
Salaire médian	24 000	32 000
1er quartile	18 500	26 800
3e quartile	29 900	37 000

Source : Apec, 2012

Taille entreprise (En %)	Arts, Édition, Communication, Journalisme	Ensemble
Moins de 20 salariés	28	14
De 20 à 99 salariés	20	16
De 100 à 499 salariés	21	20
De 500 à 999 salariés	8	9
De 1000 à 4999 salariés	10	15
5000 salariés et plus	13	26

Source : Apec, 2012

Statut salarié (En %)	Arts, Édition, Communication, Journalisme	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	35	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	23	14
Employé (ou fonctionnaire C)	42	16

Source : Apec, 2012

Secteur juridique (En %)	Arts, Édition, Communication, Journalisme	Ensemble
Public	19	14
Privé	81	86

Source : Apec, 2012

## -ZOOM SECTEUR PUBLIC, SECTEUR PRIVÉ-

Sexe (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Homme	42	54	53
Femme	58	46	47
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Niveau de diplôme (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Bac + 4	7	7	7
Bac + 5	79	85	85
Bac + 6 et plus	14	8	8
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Nature du diplôme (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Université	68	35	40
École d'ingénieurs	13	27	25
École de commerce et de gestion	9	27	24
Autre école de spécialité	10	11	11
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Discipline de formation (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Mathématiques	1	1	1
Physique, sciences de la terre	2	1	1
Chimie, sciences de la vie	9	3	4
Technologies, industrie, ingénierie	9	16	14
Génie civil, BTP, architecture, design	4	3	3
Électronique, micro-électronique	4	4	4
Informatique, télécommunications, multimédia	4	12	11
Agronomie, alimentaire, environnement	4	3	4
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	3	2	2
Économie	7	2	3
Gestion, management	5	9	8
Comptabilité, contrôle de gestion	1	2	2
Commercial, commerce international	2	7	6
Finance, banque, assurance	2	5	5
Tourisme, hôtellerie, transport	3	3	3
Ressources humaines, administration	4	5	5
Marketing	3	10	9
Droit	13	4	5
Sciences politiques, fiscalité	2	1	1
Sciences humaines	12	3	4
Lettres, langues, LEA, documentation	2	1	2
Arts, édition, communication, journalisme	4	3	3
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Confiance quant aux débouchés de la formation (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Oui	70	85	83
Non	30	15	17
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Secteur d'activité (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
<b>Industrie dont :</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>25</b>
Automobile, autres matériels de transport	2	7	6
Agroalimentaire	-	3	3
Industrie pharmaceutique	-	2	2
Métallurgie, mécanique	1	3	3
Autres industries	9	12	11
<b>Construction</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Commerce, hôtellerie</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>10</b>
<b>Services dont :</b>	<b>85</b>	<b>59</b>	<b>62</b>
Enseignement, formation	14	2	3
Santé, action sociale	9	3	4
Banque, assurance	2	6	6
Ingénierie, R & D	13	9	9
Administration publique, activités associatives	33	2	6
Activités informatiques	1	14	13
Autres services	13	23	21
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012



Fonction occupée (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Commercial, marketing	6	21	19
Communication, création	7	6	6
Direction d'entreprise	1	1	1
Études, recherche, développement	31	18	20
Gestion, finance, administration	21	13	14
Informatique	4	16	14
Production industrielle, travaux, chantiers	3	5	5
Ressources humaines, enseignement	11	8	8
Santé, social, culture	7	1	2
Services techniques	9	11	11
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Statut dans l'emploi (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	65	71	70
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	19	13	14
Employé (ou fonctionnaire C)	16	16	16
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Contrat (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
CDI ou titularisé	29	84	76
CDD ou contractuel	65	12	20
Intérim	3	2	2
Autres	3	2	2
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012

Durée des contrats à durée déterminée (En mois)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Durée médiane	12	9	12
Durée moyenne	15,0	10,0	13,0

Source : Apec, 2012

Rémunération brute annuelle (En euros)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Rémunération médiane	26 000	33 000	32 000
Rémunération moyenne	27 000	32 600	31 900

Source : Apec, 2012

Temps travaillé (En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Temps plein	94	97	97
Temps partiel	6	3	3
Total	100	100	100

Source : Apec, 2012



DÉCEMBRE / 2012

## – L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS : PROMOTION 2010–

Menée au printemps 2012, l'enquête annuelle de l'Apec fait le point sur la situation professionnelle des jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus, 2 ans après l'obtention de leur diplôme. Comme dans l'enquête précédente, 8 sur 10 sont en emploi, et 9 sur 10 ont déjà accédé à un premier emploi. 76% des diplômés en emploi sont en CDI, et 70% sont cadres. Dans l'ensemble, après le rattrapage observé en 2011, tant l'insertion que les conditions d'emploi semblent avoir atteint un plateau et cessé de s'améliorer.



[www.apec.fr](http://www.apec.fr)

ISSN 2103-7590

L'étude a été réalisée par le département  
Études et Recherche de l'Apec :  
Brigitte Bos, *manager du pôle Études*  
Christophe Thill, *responsable d'études*  
Viviane Deschamps, *chargée d'études*  
Élodie Couratier, *chargée d'études*  
Anne-Dominique Gleyen, *chargée d'études*  
Kamel Yahyaoui, *assistant d'études*  
Daniel Le Henry, *maquettiste*

**ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES**  
51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

**CENTRE DE RELATIONS CLIENTS**  
0810 805 805\*  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H  
\*prix d'un appel local